



NOTRE TERRITOIRE
NOTRE AVENIR

**MRC DES
LAURENTIDES**

Portrait du territoire et des activités agricoles de la MRC des Laurentides

Dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
de la MRC des Laurentides

Rapport final

Mars 2014



AVANT-PROPOS

Suite à un vaste exercice de consultation s'étant déroulé en 2010 et 2011 avec les divers intervenants et la population du territoire, le *plan conjoint MRC-CLD des Laurentides 2011-2015 : Mise en œuvre d'une stratégie de développement durable* a été adopté par le conseil des Maires en mai 2011.

Parmi les 11 propositions principales de ce plan, on retrouve la *planification et la gestion proactive du territoire de la MRC*, qui propose notamment la réalisation d'un *Plan de développement de la zone agricole (PDZA)* afin de dynamiser les activités agricoles sur le territoire.

Pour réaliser le PDZA, le Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC des Laurentides a été mandaté et élargi afin d'accueillir un ensemble de partenaires représentatifs des milieux agricoles et municipaux rassemblés au sein d'un comité directeur. La composition de ce comité directeur du PDZA se retrouve à l'annexe 1.

La MRC des Laurentides tient à remercier le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour son soutien financier dans la réalisation de son PDZA.

Qu'est-ce qu'un PDZA ?

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles. Il repose sur un état de situation et sur la détermination des possibilités de développement des activités agricoles. Il est réalisé par une MRC, en concertation avec les acteurs du milieu, et fait état des actions que l'on choisit de réaliser. (...)

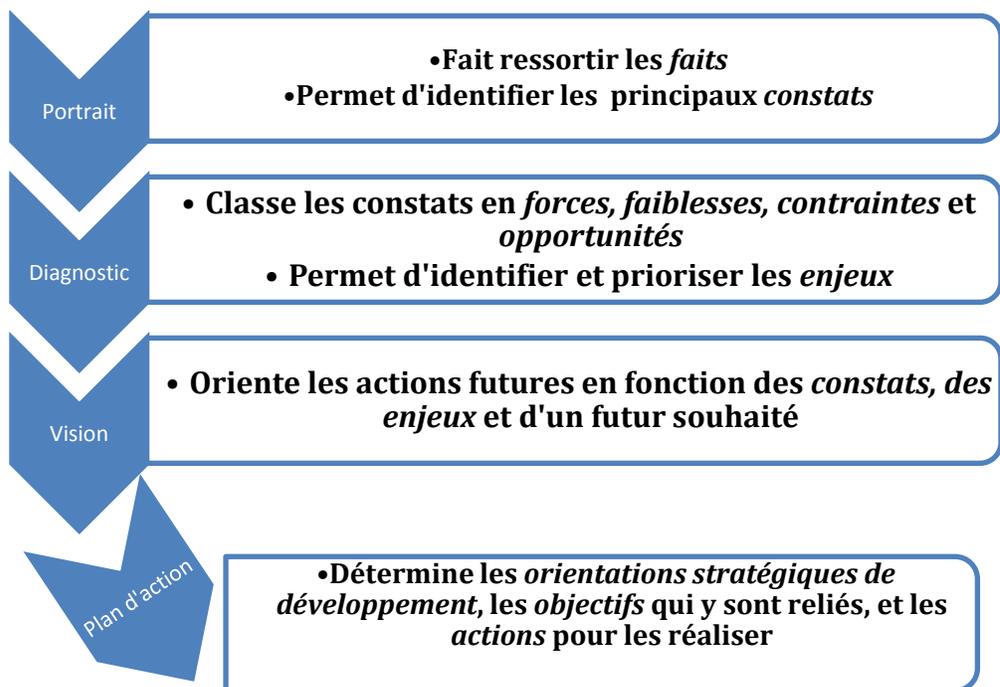
Le PDZA est complémentaire et compatible aux diverses démarches de planification réalisées dans la MRC ou la région. Il permet à une MRC d'enrichir son schéma d'aménagement et de développement en ce qui a trait à l'utilisation prioritaire du territoire agricole à des fins agricoles. De plus, le PDZA permet de déterminer des actions concrètes pour stimuler le développement de l'agriculture sur son territoire dans le cadre d'une démarche concertée.

MAPAQ, 2011

Les grandes étapes

1. L'étape initiale du PDZA, que l'on retrouve dans ce document, dresse un **portrait du territoire et des activités agricoles de la MRC des Laurentides**. Cette étape permet de comprendre l'évolution historique et les tendances récentes en agriculture sur le territoire. Pour ce faire, un ensemble de données statistiques et cartographiques ont été utilisées, de même que des visites terrain, des discussions avec plusieurs intervenants du territoire, ainsi que trois consultations publiques et un sondage téléphonique.
2. Ensuite, la classification des principaux constats du portrait en *forces, faiblesses, contraintes* ou *potentiels* permettra de réaliser un **diagnostic** du territoire et des activités agricoles de la MRC. Le résultat permettra donc d'identifier et de prioriser les enjeux à traiter.
3. Dans une troisième étape, les constats et les enjeux identifiés aux étapes précédentes ainsi que les discussions au sein du comité directeur du PDZA permettront de dégager une **vision concertée** de l'avenir possible et souhaitable du développement de l'agriculture sur le territoire.
4. Finalement, en fonction des étapes précédentes, le **plan d'action** permettra de déterminer les orientations stratégiques de développement, les objectifs qui y sont reliés et les actions pour les réaliser.

Figure 1. Cheminement des étapes du PDZA



Note au lecteur

Les données qui suivent permettent de présenter un portrait assez détaillé de l'agriculture sur le territoire de la MRC des Laurentides. Cependant, il est important de prendre certaines données avec précaution. Le nombre relativement peu élevé d'exploitations agricoles enregistrées (EAE) sur le territoire peut faire en sorte que lorsque présenté à une échelle plus restreinte, une ou quelques données hors normes peuvent influencer sur le portrait (ex : une entreprise de grande taille dans une petite municipalité). Dans ces situations, des précisions ont été apportées dans le texte afin de relativiser l'interprétation de certaines statistiques.

De plus, les méthodes de collecte de données et les critères peuvent différer légèrement entre les sources pour l'obtention d'une même donnée.

Ainsi, une partie importante des informations proviennent des **fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries du Québec (MAPAQ)**. L'enregistrement permet à l'exploitation d'être admissible à divers programmes, et doit être renouvelé aux trois ans. Pour être enregistrée, une exploitation doit générer un revenu annuel minimal de 5000\$¹. Les données utilisées proviennent majoritairement des fiches 2010 et ont été extraites pour la plupart en décembre 2012. Selon les plus récentes données du MAPAQ, *88 exploitations agricoles sont situées sur le territoire de la MRC des Laurentides.*

Une partie des données provient du **Recensement sur l'Agriculture de Statistiques Canada**, qui est réalisé aux 5 ans. Les dernières données ont été recueillies lors du recensement national de 2011. Une exploitation agricole y est définie comme « une ferme, un ranch ou une autre exploitation qui produit des produits agricoles dans l'intention de vendre »².

Selon le dernier recensement sur l'agriculture de Statistiques Canada, *112 fermes sont situées sur le territoire de la MRC des Laurentides.*

Ainsi, une même donnée peut varier d'une source à l'autre. **Cependant, les tendances observées sont les mêmes et lorsque disponibles, les données en provenance du MAPAQ ont été favorisées, considérant leur plus grande précision.**

¹ Site Internet du MAPAQ.

http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Taxes%20foncieres%20agricoles/BrochureMAPAQ_en_registrement.pdf

² Site Internet de Statistiques Canada. <http://www.statcan.gc.ca/ca-ra2011/110003-fra.htm>

Table des matières

1	Présentation générale de l'organisation territoriale.....	1
1.1	Région administrative des Laurentides	1
1.2	MRC des Laurentides.....	4
2	Historique de la colonisation et de l'agriculture dans la MRC des Laurentides.....	6
2.1	Faire de la terre neuve	6
2.2	Le développement de l'industrie laitière au Québec et dans la région	8
2.3	Déclin rapide de l'agriculture après 1945	8
2.4	L'agriculture aujourd'hui	9
2.5	Constats et éléments d'analyse pour l'historique de l'agriculture dans la MRC	10
3	Les conditions biophysiques.....	11
3.1	La topographie et les paysages	11
3.2	Les sols.....	14
3.3	Conditions agro climatiques	19
3.4	Constats et éléments d'analyse pour les conditions biophysique du territoire de la MRC des Laurentides.....	28
4	Caractérisation des secteurs de la zone agricole	29
4.1	Demande à portée collective	29
4.2	Morcellement foncier.....	31
4.3	Occupation de la zone agricole à des fins résidentielles.....	32
4.4	Carrières, sablières et gravières	33
4.5	Constats et éléments d'analyse sur la caractérisation des secteurs de la zone agricole....	34
5	Le portrait de la zone agricole de la MRC des Laurentides	35
5.1	Occupation de la zone agricole par des entreprises agricoles enregistrées (EAE).....	35
5.2	Zone agricole et municipalités.....	38
5.3	Utilisation actuelle de la zone agricole.....	41
5.4	Portrait agricole par municipalité.....	46
5.4.1	Municipalité de La Minerve.....	46
5.4.2	Municipalité de Labelle	53
5.4.3	Municipalité de La Conception.....	61
5.4.4	Municipalités de Mont-Tremblant et de Brébeuf	69

5.4.5	Municipalités d’Arundel et de Montcalm.....	77
5.4.6	Municipalité d’Huberdeau.....	85
5.4.7	Municipalité d’Amherst.....	88
5.4.8	Autres exploitations agricoles enregistrées sur le territoire.....	89
5.5	Constats et éléments d’analyse pour le portrait de la zone agricole.....	91
6	Les caractéristiques socio-économiques du territoire agricole et des exploitations agricoles enregistrées de la MRC des Laurentides	93
6.1	Évolution du nombre d’exploitations agricoles enregistrées.....	93
6.2	Superficie des exploitations agricoles et location des terres agricoles.....	96
6.3	Types d’exploitations agricoles et revenus de production.....	103
6.4	Revenus agricoles bruts et territoire de la MRC des Laurentides	107
6.5	Bref portrait de la production végétale.....	109
6.6	Bref portrait de la production animale.....	111
6.7	Bref portrait de l’agriculture biologique	113
6.8	Agroenvironnement	114
6.8.1	Intervenants en agroenvironnement dans la MRC des Laurentides.....	115
6.8.2	Principaux défis agroenvironnementaux.....	115
6.9	Constats et éléments d’analyse pour les caractéristiques socio-économiques du territoire agricole et des exploitations agricoles enregistrées de la MRC des Laurentides	117
7	Caractéristiques des exploitants agricoles enregistrés	119
7.1	Évolution sociodémographique des exploitants agricoles et relève.....	119
7.2	Emplois, formation et occupation du temps.....	120
7.3	Constats et éléments d’analyse pour les caractéristiques socio-économiques du territoire agricole et des exploitations agricoles enregistrées de la MRC des Laurentides	123
8	Richesse foncière et valeur des terres agricoles	124
8.1	Valeur des terres agricoles	125
9	Transformation alimentaire, distribution et mise en marché.....	130
9.1	Transformation à la ferme.....	132
9.1.1	Transformation et mise en marché des produits animaux	133
9.2	Distribution et mise en marché des produits locaux.....	136
9.2.1	Marchés publics.....	136
9.2.2	Agriculture soutenue par la communauté (ASC).....	138
9.2.3	Kiosques à la ferme, autocueillette et agrotourisme	139
9.2.4	Autres mises en marché directe.....	140

9.3	Constats et éléments d’analyse pour la transformation alimentaire et la distribution...	141
10	Foresterie et agroforesterie	143
10.1	Production acéricole.....	143
10.2	Potentiel acéricole.....	144
10.3	Agroforesterie	147
10.4	Constats et éléments d’analyse pour la foresterie et l’agroforesterie	148
11	Compte rendu des rencontres de consultation publique dans le cadre du PDZA	150
11.1	Conclusion et faits saillants des consultations	151
11.2	Résumé en fonction des principaux enjeux évoqués.....	152
11.2.1	Terres en friche.....	152
11.2.2	Spéculation, prix des terres et accessibilité pour la relève	153
11.2.3	Mise en marché des produits agricoles.....	154
11.2.4	Agrotourisme.....	154
11.2.5	Transformation et valeur ajoutée	155
11.2.6	Acériculture, Foresterie et agroforesterie.....	155
11.3	Autres sujets abordés.....	155
11.3.1	Situation de la relève.....	155
11.3.2	Aménagement du territoire	156
11.3.3	Agroenvironnement et agriculture biologique.....	156
12	Bilan de l’enquête téléphonique – Sondage auprès des agriculteurs.....	157
12.1	Faits saillants et constats.....	158
12.1.1	Vision de l’agriculture.....	158
12.1.2	Entente de location, terres en friche et Banque de terre	158
12.1.3	Boisé agricole.....	159
12.1.4	Utilisation des ressources et services agricoles	159
12.1.5	Projets d’investissements et obstacles	161
12.1.6	Intérêt pour développer certaines activités.....	161
12.1.7	Enjeux prioritaires	161
13	BIBLIOGRAPHIE.....	173

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Population et territoire agricole – Région administrative des Laurentides	1
Tableau 2	Organisation territoriale et répartition de la population de la MRC des Laurentides.....	4
Tableau 3	Description des classes de sols de l’Inventaire des terres du Canada	14
Tableau 4	Répartition des superficies selon les possibilités agricoles (en hectares), MRC des Laurentides	15
Tableau 5	Sommaire climatique	20
Tableau 6	Données de la station météorologique de St-Faustin, 1971 à 2000.	21
Tableau 7	Caractérisation des secteurs en vertu de la demande à portée collective	29
Tableau 8	Résultat de la demande à portée collective.....	31
Tableau 9	Répartition des terrains en zone agricole par classe de superficies et municipalité.....	32
Tableau 10	La fonction résidentielle dans la zone agricole, MRC des Laurentides.....	33
Tableau 11	Sites d’extraction et superficie, MRC des Laurentides.....	34
Tableau 12	Superficies et taux d’occupation de la zone agricole pour la région des Laurentides ..	38
Tableau 13	Répartition de la zone agricole en superficie par municipalité	39
Tableau 14	Portrait de l’occupation agricole par municipalité	41
Tableau 15	Définition des catégories de l’utilisation actuelle de la zone agricole et répartition sur le territoire	43
Tableau 16	Occupation du territoire – Municipalité de La Minerve	47
Tableau 17	Nombre de producteurs agricoles selon la strate d’âge La Minerve	47
Tableau 18	Caractéristiques des entreprises agricoles enregistrées à La Minerve.....	47
Tableau 19	Occupation du territoire - Municipalité de Labelle	54
Tableau 20	Nombre de producteurs agricoles selon la strate d’âge – Labelle	54
Tableau 21	Caractéristiques des entreprises agricoles enregistrées à Labelle	55
Tableau 22	Occupation du territoire - Municipalité de La Conception.....	62
Tableau 23	Nombre de producteurs agricoles selon la strate d’âge La Conception.....	62
Tableau 24	Caractéristiques des entreprises agricoles enregistrées à La Conception	63
Tableau 25	Occupation du territoire – Municipalité de Mont-Tremblant.....	70
Tableau 26	Occupation du territoire – Municipalité de Brébeuf	70
Tableau 28	Nombre de producteurs agricoles selon la strate d’âge – Mont-Tremblant et Brébeuf..	71
Tableau 29	Caractéristiques des entreprises agricoles enregistrées à Mont-Tremblant et Brébeuf	71
Tableau 30	Occupation du territoire - Arundel.....	78
Tableau 31	Occupation du territoire - Montcalm	78
Tableau 32	Nombre de producteurs agricoles selon la strate d’âge Arundel et Montcalm.....	79
Tableau 33	Caractéristiques des entreprises agricoles enregistrées à Arundel et Montcalm	80
Tableau 34	Occupation du territoire – Municipalité d’Huberdeau	87
Tableau 35	Nombre de producteurs agricoles selon la strate d’âge – Huberdeau	87
Tableau 36	Caractéristiques des entreprises agricoles enregistrées à Huberdeau.....	87
Tableau 37	Occupation du territoire – Municipalité d’Amherst.....	88
Tableau 38	Nombre de producteurs agricoles selon la strate d’âge – Amherst	88
Tableau 39	Caractéristiques des entreprises agricoles enregistrées à Amherst	89
Tableau 40	Occupation du territoire – Autres municipalités	89
Tableau 41	Nombre de producteurs agricoles selon la strate d’âge –Autres municipalités.....	90
Tableau 42	Évolution du nombre d’exploitations agricoles enregistrées au MAPAQ par municipalité, 1997-2012	95
Tableau 43	Fermes classées selon la superficie agricole totale	96

Tableau 44	Évolution de l'occupation du territoire et de la tenure des terres	99
Tableau 45	Utilisation des superficies en location dans la MRC des Laurentides, 2010.....	102
Tableau 46	Portrait sommaire des exploitations agricoles de la MRC des Laurentides selon leur principale production	105
Tableau 47	Comparaison entre le revenu agricole de certaines municipalités.....	109
Tableau 48	Occupation des terres en production végétale par municipalité	110
Tableau 49	Répartition des unités animales par municipalité	112
Tableau 50	Données agroenvironnementales, MRC et région des Laurentides	116
Tableau 51	Exploitations prévoyant vendre et relève prévue (2010).....	120
Tableau 52	Institutions offrant de la formation en agriculture et en agroalimentaire sur le territoire ou à proximité de la MRC des Laurentides	121
Tableau 53	Richesse foncière sur le territoire de la MRC des Laurentides	124
Tableau 54	Valeur des terres agricoles de la MRC des Laurentides en fonction des secteurs dynamiques et viables	129
Tableau 55	Indicateurs de l'industrie bioalimentaire, région administrative des Laurentides	130
Tableau 56	Nombre d'établissements de transformation* MRC des Laurentides	131
Tableau 57	Nombre d'établissements de restauration, MRC des Laurentides.....	131
Tableau 58	Nombre d'établissements de commerce de gros	132
Tableau 59	Nombre d'exploitations déclarant des activités de transformation alimentaire selon leur municipalité et le type de produits transformés	133
Tableau 60	Abattoir à proximité de la MRC des Laurentides.....	135
Tableau 61	Provenance des producteurs agricoles présents aux marchés de Val-David et Mont-Tremblant en 2013	138
Tableau 62	Type de circuits courts de mises en marché utilisés par les exploitations agricoles de la MRC des Laurentides	140
Tableau 63	Évolution du nombre d'EAE déclarant des revenus acéricoles et revenus totaux, MRC des Laurentides	144
Tableau 64	Évolution du nombre d'exploitation acéricole selon le nombre d'entailles, MRC des Laurentides,	144
Tableau 65	Nombre d'entailles potentielles pour les secteurs de la MRC des Laurentides	145
Tableau 66	Nombre d'entailles déclarées et potentielles pour certaines MRC de la région des Laurentides	146
Tableau 67	Statistiques de participation Consultation publiques des 28, 29 mai et 2 juin 2013	151
Tableau 68	Ententes de location et durée.....	158
Tableau 69	Intérêt pour la Banque de terres.....	159

LISTE DES CARTES

Carte 1	Région administrative des Laurentides et zone agricole	2
Carte 2	Municipalités de la MRC des Laurentides	5
Carte 3	Colonisation anglophone et francophone	7
Carte 4	Régions naturelles de la MRC des Laurentides	13
Carte 5	Potentiel agricole	17
Carte 6	Dernier gel printanier	22
Carte 7	Premier gel automnal.....	23
Carte 8	Longueur de la période sans gel (en jours)	24
Carte 9	Somme annuelle des degrés-jours	25
Carte 10	Cumul des unités thermiques maïs	26
Carte 11	Zone de rusticité	27
Carte 12	Secteur dynamique et secteur viable de la zone agricole de la MRC des Laurentides	30
Carte 13	Entreprises agricoles enregistrées sur le territoire de la MRC des Laurentides	37
Carte 14	Portrait de la Minerve.....	49
Carte 15	Utilisation actuelle du sol à La Minerve	51
Carte 16	Portrait de Labelle.....	57
Carte 17	Utilisation actuelle du sol à Labelle.....	59
Carte 18	Portrait de La Conception	65
Carte 19	Utilisation actuelle du sol à La Conception	67
Carte 20	Portrait de Brébeuf et Mont-Tremblant	73
Carte 21	Utilisation actuelle du sol à Brébeuf et Mont-Tremblant.....	75
Carte 22	Portrait d'Huberdeau, Arundel et Montcalm	81
Carte 23	Utilisation actuelle du sol – Huberdeau, Arundel et Montcalm	83
Carte 24	Cultures assurées par la financière agricole en 2012	97
Carte 25	Valeur des terres en zone agricole selon l'évaluation municipale.....	127

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Importance de la zone agricole par municipalité en pourcentage	40
Graphique 2	Répartition de l'utilisation actuelle du sol (en hectare) sur le territoire de la MRC des Laurentides	44
Graphique 3	Nombres d'EAE dans la MRC des Laurentides, 1997 à 2011.....	93
Graphique 4	Évolution du nombre d'EAE sur un indice de 100 dans la MRC des Laurentides, la région administrative des Laurentides et le Québec, 1997-2011	94
Graphique 5	Variations des superficies exploitées par les EAE en %, région des Laurentides, 2004-2010.....	99
Graphique 6	Évolution de l'occupation du territoire et de la tenure des terres	101
Graphique 7	Évolution du nombre d'exploitations agricoles par activité principale (1997-2010)	103
Graphique 8	Nombres d'exploitations par strate de revenu pour les 10 activités les plus fréquentes	106
Graphique 9	Évolution des revenus agricoles bruts en dollars courants (1997-2010) (millions \$)	107
Graphique 10	Revenus agricoles par municipalité* (millions \$).....	108
Graphique 11	Évolution de la superficie des cultures principales 2004-2010.....	110
Graphique 12	Productions biologiques déclarées, MRC des Laurentides.....	114
Graphique 13	Évolution des strates d'âges des exploitants agricoles, MRC des Laurentides	119
Graphique 14	Moyenne d'heures hebdomadaires de travail à la ferme.....	122
Graphique 15	Travail salarié en dehors de la ferme, moyenne d'heures hebdomadaires	122
Graphique 16	Évolution de la valeur foncière agricole entre 2006 et 2013 en millions \$	125
Graphique 17	Valeur des terres agricoles de la MRC des Laurentides en fonction des secteurs dynamiques et viables (\$ par hectare).....	126
Graphique 18	Provenance des exposants aux marchés de Val-David et Mont-Tremblant en 2013.....	137
Graphique 19	Activité principale des EAE ayant des kiosques à la ferme.....	139

1 Présentation générale de l'organisation territoriale

1.1 Région administrative des Laurentides

La région administrative des Laurentides est située dans la partie ouest du Québec, entourée à l'est par Lanaudière, au nord par la Mauricie, à l'ouest par l'Outaouais et l'Ontario et au sud par Laval.

Sur les 16 régions administratives que compte le Québec, les Laurentides se classent au 12^e rang en terme de superficie agricole avec environ 3,1% des terres agricoles de la province.

Divisée en 8 MRC et en 89 municipalités, la région administrative des Laurentides couvre une superficie d'un peu moins de 2,6 millions d'hectares, dont un peu moins de 10 %, soit 195 348 hectares, est situé en zone agricole.

Tableau 1 **Population et territoire agricole – Région administrative des Laurentides**

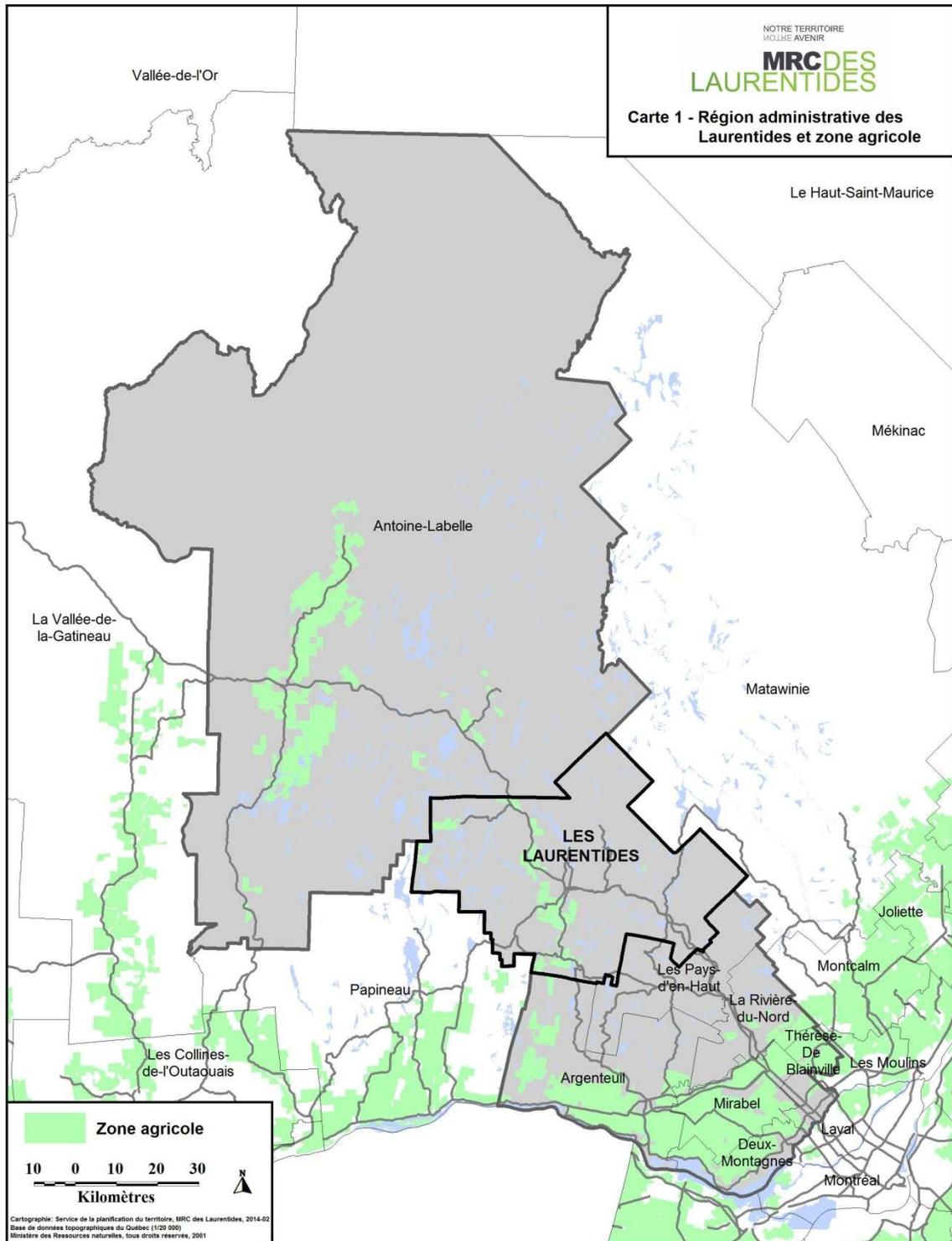
MRC	Population	Superficie de la zone agricole (ha)	Pourcentage en zone agricole	% de la zone agricole occupée par les exploitations agricoles	Nb. d'EAE*	Pourcentage de la zone agricole de la région des Laurentides
Antoine-Labelle	35 588	60 984	4%	55%	224	31%
Argenteuil	32 510	43 226	35%	46%	183	22%
Mirabel	44 074	42 261	87%	71%	347	22%
Deux-Montagnes	99 235	16 059	69%	74%	284	8%
LES LAURENTIDES	45 812	15 163	6%	58%	91	8%
Thérèse-de-Blainville	156 449	10 624	51%	65%	89	5%
La Rivière-du-Nord	118 983	6 435	14%	49%	51	3%
des Pays-d'en-Haut	41 551	101	0%	100%	8	0%
Total	574 202	194 853		59%		100%

* Exploitations agricoles enregistrées

Source; CPTAQ, Rapport annuel 2011-2012

MAMROT, Répertoire des municipalités, 2013

Carte 1 Région administrative des Laurentides et zone agricole



La population de la région administrative des Laurentides est majoritairement concentrée dans le sud, où certaines municipalités font partie de la Communauté métropolitaine de Montréal. C'est également dans la partie sud que l'on retrouve la plus grande concentration de territoire situé en zone agricole, particulièrement dans les **MRC de Mirabel, Deux-Montagnes, Thérèse-de-Blainville et Argenteuil**.

Ces quatre MRC font partie du territoire géologique des Basses-Terres des Laurentides, qui compte parmi les zones agricoles les plus fertiles et incidemment les plus dynamiques au Québec. C'est aussi à cet endroit que l'on retrouve les prix des terres agricoles parmi les plus élevés dans la province. En 2012, la valeur unitaire moyenne des terres en culture transigées était de 14 215\$/hectare en moyenne, alors que la moyenne provinciale se situait à 11 754\$/hectare, en hausse d'environ 25% par rapport à l'année précédente (AGECO, 2013).

La **MRC de La-Rivière-du-Nord**, que l'on qualifie de porte d'entrée des Laurentides et qui est le centre administratif de la région, est la seconde plus peuplée de la région. Son territoire agricole, qui occupe seulement 3% de la zone agricole des Laurentides, est occupé à 83% par la forêt.

Située directement au nord de la MRC La-Rivière-du-Nord, la **MRC des Pays-d'en-Haut** est un territoire montagneux où la forêt occupe 91% de la superficie. La zone agricole désignée occupe une superficie de seulement 101 ha, soit à peine 0,1% du territoire. Les exploitations agricoles enregistrées (EAE) sont actives dans la production acéricole (MAPAQ, 2001).

On retrouve à l'extrémité nord de la région administrative des Laurentides la **MRC d'Antoine-Labelle**. Celle-ci occupe près des trois quarts du territoire de la région et compte la plus grande superficie agricole de l'ensemble des 8 MRC. Les terres en culture sont principalement situées le long des rivières du Lièvre et Kiamika, entre les municipalités de Kiamika et de Ferme-Neuve. L'agriculture du territoire est caractérisée par une agriculture extensive dans un milieu agroforestier dynamique et où l'élevage est prédominant (MAPAQ, 2001).

La MRC des Laurentides, située entre le territoire forestier de la MRC des Pays-d'en-Haut et celui agroforestier dynamique de la MRC d'Antoine-Labelle, compte une zone agricole désignée d'un peu plus de 15 000 hectares, ce qui représente 6% de la superficie du territoire de la MRC. Majoritairement agroforestière, la zone agricole désignée est principalement située le long de la vallée de la rivière Rouge et dans une moindre mesure à proximité des lacs La Minerve et Castor dans la municipalité de La Minerve.

1.2 MRC des Laurentides

Le territoire de la MRC des Laurentides est situé au centre de la région administrative du même nom et occupe une superficie correspondant à environ 12% du territoire régional. Située à environ 100 km au nord de Montréal et à 130 km au nord-est d'Ottawa, elle compte une population de 45 812 habitants. Le territoire est divisé en 20 municipalités. (MAMROT, 2013 et MAPAQ, 2001)

Tableau 2 **Organisation territoriale et répartition de la population de la MRC des Laurentides**

Municipalité/désignation	Population	% de la population de la MRC	Superficie (km ²)	% du territoire de la MRC
Amherst (ct)	1540	3,4	249,4	10,0
Arundel (ct)	589	1,3	66,9	2,6
Barkmere (v)	55	0,1	23,7	0,9
Brébeuf (p)	1039	2,4	37,6	1,4
Huberdeau (m)	907	2,0	59,5	2,3
Ivry-sur-le-Lac (m)	430	0,9	34,7	1,3
La Conception (m)	1 353	3,0	140,5	5,4
La Minerve (m)	1 232	2,7	328,1	12,6
Labelle (m)	2 518	5,6	216,3	8,3
Lac-Supérieur (m)	1 936	4,2	385,5	14,9
Lac-Tremblant-Nord (m)	56	0,1	27,4	1,1
Lantier (m)	784	1,7	48,8	1,9
Mont-Tremblant (v)	9 535	20,2	248,1	9,5
Montcalm (m)	630	1,4	129,3	5,0
Saint-Faustin-Lac-Carré (m)	3539	7,8	129,3	5,0
Ste-Agathe-des-Monts (v)	10 260	22,5	140,9	5,4
Ste-Lucie-des-Laurentides (m)	1 295	2,8	117,2	4,5
Val-David (village)	4 540	9,9	43,9	1,6
Val-des-Lacs (m)	752	1,7	131,6	5,1
Val-Morin (m)	2 822	6,3	41,0	1,6
Total	45 812	100	2 599,7	100

Source : MAMROT, 2013

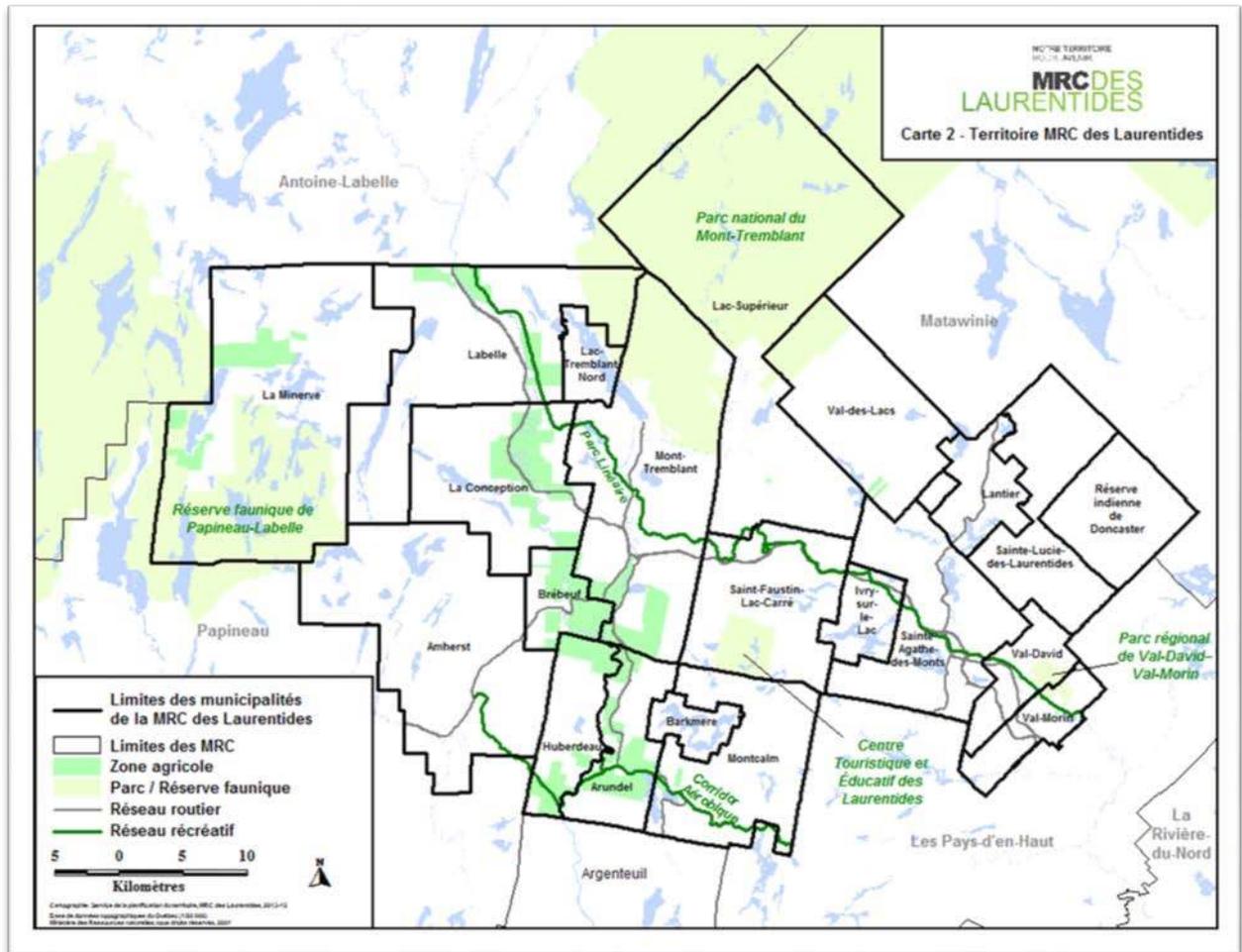
Ct= canton, v= ville, p = paroisse, m = municipalité

La population de la MRC des Laurentides est très largement située le long de l'axe de la route 117. Deux pôles regroupent la majorité de la population, soit la zone Val-Morin/Val-David/Ste-Agathe, qui compte près de 18 000 habitants, de même que la zone Mont-Tremblant/St-Faustin-Lac-Carré, qui compte une population d'un peu moins de 14 000 habitants.

Les municipalités, présentant le territoire le plus important sont situées en marge de la route 117, soit les municipalités de Lac-Supérieur, La Minerve et Amherst. Ces territoires possèdent d'importantes superficies de forêts publiques et ont une importante vocation forestière, récréative et de conservation (Réserve faunique Papineau-Labelle et Parc du Mont-Tremblant).

Les municipalités d'Arundel, d'Huberdeau, de Brébeuf et de La Conception ont une population inférieure à 1500 habitants et occupent une superficie relativement restreinte du territoire. Cependant, de par leurs caractéristiques biophysiques, elles occupent un environnement approprié pour les activités agricoles.

Carte 2 **Municipalités de la MRC des Laurentides**



2 Historique de la colonisation et de l'agriculture dans la MRC des Laurentides

La colonisation des « Cantons du Nord », c'est-à-dire les terres boisées et montagneuses situées au nord des comtés de Terrebonne, Deux-Montagnes et Argenteuil, s'est lentement amorcée dans la deuxième partie du 19^e siècle pour s'accélérer grandement dans les décennies 1870 à 1890 autour du développement de l'agriculture. Cependant, malgré quelques soubresauts ponctuels, le mouvement de colonisation a ensuite perdu rapidement de sa vigueur à partir du début des années 1900. Le lent déclin du secteur agricole s'est accentué dans la deuxième moitié du 20^e siècle, lorsque la spécialisation et la consolidation des entreprises ont fait chuter dramatiquement la population agricole et forcé l'abandon de plusieurs terres agricoles marginales.

La rareté des terres agricoles dans les « vieilles » paroisses et surtout le besoin de juguler l'exode massif des canadiens-français vers les états industriels de la Nouvelle-Angleterre comptent parmi les principales raisons à l'origine de ce mouvement de colonisation vers les Cantons du Nord.

C'est ainsi vers les années 1870 que s'amorcera, sous l'impulsion de l'église et avec l'aide du gouvernement de la province de Québec, un mouvement concerté visant à occuper et cultiver les terres situées le long de la rivière du Nord et à y installer des familles de colons.

Avant que ne s'amorce ce grand mouvement cependant, la région était connue et exploitée depuis un certain temps par les industriels du bois, qui possédaient d'immenses concessions dans la région. Quelques espaces défrichés et situés dans les vallées de rivière étaient même cultivés par ces compagnies afin de fournir une partie des denrées consommées sur les chantiers. Il en était ainsi des trois fermes de la compagnie de bois « Hamilton Brother »; La ferme d'en-Bas (Labelle), du Milieu (L'Annonciation) et d'en-Haut (l'Ascension). (Laurin, 1989)

2.1 Faire de la terre neuve

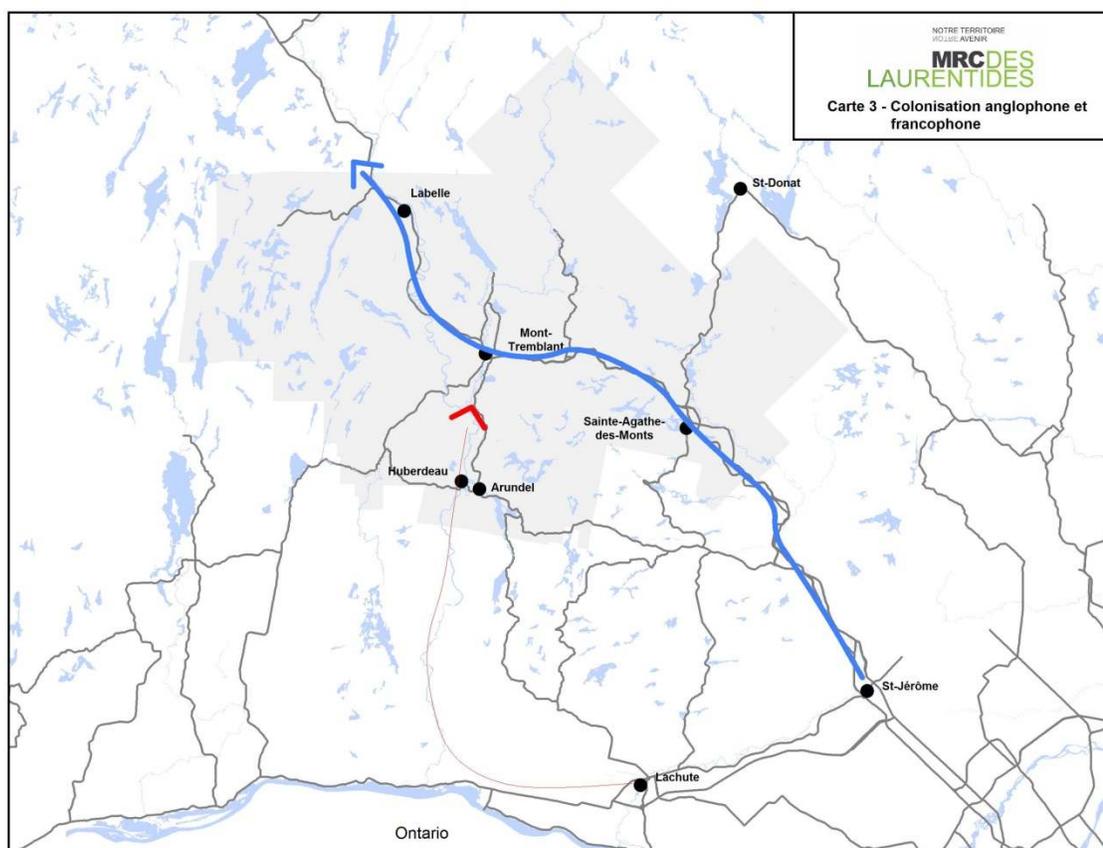
Après Ste-Adèle en 1852, la paroisse de Ste-Agathe est fondée en 1863. Le mouvement de colonisation s'étend ensuite simultanément vers l'est dans ce qui est aujourd'hui Val-David, Ste-Lucie et Val-des-Lacs (autrefois appelé St-Agricole) et au nord, en direction des plaines du Canton d'Arundel.

Les plaines du Canton d'Arundel, qui s'étendent le long de la rivière Rouge entre le territoire qui forme aujourd'hui le secteur St-Jovite de Mont-Tremblant autour de l'affluent de la rivière de la Diable jusqu'aux municipalités d'Huberdeau et d'Arundel, est l'objet de toutes les convoitises. En effet, une course y est engagée afin de s'accaparer de ces bonnes terres et d'y installer des colons.

D'un côté, on y retrouve l'église catholique et ses ouailles, qui remontent la rivière du Nord en y fondant des paroisses, et de l'autre, les colons anglo-protestants en provenance du comté d'Argenteuil, qui remontent le cours de la rivière rouge en y fondant dans communautés agricoles (Cantons de Grenville, Harrington et Montcalm).

Sous l'impulsion de personnages comme le Curé Labelle, le mouvement de colonisation poursuit ensuite sa progression vers le nord le long de la rivière Rouge, pour éventuellement atteindre les cantons de Clyde, Joly et La Minerve, dans ce qui forme aujourd'hui les municipalités de La Conception, Labelle et La Minerve. (Laurin, 1989)

Carte 3 **Colonisation anglophone et francophone**



Cependant, les difficultés des colons à cultiver une terre souvent inadéquate, particulièrement dans la partie sud et est de la MRC, ainsi que le développement de l'industrie du bois et plus tard du tourisme, auront rapidement pour effet de retourner à la friche puis en boisé la presque

totalité de ce qui avait été défriché quelques décennies plus tôt dans la région de Ste-Agathe, ainsi qu'une partie non-négligeable des terres situées à l'extérieur des vallées de la Rouge et de la Diable (Soucy, 1983).

2.2 Le développement de l'industrie laitière au Québec et dans la région

C'est dans la seconde moitié du 19e siècle que le blé en provenance du Manitoba et des provinces de l'Ouest canadien supplante la production de la province de Québec. L'impossibilité de concurrencer la qualité et la quantité de céréales produites en provenance de l'Ouest amène l'élite dirigeante du Québec à tenter d'orienter l'agriculture de la province vers la production animale, particulièrement la production laitière.

Le développement du chemin de fer du « P'tit train du Nord » rendra cette orientation possible dans la région, le long des terres ayant le meilleur potentiel agricole. En effet, le beurre produit dans les laiteries locales sera expédié par voie ferrée vers St-Jérôme et vers Montréal.

Ainsi, l'ouverture graduelle du « P'tit train du Nord » reliant St-Jérôme à Ste-Agathe à partir de 1892 et plus au Nord dans les années suivantes aura permis de dynamiser l'agriculture de l'époque en offrant certains débouchés commerciaux. Ceci permettra de développer les bases d'une agriculture davantage basée sur la culture de fourrages destinées aux bovins pour la production de produits laitiers, soit le beurre et le fromage. À titre d'exemple, on retrouve en 1902 à St-Jovite, 5 établissements produisant du fromage (Laurin, 1989).

2.3 Déclin rapide de l'agriculture après 1945

La crise économique des années 1930 aura pour effet de garder les cultivateurs sur leur terre malgré des conditions difficiles, tout comme la hausse importante de la demande de produits agricoles durant la Seconde Guerre mondiale. Cependant, l'après-guerre est marqué par un abandon massif de terres et un important déclin de la population agricole. On assiste comme ailleurs au Québec à une consolidation et une spécialisation des entreprises.

Ainsi au début des années 1960 dans les Hautes-Laurentides, incluant la région de Mont-Laurier, 95% des superficies exploitées le sont en fonction de l'alimentation animale, soit du foin cultivé, des pâturages et de l'avoine. On retrouve à cette époque dans les vallées de la Rouge et de la Lièvre pas moins de 7 beurreries, 1 fromagerie et 2 laiteries.

Mais malgré cette spécialisation, les revenus tirés du travail en chantier et dans l'industrie forestière compte encore pour près de 20% des revenus des cultivateurs de l'époque (Laurin, 1989).

2.4 L'agriculture aujourd'hui

L'agriculture sur le territoire de la MRC fait toujours face à plusieurs défis. Certains des enjeux d'hier sont toujours d'actualité, par exemple celui d'obtenir des revenus agricoles suffisants pour faire vivre les agriculteurs et leurs familles. Encore aujourd'hui, environ le tiers (45 sur 150) des exploitants agricoles déclare consacrer plus de 30 heures par semaine pour un travail salarié (Statistiques Canada, 2012). La consolidation et la spécialisation sont toujours à l'ordre du jour et résultent en un nombre toujours plus restreint d'entreprises agricoles.

L'évolution de la population et des tendances sociétales font émerger d'autres défis que l'agriculture de la MRC devra relever afin de tirer son épingle du jeu. On peut évoquer la hausse spectaculaire de la valeur des terres et l'acquisition de terres par des non-agriculteurs par exemple. Parallèlement, de nouvelles opportunités font surface, et on assiste à un certain renouveau pour des entreprises spécialisées dans des créneaux en émergence (agriculture biologique, petits fruits, agrotourisme, etc.).

Bien que la population agricole soit en diminution sur le territoire, il existe toujours une forte mobilisation sociale autour de l'agriculture pour certaines municipalités ou certains secteurs de la MRC. Ainsi, la publication d'un livre sur les fermes de Brébeuf et la démarche de revitalisation « Let's go Arundel », tous deux réalisés en 2012 et 2013, ont permis de constater l'importance que les activités agricoles occupent toujours, non seulement dans l'économie de ces territoires, mais également dans l'imaginaire collectif et dans le sentiment d'appartenance de ces populations.

De même, le succès populaire des « Journées portes ouvertes sur les fermes du Québec » organisées par l'UPA depuis quelques années ainsi que divers événements tournant autour de l'agriculture sur le territoire (Fête des récoltes à la Ferme Morgan à Montcalm, Festival des sucres à La Minerve) illustre l'intérêt que suscitent toujours les activités agricoles auprès de la population de la MRC.

Il semble donc essentiel pour l'avenir agricole du territoire de tenir compte de ces nouvelles réalités et de bien en saisir les opportunités, tout en consolidant les forces qui ont permis à la région de développer un secteur agricole résilient à travers le temps malgré les difficultés.

2.5 Constats et éléments d'analyse pour l'historique de l'agriculture dans la MRC

L'histoire du territoire de la MRC est étroitement liée à la colonisation par l'agriculture.

- « Faire de la terre neuve », l'idée derrière l'œuvre colonisatrice du Curé Labelle qui a nourri l'imaginaire des nouveaux arrivants francophones.
- L'arrivée des colons anglophones qui ont peuplé les cantons du Nord et ont fondé des communautés en suivant la rivière Rouge vers le Nord.

Il existe toujours une forte mobilisation sociale autour de l'agriculture pour certaines communautés.

- Le lancement d'un livre sur l'histoire des fermes de Brébeuf à l'hiver 2013 a permis de rassembler une partie importante de la population et de constater la vitalité de l'agriculture dans cette communauté.
- La consultation publique d'Arundel (3 juin 2013) et la démarche de consultation et de revitalisation « Let's go Arundel » ont permis de constater la place centrale qu'occupe l'agriculture dans les préoccupations de la communauté.
- Succès populaire de divers événements sur le territoire ayant l'agriculture et les activités agricoles comme thématique.

3 Les conditions biophysiques

3.1 La topographie et les paysages

Le relief montagneux et la présence de nombreux lacs et cours d'eau font en sorte que les Laurentides sont reconnues depuis longtemps pour la qualité de ses paysages. D'ailleurs, la région administrative des Laurentides a été la première à se doter d'une charte de protection des paysages naturels et bâtis. Les municipalités et organismes signataires de la charte reconnaissent les paysages comme bien commun et s'engagent, notamment, à reconnaître, protéger et mettre en valeur les paysages naturels et humanisés de la région³. Un atlas des paysages est d'ailleurs en cours de réalisation dans le cadre d'un laboratoire rural financé par le Ministère des Affaires municipales, régionales et de l'occupation du territoire⁴.

Ainsi, le paysage du territoire de la MRC des Laurentides représente dans l'imaginaire collectif un paysage de montagnes, de lacs et de forêts parsemés de villages au caractère champêtre. Cette image d'authenticité serait au cœur du sentiment identitaire de la région, et serait un facteur clé dans le succès du développement de la villégiature et de l'industrie touristique (Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc, 2009).

Le territoire de la MRC des Laurentides est presque entièrement occupé par le domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune, qui est inclus dans la zone de la forêt feuillue. Les arbres les plus représentatifs de ce domaine sont bien évidemment l'érable à sucre et le bouleau jaune. On retrouve également dans ce domaine bioclimatique les essences suivantes; hêtres à grandes feuilles, érables rouges, chênes rouges, pruches du Canada, et sapins baumiers. Les endroits humides sont fréquemment occupés par les thuyas occidentaux, alors que les milieux secs sont souvent colonisés par les pins blancs (PPMV, 2001).

Deux grandes régions naturelles correspondent au territoire de la MRC, soit;

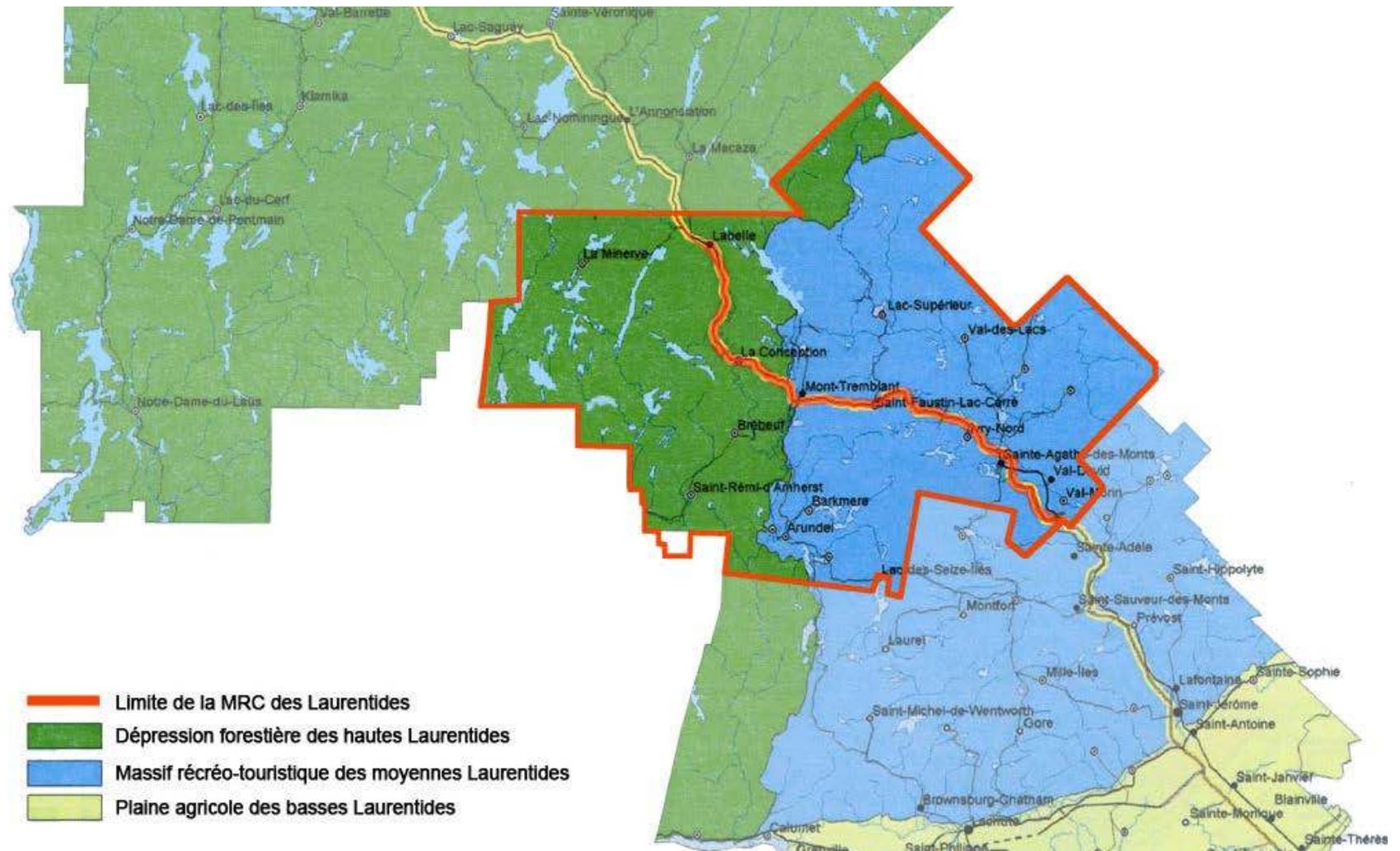
- Le massif du Mont-Tremblant ou massif récréotouristique des moyennes Laurentides. On y retrouve des sommets élevés, les deux tiers de la région se retrouvant entre 350 et 550 mètres d'altitudes avec un point qui culmine à 968 mètres, soit le Mont-Tremblant. Cette région est caractérisée par une forte présence de la villégiature et des activités récréotouristiques et est très propice aux activités agricoles.
- La dépression de Mont-Laurier ou dépression forestière des hautes Laurentides. On y retrouve une alternance de vallées et de petits

³ http://www.lespaysdenhaut.com/DATA/DOCUMENT/livret_Charte.pdf

⁴ http://www.crelaurentides.qc.ca/wp-content/uploads/2012/05/Pr%C3%A9sentation_paysage.pdf

massifs favorables à une occupation agroforestière. Environ les trois quarts de cette région sont situés à une altitude allant de 150 à 300 mètres. À l'exception du potentiel acéricole qui se retrouve sur l'ensemble du territoire, c'est dans cette région naturelle que l'on retrouve des activités agricoles.

Carte 4 Régions naturelles de la MRC des Laurentides



Source : Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc (2009)

3.2 Les sols

Le territoire de la MRC étant montagneux et forestier à 89%, les sols ayant le meilleur potentiel agricole sont situés au creux des vallées, particulièrement le long de la vallée de la rivière Rouge et dans une moindre mesure, dans la vallée de la rivière de la Diable.

L'inventaire des terres du Canada, réalisé à partir du début des années 1960 pour l'ensemble du pays, évalue le potentiel des terres selon leurs possibilités d'utilisation agricole pour l'ensemble du territoire habité des provinces canadiennes en fonction de leurs limitations. 7 classes de sols sont considérées.

Tableau 3 Description des classes de sols de l'Inventaire des terres du Canada

Classe 1	Aucun facteur limitatif
Classe 2	Limitations modérées qui exigent l'application de mesures ordinaires de conservation
Classe 3	Facteurs limitatifs assez sérieux qui réduisent la gamme des cultures possibles et exigent des mesures particulières de conservation
Classe 4	Facteurs limitatifs très graves qui restreignent la gamme des cultures et/ou imposent des mesures spéciales de conservation
Classe 5	Facteurs limitatifs très sérieux qui restreignent l'exploitation à la culture de plantes fourragères vivaces
Classe 6	Sols aptes uniquement à la culture de plantes fourragères vivaces
Classe 7	Aucune possibilité pour la culture ou pour le pâturage permanent

Source : IRDA, 2013

On retrouve au tableau suivant la répartition de la superficie du territoire de la MRC des Laurentides en fonction des classes de sol. On y constate que les sols de classe 1 et 2 sont complètement absents, alors que les sols de classe 3 représentent environ 36% des superficies de la zone agricole désignée. Par comparaison, environ 25 à 30% du total des superficies zonées agricoles au Québec sont représentés par des sols de classes 1, 2 et 3.

Les sols que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire de la MRC des Laurentides sont en très grande majorité de catégorie 7, c'est-à-dire sans possibilité pour la culture ou même le pâturage. Ces superficies représentent la partie boisée de la zone agricole désignée. Par contre, si les conditions sont réunies, ils peuvent s'avérer des sols propices pour la croissance des arbres, notamment les érables et autres essences nobles, ou pour la culture de fruits indigènes.

Tableau 4 **Répartition des superficies selon les possibilités agricoles
(en hectares),
MRC des Laurentides**

Classes	Superficie (ha)	Pourcentage
1	-	-
2	-	-
3	5 443	36 %
4	2 422	16 %
5	1 330	9 %
6	-	-
7	5 887	39 %
Total	15 163	100%

Source : MRC des Laurentides, 2013

Carte 5 **Potentiel agricole**

La carte 5 indique que la partie cultivée de la zone agricole désignée de la MRC des Laurentides comprend une majorité de sols de classe 3 et 4, soit des terres ayant des limitations pouvant être assez importantes, mais qui peuvent faire l'objet de mesures correctrices. Parmi celles-ci, mentionnons le drainage, l'irrigation, la modification de la structure du sol ou l'érection d'ouvrages de protection contre les crues.

Les sols généralement sablonneux de la zone agricole de la MRC permettent un très bon drainage naturel et un réchauffement assez hâtif de la température du sol au printemps. Mentionnons aussi que les sols du territoire sont en général exempts de pierrosité. De plus, certains travaux de drainage ont été effectués sur le territoire. Par exemple, sans connaître l'ampleur exacte de ce qui a été réalisé, au moins une cinquantaine de plans de drainage pour différents lots agricole de la MRC ont été faits avec le soutien technique et financier du MAPAQ jusqu'en 1993.

Selon un conseiller local du MAPAQ, les principales contraintes par rapport au sol de la zone agricole de la MRC des Laurentides se situent au niveau de la fertilité faible et du niveau élevé d'acidité naturelle des sols. Ces contraintes peuvent facilement faire l'objet de corrections par l'ajout de fertilisation organique ou chimique et par le chaulage des sols.

Les sols faisant l'objet d'améliorations peuvent devenir propices pour une production végétale plus productive ou intensive (céréales, fruits et légumes, etc.)

Ainsi, malgré les limitations associées à la classe de sols, il est possible, pour les sols de classe 3, d'obtenir un « *...rendement moyennement ou assez élevé, pour une gamme plutôt vaste de grandes cultures adaptées à la région* » (IRDA, 2013).

Les sols de classe 4, quant à eux, « *réduisent le nombre de cultures possibles, diminuent le rendement des diverses cultures et, parfois, nuisent considérablement au succès des récoltes (...)* Le rendement des sols de cette classe s'échelonne de faible à moyen pour une gamme restreinte de cultures, mais il se peut qu'une récolte particulièrement bien adaptée procure un rendement plus élevé » (IRDA, 2013).

3.3 Conditions agro climatiques

Le climat de la région est propice aux cultures fourragères, qui sont les cultures les plus présentes sur le territoire. Les données climatiques au tableau 5 sont pour la région des basses Laurentides (St-Eustache et Deux-Montagnes) et des hautes Laurentides (Mont-Laurier), le territoire de la MRC se situant entre les deux. On y constate un grand écart entre ces deux points pour l'ensemble des données, le climat s'adoucissant généralement du nord vers sud.

Cette tendance est également illustrée aux cartes des pages suivantes. On constate en effet une probabilité de dernier gel printanier plus hâtif et un

premier gel automnal plus tardif dans la région d'Arundel et au sud de la zone agricole comparativement au territoire correspondant aux municipalités de Labelle et La Minerve. La longueur de la saison sans gel est donc plus longue au sud, de même que les unités thermiques mais sont plus élevés. Ces dernières peuvent atteindre environ 2200 UTM, comparativement à environ 1900 UTM à La Minerve.

Tableau 5 **Sommaire climatique**

	Dernier gel printanier	Premier gel automnal	Période sans gel	Saison de croissance			
	Base de 0 °C, probabilité de 50%		base de 0 °C, probabilité de 90%	Début	Fin	Longueur	Unités thermique maïs
St-Eustache-Deux-Montagnes	29 avril au 7 mai	30 sept au 7 oct	125 à 140 jours	10 - 14 avril	31 oct au 4 nov	201 jours	2600 UTM
Mont-Laurier	26 mai au 3 juin	5 au 12 septembre	80 à 95 jours	30 avril-10 mai	16 au 20 octobre	173 jours	1900 UTM

Source : MAPAQ (2001)

En plus de la latitude, à l'échelle locale, divers facteurs influencent la température, notamment l'altitude, la présence de nappes d'eau et l'orientation des pentes par rapport au soleil. Par exemple, la température décroît de 0,4°C à 1°C par 100 mètres d'élévation. Ainsi, des zones où l'altitude est plus élevée peuvent être plus froides en moyenne que des zones situées plus au nord, mais à plus basse altitude. De même, la présence de nappes d'eau importantes se traduira par des températures moyennes plus froides au printemps et à l'été, mais des températures plus clémentes à l'automne, allongeant ainsi la période sans gel. L'orientation des pentes vers le sud, quant à elle, permet de recevoir une plus grande quantité d'énergie solaire que les pentes orientées vers le nord, ce qui favorise la croissance des végétaux. (PPMV, 2001).

Le tableau suivant indique les températures moyennes enregistrées à la station météorologique de St-Faustin de 1971 à 2000. En tenant compte de ces données, des facteurs mentionnés précédemment qui participent à un microclimat et du type de sols, on peut évaluer approximativement les possibilités culturales pour l'implantation et la croissance des végétaux annuels ainsi que la survie hivernale des végétaux pluriannuels.

Ainsi les températures moyennes enregistrées en janvier, soit le mois le plus froid, sont de -13,2°C, avec un minimum quotidien de -18,5°C. Bien que des mesures d'atténuation soient possibles et que des facteurs microclimatiques puissent faire varier ces données, il est important d'en tenir compte lors de l'implantation de certaines cultures pluriannuelles de petits fruits et d'arbres fruitiers, qui doivent être en mesure de résister à de telles températures.

Tableau 6 **Données de la station météorologique de St-Faustin, 1971 à 2000.**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne
	TEMPÉRATURE												
Moyenne quotidienne (0°C)	-13,2	-11,2	-4,5	3,5	11,0	15,3	17,9	16,7	11,6	5,4	-1,3	-9,7	3,5
Écart type	3,0	2,9	2,5	2,1	1,7	1,1	1,1	1,2	1,3	1,7	1,5	3,3	2,0
Maximum quotidien (0°C)	-7,9	-5,5	1,0	8,7	17,1	21,2	23,7	22,2	16,8	9,8	2,4	-4,8	8,7
Minimum quotidien (0°C)	-18,5	-16,9	-10,0	-1,7	4,9	9,4	11,9	11,2	6,4	1,1	-5,1	-14,5	-1,8

Source : Statistiques Canada, 2013

Carte 6 **Dernier gel printanier**

Carte 7 **Premier gel automnal**

Carte 8 **Longueur de la période sans gel (en jours)**

Carte 9 **Somme annuelle des degrés-jours**

Carte 10 **Cumul des unités thermiques maïs**

Carte 11 **Zone de rusticité**

3.4 Constats et éléments d'analyse pour les conditions biophysique du territoire de la MRC des Laurentides

La valeur des paysages et l'importance de leur protection sont reconnues par les institutions régionales.

- La Charte de protection des paysages naturels et bâtis offre une protection sommaire particulièrement pour les sommets et versants de montagne. Elle n'offre pas de protection particulière pour les paysages agricoles.

La saison de croissance est de courte durée et les sols cultivés ont des limitations biophysiques importantes, mais ces limitations peuvent faire l'objet d'améliorations.

- L'impossibilité de cultiver sur une partie importante du territoire de la MRC (relief montagneux, présence de nombreux lacs et rivières) a permis d'éviter en très grande partie des problèmes de pollution vécus ailleurs et reliés à l'intensification de l'agriculture. Les plans d'eau et les sols sont donc exempts de contaminations, et propices pour des formes d'agriculture fortement désirées socialement (agriculture biologique, agriculture moins axée sur l'apport d'intrants chimiques, agroforesterie, etc.).
- Les températures hivernales durant le mois le plus froid (janvier) sont en moyenne de -13,2°C, avec un minimum quotidien moyen de -18,5°C, ce qui limite la culture de certains végétaux pluriannuels qui ne peuvent survivre à ces températures.
- Malgré des facteurs limitatifs importants, des améliorations ont été apportées (drainage, etc.). De plus, l'amélioration des connaissances et des méthodes culturales et l'introduction de nouveaux cultivars permettent une plus grande diversification des cultures. Ainsi, la qualité et le rendement de la luzerne et des fourrages en certains endroits se comparent à ce que l'on retrouve dans la région des Basses-Laurentides, et des résultats intéressants ont été obtenus pour le soya selon un conseiller régional du MAPAQ.

Les changements climatiques auront un impact difficile à prévoir sur l'agriculture de la région.

- Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'augmentation de la température globale sur la planète sera de 0,3°C à 4,8°C d'ici la fin du siècle et les changements climatiques se traduiront par une plus grande fréquence de phénomènes climatiques extrêmes (inondations, sécheresses, etc.).

4 Caractérisation des secteurs de la zone agricole

4.1 Demande à portée collective

La demande à portée collective (article 59) est une disposition de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) introduite en 1997 et qui permet à une MRC, après révision de son schéma d'aménagement et la caractérisation de sa zone agricole, de déterminer dans quels cas et à quelles conditions un nouvel usage résidentiel peut être implanté en zone agricole.

En 2004, la MRC des Laurentides a été l'une des premières au Québec à déposer une demande à portée collective auprès de la CPTAQ. Celle-ci ne portait toutefois que sur le volet des îlots déstructurés. Par la suite, en 2010, la MRC a déposé une nouvelle demande portant sur les deux volets d'une demande à portée collective, soit l'identification de secteurs dynamiques et viables, de même que l'identification de nouveaux îlots déstructurés. Les caractéristiques des secteurs dynamiques et viables, ainsi que celles des îlots déstructurés sont présentées au tableau suivant.

Tableau 7 **Caractérisation des secteurs en vertu de la demande à portée collective**

Secteur dynamique	Secteur viable	Îlots déstructurés
<ul style="list-style-type: none">▪ Prédominance de l'agriculture sur les autres activités et usages▪ Champs cultivés et exploitations agricoles prospères ou érablières en exploitation	<ul style="list-style-type: none">▪ Potentiel et dynamisme moindre, qui se reflètent par des investissements moindres, une valeur foncière moins élevée, des superficies de sols en friche d'étendue variable et de prédominance de la forêt▪ Potentiel et conditions permettant à l'agriculture de se développer	<ul style="list-style-type: none">▪ Entités ponctuelles de superficie restreinte, déstructurés par l'addition d'usages non agricoles▪ Présence de lots vacants enclavés et irrécupérables pour l'agriculture

L'élaboration de cette demande à portée collective s'est faite en collaboration avec les représentants de la MRC, des municipalités, du conseil consultatif agricole (CCA) et de la Fédération régionale de l'UPA Outaouais-Laurentides avec la collaboration de l'UPA locale.

La décision de la CPTAQ a ainsi permis de reconnaître les secteurs dynamiques et viables de la zone agricole, de même que 58 îlots déstructurés. La carte 12 et le tableau suivant présentent ces résultats.

Carte 12 **Secteur dynamique et secteur viable de la zone agricole
de la MRC des Laurentides**

Tableau 8 **Résultat de la demande à portée collective**

	Superficie (ha)	Pourcentage (%)
Secteurs dynamiques	5001	33
Secteurs viables (4 ha)	447	3
Secteurs viables (10 ha)	9351	62
Îlots déstructurés	364	2
Total :	15 163	100

Cette décision de la CPTAQ indique qu'il y a un potentiel de 59 résidences dans les secteurs viables, et de 139 à l'intérieur des îlots déstructurés. Voir à cet effet les cartes portraits des municipalités à la section 5.4.

4.2 Morcellement foncier

La répartition de la superficie des terrains situés dans la zone agricole désignée de la MRC permet de connaître l'état du morcellement et de la déstructuration de la zone agricole. Rappelons que la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* permet l'aliénation d'une superficie d'au moins 100 hectares si la superficie résiduelle contiguë forme une entité foncière d'au moins 100 hectares.

Ainsi, le tableau 9 indique que les $\frac{3}{4}$ des 1252 lots situés en zone agricole ont une superficie inférieure à 5 hectares, alors que seuls 22 lots possèdent une superficie supérieure à 100 hectares. Notons que divers types de tenures sont possibles pour les entreprises agricoles enregistrées. Ces dernières peuvent être propriétaire ou locataire d'un ou plusieurs lots.

Tableau 9 **Répartition des terrains en zone agricole par classe de superficies et municipalité**

Municipalités	<1 ha	1 à 5 ha	5 à 20 ha	20 à 60 ha	60 à 100 ha	100 ha et plus	Total
Arundel	121	25	10	20	12	2	190
Brébeuf	166	24	7	20	12	2	231
Huberdeau	61	12	8	18	9	3	111
La Conception	214	45	18	29	8	7	321
La Minerve	55	16	12	15	6	5	109
Labelle	56	18	19	12	10	1	116
Montcalm	14	4	2	-	2	-	22
Mont-Tremblant	92	8	18	23	8	3	152
Total	779	153	94	137	67	22	1252

Source : MRC des Laurentides, 2013

4.3 Occupation de la zone agricole à des fins résidentielles

Un total de 643 résidences et chalets non rattachés à des entités agricoles sont présents dans la zone agricole désignée. De ce nombre, 501 unités sont situées sur des terrains occupant une superficie inférieure à 1 hectare. Cependant, puisqu'un certain nombre de ces unités sont situées sur des superficies importantes, c'est environ 2 434 hectares de la zone agricole désignée qui est occupée par ces unités. On retrouve au tableau 10 la répartition de ces unités et leur superficie par municipalité.

On remarque une plus grande densification des résidences situées en zone agricole dans les municipalités de Brébeuf et La Conception par rapport aux municipalités davantage agroforestières telles que Huberdeau, La Minerve et Labelle.

Tableau 10 **La fonction résidentielle dans la zone agricole, MRC des Laurentides**

Municipalité	Nombre de résidences	Superficie occupé par les résidences en zone agricole (ha)
Arundel	89	224
Brébeuf	141	170
Huberdeau	63	503
La Conception	162	297
La Minerve	53	469
Labelle	64	455
Montcalm	7	17
Mont-Tremblant	64	299
Total	643	2 434

Source : MRC des Laurentides, 2013

4.4 Carrières, sablières et gravières

L'exploitation d'un site d'extraction doit faire l'objet d'une autorisation au préalable de la part de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), à moins d'opérer en raison de droits acquis.

Les sites d'extractions qui étaient exploitées avant 1972, soit avant l'entrée en vigueur de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), bénéficient de droit acquis pour l'extraction qui s'étend à l'ensemble du lot de l'exploitant. Ces sites sont donc recherchés par les entreprises d'extractions puisque lorsqu'il est prouvé qu'ils bénéficient de droit acquis, les superficies concernées peuvent s'avérer très importantes.

On dénombre 26 sites d'extractions situés en zone agricole dans la MRC des Laurentides. Ces sites occupent une superficie d'environ 88 hectares et sont concentrés dans deux municipalités, soit La Conception et Brébeuf. La répartition des sites d'extraction est illustrée au tableau suivant.

Tableau 11 Sites d'extraction et superficie, MRC des Laurentides

Municipalité	Nombre de sites d'extractions	Superficie occupée (ha)
Arundel	2	9,8
Brébeuf	9	37,9
Huberdeau	2	0,9
La Conception	7	32,9
La Minerve	3	3,5
Labelle	1	1,5
Mont-Tremblant	2	0,8
TOTAL	26	87,3

Source : MRC des Laurentides, 2013

4.5 Constats et éléments d'analyse sur la caractérisation des secteurs de la zone agricole

La MRC des Laurentides a été une pionnière quant à la gestion de son territoire agricole et à une très bonne connaissance de celui-ci.

Une dynamique de concertation s'est établie entre la MRC et les organisations représentant les agriculteurs (UPA au niveau local et régional) et l'agriculture (CCA, Direction régionale du MAPAQ, CPTAQ).

- -L'article 59 s'est fait suivant la volonté politique du conseil des maires afin de mieux connaître et préserver la zone agricole.

La demande à portée collective a permis d'identifier des secteurs viables où la construction de résidences est permise sur des terrains vacants de superficies suffisantes (plus de 4 ha ou 10 ha selon les secteurs).

Une forte majorité de terrains situés en zone agricole possède une superficie inférieure à 5 hectares.

La présence de sites d'extractions en zone agricole bénéficiant de droits acquis peut fragiliser le caractère dynamique de l'agriculture dans certains secteurs.

5 Le portrait de la zone agricole de la MRC des Laurentides

La zone agricole de la MRC des Laurentides a été décrétée en 1982 et comprend les terres généralement les plus fertiles héritées de la colonisation et qui se retrouvent principalement dans l'axe de la rivière Rouge traversant le territoire du nord au sud-est. La superficie de la zone agricole sur le territoire est de 15 163 hectares. Depuis la révision de la zone agricole désignée terminée en 1992 à l'échelle du Québec, 2 hectares du territoire de la MRC des Laurentides ont été inclus alors que 38 hectares ont été exclus de la zone agricole par décision de la Commission de protection du territoire du Québec (CPTAQ).

5.1 Occupation de la zone agricole par des entreprises agricoles enregistrées (EAE)

Sur les 15 163 hectares qui forment la zone agricole désignée de la MRC des Laurentides, 8611 hectares sont exploités par des entreprises agricoles enregistrées (EAE), ce qui correspond à 57%. Ce taux d'occupation de la zone agricole par des EAE est de 58% pour la région administrative des Laurentides. On entend par « exploité » l'ensemble des superficies qui sont propriétés d'agriculteurs enregistrés ou qui leur sont loués, ce qui inclut donc l'ensemble des cultures ou des boisés qui sont sous leur responsabilité.

Il faut cependant mentionner que le taux réel d'occupation de la zone agricole par des EAE sur le territoire de la MRC des Laurentides est de beaucoup inférieur à 57%. En effet, ce dernier pourcentage, qui est utilisé dans les rapports annuels de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), représente la proportion de la superficie totale exploitée par les EAE d'un territoire donné divisé par la superficie de la zone agricole désignée de ce même territoire.

Cependant, sur le territoire de la MRC des Laurentides, il existe un nombre important d'EAE qui sont situées en totalité ou en partie à l'extérieur de la zone agricole désignée, soit 40. Certaines de ces EAE ont des superficies restreintes (exploitations spécialisées en horticulture ornementale, serres, aquaculture), mais la présence de plusieurs entreprises acéricoles opérant à l'extérieur de la zone agricole désignée et exploitant une superficie importante fait en sorte que sur les 8611 ha exploités par des EAE, 2206 ha sont situés à l'extérieur de la zone agricole.

On retrouve à la carte 13 la répartition actuelle des entreprises agricoles enregistrées sur le territoire de la MRC des Laurentides.

Carte 13 **Entreprises agricoles enregistrées sur le territoire
de la MRC des Laurentides**

Ainsi, la proportion d'occupation réelle de la zone agricole désignée par des EAE est plutôt estimée à 42% (MAPAQ, 2013). Le tableau 12 indique que c'est dans la MRC des Laurentides que la différence est la plus importante entre le taux d'occupation et le taux d'occupation réel.

Tableau 12 **Superficies et taux d'occupation de la zone agricole pour la région des Laurentides**

MRC	Superficie de la zone agricole	Superficie exploitée totale (ha)	Taux d'occupation selon CPTAQ	Superficie exploitée hors zone agricole (ha)	Taux d'occupation réel
Antoine-Labelle	61 207	33 795	55%	3308	50%
Argenteuil	43 226	19 396	45%	626	43%
Mirabel	42 261	29 346	69%	176	69%
Deux-Montagnes	16 059	11 770	73%	89	73%
Les Laurentides	15 163	8 611	57%	2206	42%
Thérèse-de-Blainville	10 624	6 871	65%	43	64%
La Rivière-du-Nord	6 435	3042	47%	555	39%
Les Pays-d'en-Haut	101	237	100%	277	0%
Total	195 076	113 067	58%	7280	54%

Source : MAPAQ, 2013 et CPTAQ, 2012

5.2 Zone agricole et municipalités

Les 15 163 hectares de la zone agricole désignée de la MRC des Laurentides traversent principalement les municipalités de Labelle, La Conception, Brébeuf, Mont-Tremblant, Huberdeau, Arundel et Montcalm. La municipalité de La Minerve, plus à l'ouest, possède également une zone agricole permanente d'importance. Quelques hectares se retrouvent également dans les municipalités de Lac Supérieur, Val-des-Lacs et Val-Morin.

Tableau 13 Répartition de la zone agricole en superficie par municipalité

Municipalités	Superficie du territoire municipal	Superficie de la zone agricole dans la municipalité	Pourcentage du territoire municipal en zone agricole	Pourcentage de la zone agricole dans la MRC
Arundel	6 374 ha	2 259 ha	35%	14.9%
Brébeuf	3 555 ha	2 049 ha	58%	13.5%
Huberdeau	5 714 ha	1 906 ha	33%	12.6%
Labelle	19 789 ha	1 647 ha	8%	10.9%
La Conception	12 630 ha	2 871 ha	23%	18.9%
La Minerve	27 621 ha	2 024 ha	7%	13.3%
Lac-Supérieur	38 550 ha	76 ha		0.1%
Montcalm	11 965 ha	132 ha		0.1%
Mont-Tremblant	23 363 ha	2 083 ha	9%	13.6%
Val-des-Lacs	12 681 ha	101 ha		0.1%
Val-Morin	4 100 ha	14 ha		0.1%
TOTAL		15 163 ha		

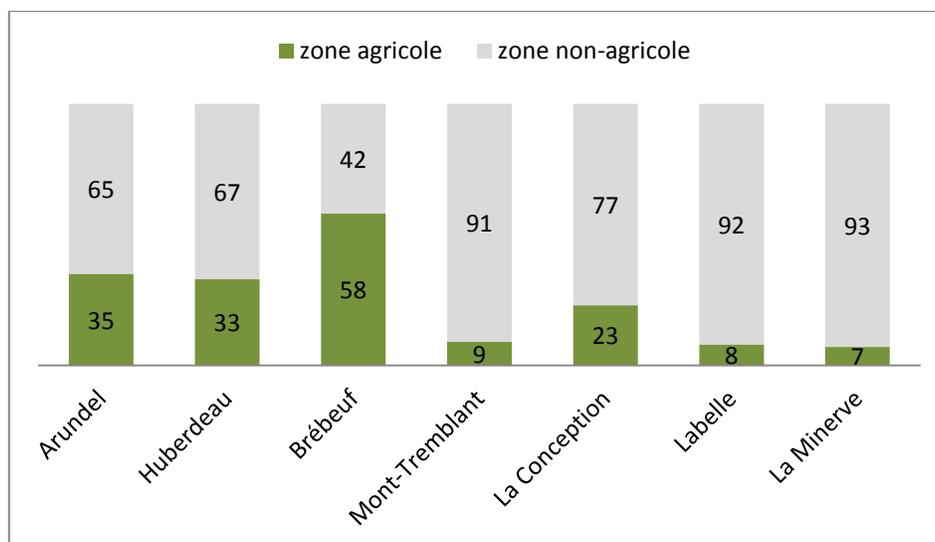
Source : CPTAQ 2012 et MRC des Laurentides (2004)

Bien que la municipalité ayant la plus grande superficie agricole de la MRC des Laurentides soit La Conception (2871 ha), c'est dans la municipalité de Brébeuf que la zone agricole occupe le territoire le plus important par rapport au territoire municipal. En effet, 58% du territoire municipal de Brébeuf est occupé par la zone agricole.

Une partie importante du territoire municipal d'Arundel (35%) et d'Huberdeau (33%) est aussi occupé par la zone agricole, tout comme La Conception (23%) dans une moindre mesure.

La zone agricole occupe une proportion relativement marginale dans les municipalités de Mont-Tremblant (9%), Labelle (8%) et La Minerve (7%), comme l'illustre le graphique 1.

Graphique 1 **Importance de la zone agricole par municipalité en pourcentage**



Le tableau 14 indique, par municipalité, la répartition de la superficie de la zone agricole, mais également la répartition des superficies exploitées et de ce qui est cultivé. Les superficies cultivées incluent l'ensemble des cultures annuelles et pérennes à l'exception des boisés. Cette proportion est la plus élevée à Brébeuf (63%), Arundel (62%) et Mont-Tremblant (49%). Une proportion plus faible tend à démontrer le caractère davantage agroforestier des exploitations agricoles, comme c'est le cas à La Minerve (23%), La Conception (34%), Labelle (34%) et Huberdeau (42%).

Pour l'ensemble du territoire de la MRC des Laurentides, c'est environ 39% de ce qui est exploité par les EAE qui est cultivé, le reste étant forestier. Ce taux est le plus bas parmi les MRC de la région des Laurentides. En effet, par comparaison, à part la MRC d'Antoine-Labelle (46%), la proportion de terres cultivées en fonction de la superficie exploitée occupe la majorité de l'espace partout ailleurs, pour atteindre jusqu'à 79% dans la MRC de Mirabel (MAPAQ, 2013).

Tableau 14 **Portrait de l'occupation agricole par municipalité**

	Superficie de la zone agricole désignée	Superficie exploitée totale	Superficie cultivée	Portion cultivée de la zone agricole	Portion cultivée de la superficie exploitée
Municipalité	ha	ha	ha	%	%
Arundel	2 259	1 325	821	36%	62%
Huberdeau	1 906	670	282	14%	42%
Brébeuf	2 049	1 033	648	32%	63%
Mont-Tremblant	2 083	1 184	584	28%	49%
La Conception	2 871	1 067	358	12%	34%
Labelle	1 647	713	244	15%	34%
La Minerve	2 024	1 266	285	14%	23%
Amherst	2	721	15	100%	2%
Montcalm/St-Faustin/Lac-Supérieur ¹	208	546	67	32%	12%
Val-Morin/ Val-David/ Ste-Agathe/Lantier ¹	14	85	36	100%	53%
MRC des Laurentides	15 163	8 611	3342	22%	39%

¹ Pour des raisons de confidentialité, les données de ces municipalités ont été regroupées.

Source : MAPAQ 2013 et CPTAQ 2012

Pour ce qui est de la « Portion cultivée de la zone agricole », les résultats pour Amherst et le regroupement de Val-Morin/Val-David, Ste-Agathe/Lantier, qui ont des taux de 100%, sont à interpréter avec prudence étant donné le peu de superficies impliquées. Ils démontrent que la zone agricole désignée est presque inexistante dans ces municipalités, et que certaines exploitations agricoles y sont tout de même présentes. L'exemple d'Amherst est éloquent à ce sujet; 2 hectares font partie de la zone agricole désignée, alors que 15 hectares sont cultivés et 721 hectares sont exploités. La présence importante d'entreprises spécialisées en acériculture et situées en dehors de la zone agricole désignée explique cette situation.

5.3 Utilisation actuelle de la zone agricole

À partir des orthophotos, de la carte écoforestière de la région, de consultations auprès d'agriculteurs et d'une visite terrain réalisée en août 2013, un recensement de l'utilisation actuelle de la zone agricole sur le territoire a été réalisé.

Les parties cultivables de la zone agricole ont ainsi été divisées en cinq catégories permettant de qualifier l'état des cultures. Les résultats ont été cartographiés et ont permis de déterminer que la portion cultivable de la zone agricole désignée représente une superficie totale de 4 612 hectares, le reste de la zone agricole de 15 163 hectares étant très largement forestière. Ces 4 612 hectares incluent les superficies allouées aux résidences de fermes, aux bâtiments agricoles ainsi qu'aux chemins de fermes et aux stationnements de résidence de fermes.

On retrouve également dans la zone agricole désignée de faibles superficies en extraction (88 ha) et en îlots déstructurés (364 ha).

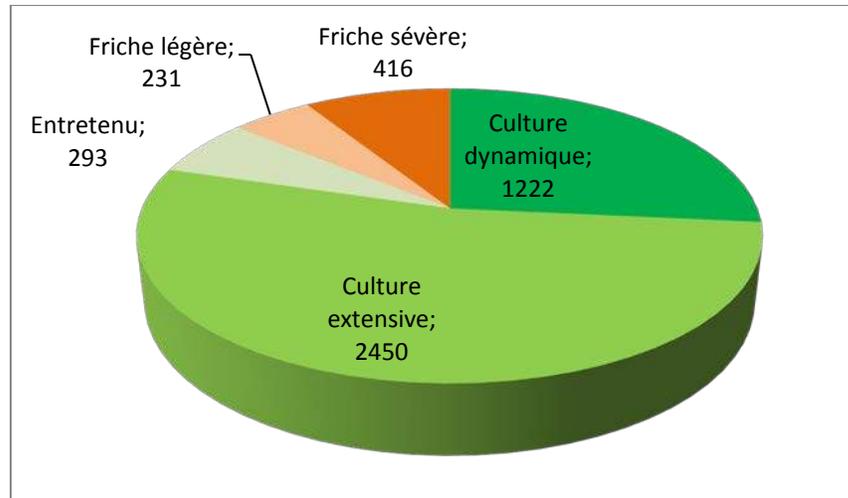
La définition des catégories de culture ainsi que leur répartition observée pour l'ensemble du territoire de la MRC sont présentées au tableau et au graphique suivant. Notons que les superficies utilisées pour l'acériculture ne sont pas considérées comme étant cultivé et n'ont donc pas été considéré dans le recensement des cultures.

Tableau 15

Définition des catégories de l'utilisation actuelle de la zone agricole et répartition sur le territoire

Catégorie	Définition et exemple	Superficies (ha)	%
Culture dynamique	Culture plutôt intensive, utilisation d'intrants généralisée, vise à récolter au moment optimum, rendement important Ex : Horticulture, grandes cultures, ensilage, foin de qualité (2 coupes/an et +), pâturage bien entretenu et productif, etc.	1 222	27%
Culture extensive	Culture plutôt extensive de foin ou pâturage, peu ou pas d'intrants, rendement variable, récolte se réalisant à différents moments dans la saison selon la disponibilité de la machinerie, de l'agriculteur, etc. Ex : Foin avec 1 coupe annuelle, pâturage extensif	2 450	53%
Entretenu	Culture très extensive, champs fauchés plus ou moins annuellement, la récolte n'est pas nécessairement ramassée, foin de piètre qualité et présence importante d'herbacées indésirables.	293	6%
Friche légère	N'a pas été entretenu depuis quelques années, présence possible de broussailles, buissons et arbustes. Pourrait être retourné en culture relativement facilement moyennant quelques investissements.	231	5%
Friche sévère	Abandonné depuis longtemps, dominance de la végétation arbustive et présence d'arbres. Le retour en culture implique des efforts et des investissements considérables.	416	9%
TOTAL		4 612 ha	100%

Graphique 2 Répartition de l'utilisation actuelle du sol (en hectare) sur le territoire de la MRC des Laurentides



Source : MRC des Laurentides, 2013

L'exercice a été réalisé uniquement pour la zone agricole désignée. On constate ainsi qu'un peu plus du quart des superficies cultivables, soit 1222 hectares, sont utilisées de façon dynamique, alors qu'un peu plus de la moitié des superficies cultivables, soit 2450 hectares, sont en culture extensive. Ainsi, en additionnant ces surfaces, c'est environ 80% de l'espace cultivable du territoire, soit 3672 hectares, qui sont effectivement en culture. Notons que les superficies attribuables aux résidences, bâtiments de ferme, chemins de ferme et stationnements de résidence sont inclus dans ce total.

Les superficies en culture diffèrent légèrement des statistiques officielles faites à partir de l'extraction des fiches d'exploitations agricoles du MAPAQ. En effet, selon ces fiches, 3342 ha sont utilisés pour la production végétale (référence; tableau 14), dont 3 124 ha en zone agricole, alors que 265 ha sont utilisés pour des résidences, des bâtiments agricoles, des chemins de ferme et des stationnements de résidence.

Bien que relativement marginale, la différence, entre ce qui a été observé sur le terrain et ce qui a été déclaré dans les fiches d'exploitations, représente probablement une estimation des cultures sans baux de location ou effectuées par des gens qui ne sont pas enregistrés comme producteur agricole. Cette superficie représenterait environ 300 hectares.

Les superficies restantes sont occupées à 6% par des superficies entretenues (293 ha), ce qui correspond à des terres menaçant de retourner en friche, et à 5% par des terres en friches légères (231 ha). Elles représentent la portion sous-utilisée du territoire, c'est-à-dire une superficie utilisée bien en deçà de son potentiel mais qui est relativement facilement récupérable pour la remise en culture et pour une meilleure valorisation. On retrouve plusieurs

de ces superficies dans la municipalité d'Arundel (voir à ce sujet la section 5.4.5).

Finalement, on retrouve 416 hectares, soit 9% des superficies cultivables, qui sont constitués de friches sévères, soit des superficies difficilement récupérables pour la culture. En effet, les efforts importants pour remettre en culture ces friches sévères (coupe d'arbres, essouchages, etc.) font en sorte qu'il est plus judicieux de concentrer les efforts de remise en culture sur les portions sous-utilisées du territoire.

Les résultats détaillés de l'utilisation actuelle du sol pour les municipalités ayant une zone agricole désignée sont intégrés à la prochaine section, dans le portrait agricole par municipalités.

5.4 Portrait agricole par municipalité

La section suivante regroupe un ensemble d'observations et de statistiques faites pour chacune des municipalités de la MRC ayant un territoire agricole et permet de mieux mettre en contexte les caractéristiques agricoles du territoire. Certains regroupements de municipalités ont été faits lorsque les caractéristiques de ces territoires le justifiaient. Des cartes thématiques qui résument le portrait et qui illustrent l'utilisation actuelle du sol permettent une représentation visuelle des observations énumérées dans cette section.

5.4.1 Municipalité de La Minerve

La zone agricole désignée de La Minerve est caractérisée par le milieu forestier et présente un potentiel acéricole important. D'ailleurs, 7 des 12 exploitations agricoles enregistrées en 2012 proviennent du secteur acéricole.

Les lots cultivables possèdent en général un important relief et sont souvent divisés en grands blocs entrecoupés de très grandes étendues forestières. Ces blocs cultivables sont donc très distancés, ce qui isole les exploitants agricoles les uns des autres sur un grand territoire.

Une partie très importante des lots cultivés sont situés à proximité de lacs et de lieux de villégiature (Lac Chapleau, Lac Marie-Louise, Lac La Minerve et Lac aux Castors). La cohabitation ne semble toutefois pas poser de problèmes.

À part la présence d'un petit verger et d'une plantation, les terres cultivables sont occupées presque exclusivement par la culture du foin.

On retrouve quelques lots en friche avancée où la topographie est très accentuée et où l'on observe la présence importante d'affleurements rocheux. On note aussi la présence de quelques grands lots plats au coin du chemin des Fondateurs et du Chemin des Pionniers qui sont simplement entretenus ou en friche légère.

Les 12 exploitations agricoles enregistrées situées dans la municipalité ont déclaré des revenus totaux de 700 000\$ en 2010. La production principale des EAE de La Minerve est présentée au tableau 16. On y constate la très forte présence des entreprises acéricoles, soit 7, parmi lesquels 3 sont certifiées biologiques.

Tableau 16

Occupation du territoire – Municipalité de La Minerve

	Bovins laitiers	Ovins	Bovins de boucherie	Acériculture	Horticulture ornementale	Autres végétaux	Total
Nb. d'EAE*	1	1	1	7	1	1	12
Unités animales	50 à 100	<50	<50				133
Superficies en culture				520 ha	<1		1266 ha

*Production principale. Un producteur peut avoir plus d'une production.

Parmi les 17 producteurs enregistrés à La Minerve, 1 seul est âgé de moins de 40 ans, et la très grande majorité, soit 13 sur 17, est âgée entre 40 et 60 ans. On compte également 3 exploitations agricoles qui prévoient vendre d'ici les 5 prochaines années, dont 2 qui ont une relève identifiée.

Tableau 17

**Nombre de producteurs agricoles selon la strate d'âge
La Minerve**

	20 à <40 ans	40 à <60	60 et +	Total
La Minerve	1	13	3	17

Il peut y avoir plus d'un producteur agricole par exploitation

En ce qui a trait au potentiel agrotouristique, La Minerve se distingue par l'importante présence de croix de chemin. Une très belle vue sur le village et sur le paysage agricole environnant est située près d'un gîte sur le chemin des Fondateurs. La Minerve est l'une des portes d'entrée de la réserve faunique Papineau-Labelle, qui fait partie de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), et compte un noyau villageois où l'on retrouve notamment une boulangerie et une pâtisserie artisanales.

Selon les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, on retrouve les caractéristiques suivantes en ce qui a trait aux entreprises agricole enregistrées (EAE) :

Tableau 18

**Caractéristiques des entreprises agricoles enregistrées à
La Minerve**

	Fabrication des produits de l'érable	Vente à la ferme	Auto-cueillette
Nb. d'EAE*	1	4	1

*Une entreprise peut posséder plus d'une caractéristique du tableau

Carte 14 **Portrait de la Minerve**

Carte 15 **Utilisation actuelle du sol à La Minerve**

5.4.2 Municipalité de Labelle

La zone agricole désignée de Labelle est très majoritairement en culture de foin. Il semble cependant qu'il y ait peu d'agriculteurs qui vivent uniquement de leurs revenus agricoles. Au cours des 15 dernières années, Labelle est l'une des municipalités ayant perdu le plus d'exploitations agricoles enregistrées. Celles-ci ont diminué de près de moitié, passant de 17 à 9.

La zone agricole est située de part et d'autre de la rivière Rouge. On peut la diviser en trois blocs relativement homogènes, soit :

- Secteur Nord-Ouest : enclave située sur le Chemin St-Cyr en direction de La Minerve sur un chemin isolé et non pavé. Présence de culture de foin sur une bonne superficie et d'une ferme bovine de taille respectable avec bâtiments récents.
- Secteur Nord-Est : situé sur le chemin de la Gare en direction de La Macaza. C'est un secteur peu dynamique où les plantations et les friches légères et sévères dominent. Un îlot déstructuré occupant une superficie de 66 acres (26 ha) y est situé. Il reconnaît une décision de la CPTAQ (dossier 124034) autorisant le lotissement, l'aliénation et l'utilisation non agricole de 2 lots de 33 acres (13 ha) où un camping a été exploité jusqu'au début des années 1980. On note aussi la présence d'un petit secteur qui se renouvelle sur le chemin des paysans, où une entreprise est en reconversion pour se diriger vers l'agrotourisme et la transformation de boissons alcoolisées et une autre est en démarrage dans la culture de petits fruits. La présence du parc linéaire pourrait s'avérer un atout pour ces entreprises.
- Secteur Sud : situé au sud de la municipalité, le long de la rivière Rouge. Forme un secteur agricole d'importance et homogène. Secteur assez dynamique, principalement en culture de foin. Il n'y a pas de friches et il y a présence de céréales certaines années. On note aussi la présence de certaines fermes animales (bovins, ovins, équins) et de deux exploitations certifiées biologiques.

Bien que située en dehors de la zone agricole désignée, on peut voir un paysage dégradé le long de la 117 avant d'arriver au village de Labelle. Ces terres occupent une petite superficie, mais elles sont visuellement importantes et se composent d'un mélange de quelques vieux bâtiments agricoles et d'un mélange de foin coupé, entretenu ou en friche légère.

La répartition de l'utilisation actuelle des terres est illustrée à la carte 17. On y constate la nette prédominance de la culture extensive.

Les 9 exploitations agricoles enregistrées à Labelle ont déclaré des revenus totaux de 400 000\$ en 2010. Elles se répartissent dans les productions principales identifiées au tableau 19. Parmi celles-ci, 2 sont certifiées biologiques.

Tableau 19 Occupation du territoire - Municipalité de Labelle

	Équins	Ovins	Bovins boucherie	Aqua- culture	Fourrages	Horticulture ornementale	Légumes	Total
Nb. d'EAE	1	1	2	1	2	1	1	9
Unités animales	100 à 150	<50	100 à 150					277
Superficies (ha) en culture					100 à 200	1 à 5	1 à 5	713

*Production principale. Un producteur peut avoir plus d'une production.

Un seul producteur enregistré sur les 12 que compte la municipalité est âgé de moins de 40 ans. Il y a également 1 entreprise qui prévoit vendre d'ici 5 ans alors que la relève n'est pas identifiée. La répartition selon les strates d'âges des producteurs se retrouve au tableau suivant :

Tableau 20 Nombre de producteurs agricoles selon la strate d'âge – Labelle

	20 à <40 ans	40 à <60	60 et +	Total
Labelle	1	8	3	12

Il peut y avoir plus d'un producteur agricole par exploitation

Au niveau du potentiel agrotouristique, le parc linéaire traverse le territoire du nord au sud. La partie sud traverse des paysages agricoles de qualité. La piste cyclable est parallèle à la route mais en est relativement éloignée et permet de pénétrer au cœur des terres agricoles avec, en certains endroits, une ouverture sur la rivière Rouge. Au nord du village, le parc linéaire est pavé jusqu'à Mont-Laurier sur plus de 80 km. On note aussi la présence d'un centre équestre et d'un camping en bordure du parc linéaire. Le village de Labelle est un village-relais reconnu par le ministère des Transports.

Selon les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, on retrouve les caractéristiques suivantes en ce qui a trait aux entreprises agricole enregistrées (EAE) :

Tableau 21 **Caractéristiques des entreprises agricoles enregistrées à Labelle**

	Transformation (de fruits et légumes, fines herbes, plantes médicinales)	Vente à la ferme	Marché public	Agrotourisme
Nb. d'EAE	1	4	2	1

*Une entreprise peut posséder plus d'une caractéristique du tableau.

Carte 16 **Portrait de Labelle**

Carte 17 **Utilisation actuelle du sol à Labelle**

5.4.3 Municipalité de La Conception

La Municipalité de La Conception possède une superficie importante en zone agricole permanente, est plutôt dynamique et compte quelques entreprises importantes qui permettent à leur propriétaire d'exploiter leur entreprise à temps plein.

Un bloc très important de zone agricole désignée est situé au nord du village, le long de la rivière Rouge, et s'inscrit de façon relativement homogène à la suite du secteur agricole situé dans la partie sud de Labelle.

La rivière qui serpente ce bloc de territoire coupe les superficies cultivables en deux sections, soit celle du côté de la route 117, et celle du côté du chemin des Tulipes. Des pointes de terre invisibles de la route peuvent s'allonger et donner lieu à des superficies de tailles intéressantes situées dans des presqu'îles. Une partie importante de ces terres sont situées en zone humide.

La section du côté de la route 117 est caractérisée par des terres en culture généralement dynamiques et la présence importante de bovins, mais aussi de cultures maraîchères, fruitières et ornementales et de 3 kiosques à la ferme.

Le côté chemin des Tulipes est caractérisé par des superficies importantes cultivées en foin et en certains endroits en céréales. Sauf exception, l'ensemble des terres est fauché et le foin est ramassé même si les rendements peuvent être plutôt pauvres en certains endroits.

Le reste de la zone agricole désignée de La Conception forme deux petits blocs. Le premier est situé immédiatement au sud du village et est peu dynamique (présence de pâturage, de certaines friches légères et de terres entretenues) alors que l'autre, situé sur le chemin de la Montagne d'Argent, est en culture dynamique (fourrage pour une ferme laitière).

La répartition de l'utilisation actuelle des terres est illustrée à la carte 19. On y remarque la proportion importante de la catégorie « dynamique ».

Les 10 exploitations agricoles enregistrées à La Conception ont déclaré des revenus totaux de 1 million \$ en 2010. La culture principale des exploitations agricoles du territoire est illustrée au tableau 22. On constate une grande diversité de production sur le territoire. Parmi celles-ci, 1 est certifiée biologique.

Tableau 22 Occupation du territoire - Municipalité de La Conception

	Bovins laitiers	Équins	Bovins boucherie	Acériculture	Fourrages	Culture abritées	Légumes	Autres végétaux	Total
Nb. d'EAE	1	1	1	1	3	1	1	1	10
Unités animales	50 à 100	<50	50 à 100						142
Superficies (ha) en culture				<10	228	<1	10 à 20	5 à 10	1067

*Production principale. Un producteur peut avoir plus d'une production.

Parmi les 13 producteurs enregistrés à La Conception, aucun n'est âgé de moins de 40 ans. En ce qui a trait au transfert d'entreprises, une seule prévoit vendre d'ici les 5 prochaines années, et la relève de cette entreprise est identifiée. Les strates d'âges des producteurs enregistrés sont illustrées au tableau suivant.

Tableau 23 Nombre de producteurs agricoles selon la strate d'âge La Conception

	20 à <40 ans	40 à <60	60 et +	Total
La Conception	0	7	6	13

Il peut y avoir plus d'un producteur agricole par exploitation

Au niveau du potentiel agrotouristique, la route 117 et le chemin des Tulipes permettent un accès facile à des paysages agricoles de qualité et à quelques kiosques à la ferme. Une entreprise en horticulture ornementale propose des visites alors qu'une autre, spécialisée en végétalisation de berges, développe des jardins de démonstration. Un débarcadère de canot et des plages naturelles assez fréquentées sont situés à proximité de la zone agricole. On note aussi la présence d'un gîte misant sur les produits biologiques et sur une certaine expérience champêtre située sur le chemin des Tulipes et à proximité du parc linéaire.

Selon les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, on retrouve les caractéristiques suivantes en ce qui a trait aux entreprises agricoles enregistrées (EAE) :

Tableau 24 **Caractéristiques des entreprises agricoles enregistrées à La Conception**

	Transformation de fruits et légumes	Vente à la ferme	Auto-cueillette	Agrotourisme
Nb. d'EAE*	1	4	2	1

*Une entreprise peut posséder plus d'une caractéristique du tableau

Carte 18 **Portrait de La Conception**

Carte 19 **Utilisation actuelle du sol à La Conception**

5.4.4 Municipalités de Mont-Tremblant et de Brébeuf

La zone agricole désignée de ces deux municipalités forme un bloc important qui constitue le cœur de la zone agricole dynamique de la MRC des Laurentides. Celle-ci est située entre les routes 323 et 327 qui longent la rivière de la Diable en sortant de la municipalité de Mont-Tremblant ainsi que le long de la rivière Rouge en provenance de La Conception et se dirigeant vers Arundel et Huberdeau.

À l'exception du territoire situé le long du Chemin Tassé, où l'on retrouve des cultures de foins plus extensives et où on note la présence de quelques terres entretenues ou en friche légère, cette partie de la zone agricole désignée est bien structurée et continue et forme un large bloc plutôt homogène.

Il y a présence relativement importante d'animaux, surtout de bovins laitiers, sur le territoire de Brébeuf. On y retrouve également des bovins de boucherie, des chevaux et de la volaille.

Plusieurs terres, principalement celles à proximité des entreprises laitières, font l'objet de rotation de cultures, sont bien fertilisées et sont cultivées en céréales ou font l'objet de plus d'une coupe de foin. Plusieurs silos sont visibles, mais plusieurs sont inoccupés, notamment ceux situés sur le territoire de Mont-Tremblant. La forêt occupe une superficie plutôt restreinte de la zone agricole comparée aux autres secteurs du territoire de la MRC.

La répartition de l'utilisation actuelle des terres est illustrée à la carte 21. On y remarque l'importance des cultures et la quasi-absence de terres sous-utilisées. Notons que la majorité des terres occupées de façon dynamique sont situées à Brébeuf, alors que la culture extensive de foin caractérise le paysage agricole de Mont-Tremblant.

Une partie importante de la zone agricole, notamment le long de la rivière de la Diable, est située en zone humide.

Considérant l'importance de la villégiature dans la région immédiate, il semble y avoir peu de résidences en bordure de la zone agricole, mis à part autour du lac Maskinongé.

Il y a plusieurs paysages agricoles de très grande valeur dans ces municipalités, notamment sur le chemin des Collines, le Rang des Vents et le Tour du carré. Il y a également présence d'éléments patrimoniaux, dont plusieurs sont reliés au passé agricole (Caveau à légumes, granges patrimoniales, silos en bois).

Les 11 exploitations agricoles enregistrées à Mont-Tremblant, dont 2 certifiées biologiques, ont déclaré des revenus totaux de 1,1 million \$ en 2010, alors que les 12 exploitations agricoles enregistrées à Brébeuf ont déclaré des revenus de 2,2 millions \$ la même année. La répartition des entreprises en fonction de leur culture principale est

illustrée aux tableaux 20 et 21. On note la forte concentration d'exploitations spécialisées en bovins laitiers et en bovins de boucherie à Brébeuf.

Tableau 25 Occupation du territoire – Municipalité de Mont-Tremblant

	Équins	Bovins de boucherie	Aqua-culture	Autres animaux	Acéri-culture	Fourrages	Cultures abritées	Légumes	Autres végétaux	Total
Nb. d'EAE	2	1	1	1	1	1	1	2	1	11
Unités animales	50 à 100	<50								
Superficies (ha) en culture					<100	400 à 500		10 à 20		1 184

*Production principale. Un producteur peut avoir plus d'une production.

Tableau 26 Occupation du territoire – Municipalité de Brébeuf

	Bovins laitiers	Bovins de boucherie	Poulets et dindons	Fourrages	Total
Nb. d'EAE	6	4	1	1	12
Unités animales	479	130	<50		626
Superficies (ha) en culture				Entre 400 et 500	1 033

À l'instar de l'ensemble de la MRC, très peu d'entreprises comptent des producteurs enregistrés âgés de moins de 40 ans. Notons que plus du tiers des producteurs de Mont-Tremblant, soit 5 sur 14, sont âgés de plus de 60 ans, alors que 15 des 19 producteurs agricoles de Brébeuf sont âgés entre 40 et 60 ans.

Pour ce qui est des transferts d'entreprises, aucune des EAE situées à Mont-Tremblant ne prévoit vendre dans les 5 prochaines années, alors qu'à Brébeuf, 3 entreprises le seront, incluant 2 dont la relève est déjà identifiée.

Tableau 27 **Nombre de producteurs agricoles selon la strate d'âge –
Mont-Tremblant et Brébeuf**

	20 à <40 ans	40 à <60	60 et +	Total
Mont-Tremblant	2	7	5	14
Brébeuf	1	15	3	19

Il peut y avoir plus d'un producteur agricole par exploitation.

Il y a un potentiel agrotouristique intéressant en raison, notamment, de la présence des deux rivières qui sont de plus en plus valorisées et fréquentées pour la pratique récréative d'activités nautiques ainsi que de routes agréables pour le vélo. Il y a aussi présence de 2 kiosques facilement accessibles qui vendent des produits certifiés biologiques.

Selon les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, on retrouve au tableau 28 les caractéristiques en ce qui a trait aux entreprises agricoles enregistrées (EAE) à Mont-Tremblant et Brébeuf. Notons qu'aucune EAE dans ces deux municipalités n'a une activité de transformation à la ferme.

Tableau 28 **Caractéristiques des entreprises agricoles enregistrées à
Mont-Tremblant et Brébeuf**

	Vente à la ferme	Marché public
Nb. d'EAE*	2	2

*Une entreprise peut posséder plus d'une caractéristique du tableau.

Carte 20 **Portrait de Brébeuf et Mont-Tremblant**

Carte 21 **Utilisation actuelle du sol à Brébeuf et Mont-Tremblant**

5.4.5 Municipalités d'Arundel et de Montcalm

Il y a un fort ancrage agricole et des superficies importantes dans cette partie de la zone agricole. Cependant, bien qu'une partie importante des terres soit qualifiée de dynamique, plusieurs indices font en sorte que ce territoire semble relativement fragile au niveau agricole. Parmi ceux-ci, une superficie assez importante de friches, une spéculation forte sur le prix des terres et la présence de deux entreprises de très grande dimension qui utilisent une partie importante de l'ensemble du territoire agricole de ce secteur.

L'entrée de la municipalité d'Arundel est dominée par une ferme équestre et bovine de dimension imposante. Les champs sont cultivés, les lots font l'objet d'investissements importants (clôture, bâtiments) et le paysage agricole en est un de qualité. Cependant, plusieurs inquiétudes ont été soulevées lors des consultations publiques et de rencontres individuelles, notamment du fait que plusieurs lots agricoles avoisinants ont été acquis à fort prix par cette entreprise.

Quelques lots situés le long de la route 327 vers le village d'Arundel, qui représentent une superficie importante, sont en friche légère ou en friche sévère. Ces lots semblent pourtant avoir les mêmes caractéristiques que ceux situés à proximité et utilisés de façon dynamique, soit des superficies relativement importantes et des pentes peu prononcées. Il en est de même pour un important lot situé sur le chemin Deer Haven.

Les terres agricoles situées immédiatement au nord, à l'ouest et à l'est du noyau villageois sont dynamiques et occupées par une diversité de cultures végétales et de quelques productions animales.

La zone agricole située entre les villages d'Arundel et de Montcalm le long de la route 364 et dans une moindre mesure sur les chemins White et Deer Haven est occupée en très grande partie par des pâturages de cerfs rouges et de wapitis. Quelques producteurs fourragers de la région approvisionnent cette production très importante. On note ainsi la présence de hautes clôtures pour le pâturage de ces bêtes sur plusieurs kilomètres.

Les quelques lots restant à l'est de ceux hébergeant les wapitis sont occupés par trois entreprises, soit une en grande culture et deux en production animale diversifiés, dont une est certifiée biologique.

La partie de la zone agricole désignée située au sud de la municipalité d'Arundel est caractérisée par des terrains cultivables de plus petites dimensions, un relief assez prononcé, et des sols cultivés en foin ou pâturage entretenus à des degrés divers, généralement peu dynamique. Il y a présence de bovins et quelques ovins en élevage très extensif. C'est un endroit où plusieurs entreprises agricoles sont très fragilisées et où il y aurait une forte pression spéculative en

raison de l'âge des producteurs, du peu de relèves et de la présence de plusieurs maisons patrimoniales d'architecture anglo-saxonne sur ces paysages champêtres où le potentiel agricole est limité.

La répartition des catégories d'utilisation des sols est illustrée à la carte 23. On y remarque l'importance relative des superficies sous-utilisées, soit les terres entretenues et celles en friche légère, par rapport au reste du territoire.

Les 10 exploitations agricoles enregistrées à Arundel, dont 1 certifiée biologique, ont déclaré des revenus de 1,6 millions de \$. On comptait 3 entreprises agricoles enregistrées à Montcalm, dont 1 certifiée biologique, mais les revenus totaux de ces agriculteurs ne sont pas disponibles pour des raisons de confidentialité. Les exploitations agricoles en fonction de leur culture principale sont identifiées au tableau 29 et 30.

Tableau 29 Occupation du territoire - Arundel

	Bovins laitier	Équins	Bovins boucherie	Autres animaux	Fourrages	Cultures abritées	Légumes	Total
Nb. d'EAE	1	1	4	1	1	1	1	10
Unités animales	<50	<50	143	300 à 400				500
Superficies (ha) en culture					300 à 400	<1	5 à 10	1 325

*Production principale. Un producteur peut avoir plus d'une production.

Tableau 30 Occupation du territoire - Montcalm

	Bovins de boucherie	Acériculture	Total
Nb. d'EAE	1	2	3
Unités animales	<50		
Superficies en culture		N.d	

*Production principale. Un producteur peut avoir plus d'une production.

En ce qui a trait aux strates d'âge, une forte majorité des producteurs enregistrés à Arundel sont âgés de plus de 60 ans, soit 9 sur 13. Les données sur les producteurs de Montcalm ne sont pas disponibles.

2 entreprises situées à Arundel seront à vendre d'ici 5 ans et aucune de ces entreprises n'a identifié de relève.

Tableau 31 **Nombre de producteurs agricoles selon la strate d'âge Arundel et Montcalm**

	20 à <40 ans	40 à <60	60 et +	Total
Arundel	2	2	9	13
Montcalm	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

*Il peut y avoir plus d'un producteur agricole par exploitation.

Il y a un potentiel agrotouristique intéressant dans ce secteur. Une entreprise située au cœur du village d'Arundel est spécialisée en horticulture ornementale et possède un vaste espace pour l'accueil et se spécialise dans la production de certaines espèces végétales exotiques. Il y a présence de deux autres kiosques à la ferme très complète vendant des produits certifiés biologiques entre les villages d'Arundel et de Montcalm et où des aires de repos sont aménagées.

Plusieurs paysages de qualité sont situés le long de la route 327 et sur le chemin du Doctor Henry, et le pavage a été refait et élargi récemment, ce qui rend ces routes accessibles pour le vélo. Il y a également la présence du corridor aérobique, qui relie les deux villages et se dirige ensuite vers Huberdeau où l'on y retrouve des paysages agricoles de qualité.

Les caractéristiques des EAE de ces deux municipalités sont illustrées au tableau 32. Deux entreprises de ces territoires sont impliquées dans la transformation à la ferme, et ce, dans trois activités différentes, soient la découpe et la transformation de viandes, volailles et poissons, la transformation de fruits et légumes, fines herbes et plantes médicinales et la fabrication de produits de boulangerie et de pâtisserie.

Tableau 32

**Caractéristiques des entreprises agricoles enregistrées à
Arundel et Montcalm**

	Vente à la ferme	Marché public	Agrotourisme	Découpe et transformation (de viandes, volailles et poissons)	Transformation (de fruits et légumes, fines herbes, plantes médicinales)	Fabrication de produits (de boulangerie et pâtisserie)
Nb. d'EAE*	4	2	1	2	1	1

*Une entreprise peut posséder plus d'une caractéristique du tableau.

Carte 22 **Portrait d'Huberdeau, Arundel et Montcalm**

Carte 23 **Utilisation actuelle du sol – Huberdeau, Arundel et Montcalm**

5.4.6 Municipalité d'Huberdeau

La zone agricole de la municipalité d'Huberdeau est majoritairement située dans le secteur Gray Valley au sud de la municipalité. Cette enclave agricole est située dans un environnement spectaculaire de vallons et de dénivelé assez important où la forêt domine et où il y a présence importante de milieux humides. On retrouve aussi quelques lots agricoles cultivés au nord du village le long de la rivière rouge. Ces lots sont situés tout près de la municipalité de Brébeuf et s'inscrivent dans la dynamique agricole qui caractérise cette partie de la zone agricole, soit la culture de céréales, de foin de qualité et la présence relativement importante d'animaux.

Entre les années 1997 et 2010, les exploitations agricoles enregistrées ont très fortement diminué et sont passées de 14 à 6 dans la municipalité.

Cette perte de dynamisme agricole se manifeste clairement dans le secteur Gray Valley. On y retrouve une ferme laitière qui a cessé ses activités à l'automne 2013, ce qui assurait la partie dynamique des champs en culture. Un projet de location avec de la relève qui est en train de prendre place pourrait permettre de préserver le caractère agricole dynamique de ce secteur. La présence importante de milieux humides fait en sorte que plusieurs des terres cultivées ont des portions incultes d'importance variable. Cependant, plusieurs terres autour sont simplement entretenues ou sont en friche légère. On retrouve plusieurs bâtiments agricoles et maisons abandonnées.

La répartition des catégories d'utilisation des sols est illustrée à la carte 23. On y remarque l'importance relative de terres en friches et entretenues.

Les 6 exploitations agricoles enregistrées (EAE) d'Huberdeau ont déclarés des revenus de 200 000\$ en 2010.

Tableau 33 Occupation du territoire – Municipalité d’Huberdeau

	Bovins laitiers	Bovins de boucherie	Autres animaux	Acériculture	Fourrage	Total
Nb. d’EAE	1	2	1	1	1	6
Unités animales	<50	<50				
Superficies en (ha)				50 à 100	100 à 200	

*Production principale. Un producteur peut avoir plus d’une production.

Le tableau des strates d’âge des producteurs agricoles d’Huberdeau indique qu’un seul producteur est âgé de moins de 40 ans, alors que 4 sur 9 ont plus de 60 ans. Aucune des 2 entreprises qui prévoient vendre d’ici 5 ans n’a identifié sa relève.

Tableau 34 Nombre de producteurs agricoles selon la strate d’âge – Huberdeau

	20 à <40 ans	40 à <60	60 et +	Total
Huberdeau	1	4	4	9

*Il peut y avoir plus d’un producteur agricole par exploitation.

Au niveau du potentiel agrotouristique, les paysages d’intérêt sont nombreux dans le secteur de Gray Valley, qui est traversé par la piste cyclable du corridor aérobique. Cependant, la route qui traverse cette enclave est un cul-de-sac non pavé et un peu éloigné des services. Le chemin de la Rouge offre également des paysages agricoles de qualité le long de la rivière.

Selon les fiches d’enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, on retrouve les caractéristiques suivantes en ce qui a trait aux entreprises agricoles enregistrées (EAE) :

Tableau 35 Caractéristiques des entreprises agricoles enregistrées à Huberdeau

	Agrotourisme
Nb. d’EAE*	1

*Une entreprise peut posséder plus d’une caractéristique du tableau.

5.4.7 Municipalité d'Amherst

La municipalité d'Amherst possède une superficie de 2 hectares en zone agricole désignée. Les activités agricoles se pratiquent donc en dehors de la zone agricole désignée puisque l'ensemble des EAE exploite 721 hectares sur le territoire de la municipalité. Le vaste territoire forestier est propice aux activités acéricoles, et c'est dans ce secteur qu'on y retrouve trois des cinq exploitations agricoles enregistrées sur le territoire.

On retrouve 1 entreprise certifiée biologique ainsi que 1 kiosque à la ferme.

On retrouve également sur le territoire 1 entreprise qui fait la transformation de produits de l'érable.

Entre 1997 et 2010, le nombre d'EAE a très fortement diminué, passant de neuf à cinq. Le tableau suivant indique la culture principale des entreprises enregistrées à Amherst. Les 5 exploitations agricoles enregistrées (EAE) d'Amherst ont déclarés des revenus de 900 000\$ en 2010.

Tableau 36 Occupation du territoire – Municipalité d'Amherst

	Acériculture	Fourrage	Autres animaux	Total
Nb. d'EAE	3	1	1	
Unités animales				<50
Superficies en (ha) culture	436	N.d		721

*Production principale. Un producteur peut avoir plus d'une production.

Le tableau 37 indique que 4 des 5 producteurs agricoles sont âgés de plus de 60 ans. Sur les 5 EAE de la municipalité, 3 prévoient vendre d'ici 5 ans. Parmi celles-ci, 2 ont identifié leur relève.

Tableau 37 Nombre de producteurs agricoles selon la strate d'âge – Amherst

	20 à <40 ans	40 à <60	60 et +	Total
Amherst	1		4	5

*Il peut y avoir plus d'un producteur agricole par exploitation.

On retrouve parmi les entreprises agricoles deux EAE qui possèdent des kiosques à la ferme et une qui est présente au marché public, comme l'indique le tableau 38. Deux entreprises sont également présentes dans la fabrication de produits de l'érable.

Tableau 38 **Caractéristiques des entreprises agricoles enregistrées à Amherst**

	Vente à la ferme	Marché public	Fabrication de produits de l'érable
Nb. d'EAE*	2	1	1

*Une entreprise peut posséder plus d'une caractéristique du tableau.

5.4.8 Autres exploitations agricoles enregistrées sur le territoire

Un certain nombre d'exploitations agricoles enregistrées (EAE) sont situées dans d'autres municipalités, soit à l'extérieur de la zone agricole désignée ou dans la zone agricole très restreinte située dans ces dernières. Ces EAE sont présentées au tableau suivant. On remarque que 4 de ces entreprises sont actives dans le secteur cultures abritées, qui est beaucoup moins tributaire des caractéristiques biophysiques généralement associée à l'agriculture.

Tableau 39 **Occupation du territoire – Autres municipalités**

Municipalités	Production principale						TOTAL
	Ovins	Aquaculture	Cultures abritées	Chevaux	Légumes	Autres végétaux	
St-Faustin-Lac-Carré	1	1	1				3
Val-Morin			1	1			2
Val-David						1	1
Ste-Agathe-des-Monts	1				1		2
Lantier			1				1
Lac-Supérieur			1				1
TOTAL	2	1	4	1	1	1	10

Ces entreprises, qui exploitent sur une superficie de 631 hectares⁵, ont des revenus agricoles totaux de 3,1 millions \$, ce qui représente 28% des revenus agricoles de l'ensemble des EAE de la MRC des Laurentides.

Parmi ces 10 EAE, 3 possèdent des kiosques à la ferme et 3 font des activités d'agrotourisme, alors qu'une est présente dans un marché public et 1 autre dans l'autocueillette. À noter qu'une entreprise peut être présente dans plus d'une de ces activités de mise en marché.

Au niveau de la transformation, on compte une entreprise qui fait de la découpe et transformation de viandes, volailles et poissons (Ste-Agathe-des-Monts), une qui fait de la fabrication des produits de l'érable (St-Faustin-Lac-Carré) ainsi qu'une autre qui fait de la transformation de fruits et légumes, fines herbes et plantes médicinales (Val-David).

Entre les années 1997 et 2010, le nombre d'exploitations agricoles établies dans ces municipalités est passé de 17 à 10. Les strates d'âge de ces entreprises sont présentées au tableau 40. D'ici 5 ans, 3 EAE prévoient vendre et les 3 ont identifié leur relève.

Tableau 40 **Nombre de producteurs agricoles selon la strate d'âge – Autres municipalités**

20 à <40 ans	40 à <60	60 et +	Total
4	5	7	16

*Il peut y avoir plus d'un producteur agricole par exploitation.

⁵ Ces statistiques incluent la municipalité de Montcalm qui, pour des raisons de confidentialité, a été regroupée avec ces autres municipalités.

5.5 Constats et éléments d'analyse pour le portrait de la zone agricole

Le secteur centre de la MRC, soit les municipalités de Mont-Tremblant, Brébeuf, Arundel et dans une certaine mesure La Conception, a une zone agricole dynamique importante.

- Une proportion importante de la zone agricole de ces municipalités est occupée par des entreprises agricoles enregistrées (EAE), qui l'exploitent dans une forte proportion.

Les municipalités d'Huberdeau, La Minerve et Labelle ont un caractère agroforestier et ont connu une diminution importante de leur nombre d'EAE depuis les 15 dernières années.

Un nombre important d'EAE est situé en partie ou en totalité à l'extérieur de la zone agricole désignée, soit 40 sur 88.

- Certains programmes d'aide ne peuvent s'appliquer aux EAE en dehors de la zone agricole désignée (Crédit de taxes foncières, Prime-Vert, Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région).

Parmi les MRC de la région, c'est dans la MRC des Laurentides que le taux d'occupation réel de la zone agricole par des EAE est le plus faible (33%) et où la portion cultivée de la superficie exploitée est la plus faible (39%).

Plusieurs paysages et potentiels agrotouristiques d'intérêts sont identifiés dans les municipalités et quelques repères paysagers identitaires forts sont reliés à l'agriculture.

- Les paysages agricoles sont toujours au cœur de l'identité culturelle des municipalités d'Arundel (architecture campagnarde anglo-saxonne et collines verdoyantes servant de pâturage) et de Brébeuf (présence très visible de silos et de fermes laitières entourant la municipalité, présence importante de larges champs destinés à la culture de céréales et de fourrages). Cette identité agricole semble relativement présente dans certains secteurs de La Minerve, La Conception, Labelle, Huberdeau et Montcalm.

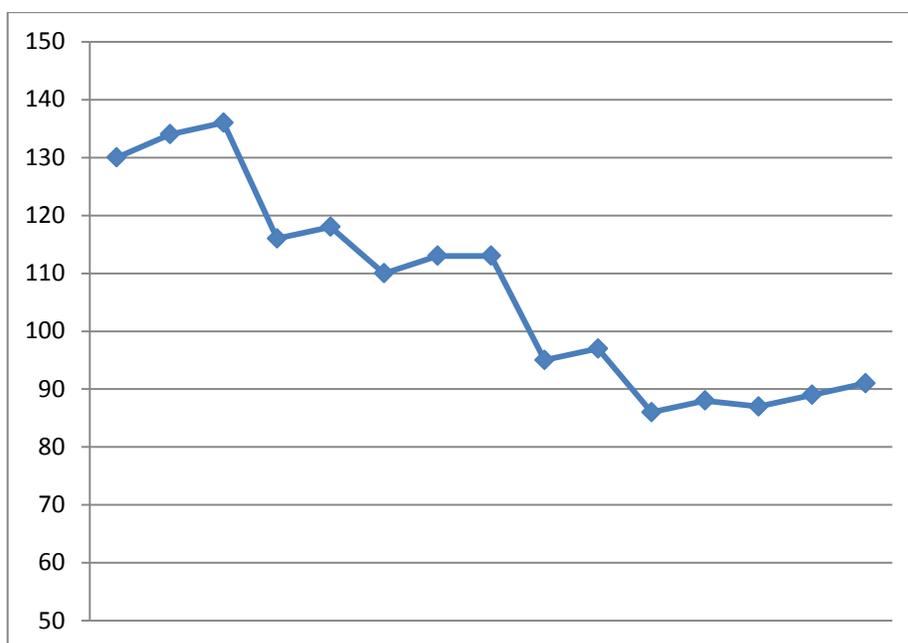
- La grande majorité de la zone agricole est située dans la vallée de la rivière Rouge et de la rivière de la Diable, qui sont des rivières à larges méandres avec présence de nombreuses plages sableuses. Ces rivières sont canotables, et leur usage récréatif est en croissance. Les réseaux récréatifs, soient : les parcs régionaux linéaires « le P'tit Train du Nord » et le « Corridor aérobique » permettent également de pénétrer au cœur de la zone agricole de la MRC.
- L'inventaire du patrimoine bâti qui a récemment été complété dans la MRC a permis de recenser plusieurs bâtiments agricoles d'intérêt patrimonial.
- Il n'existe pas de circuits ou de regroupement permettant de valoriser ces potentiels.

6 Les caractéristiques socio-économiques du territoire agricole et des exploitations agricoles enregistrées de la MRC des Laurentides

6.1 Évolution du nombre d'exploitations agricoles enregistrées

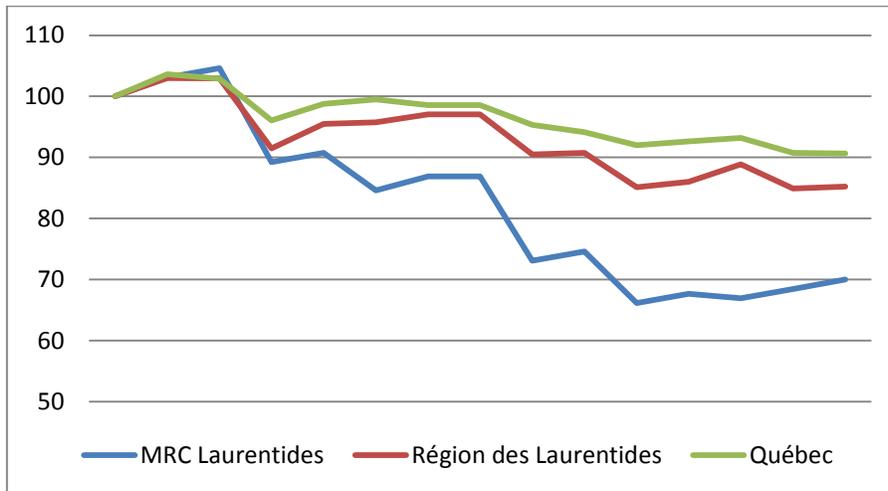
La MRC des Laurentides compte 88 entreprises agricoles enregistrées (EAE). Ce nombre est en constante diminution depuis plusieurs années. Ainsi, au cours des 15 dernières années, les EAE sont passées de 128 à 88 sur le territoire de la MRC des Laurentides. Cette diminution du nombre d'entreprises agricoles est généralisée à l'ensemble de la région administrative et de la province. Cependant, comme le démontre le graphique 3, cette tendance est particulièrement élevée dans la MRC des Laurentides.

Graphique 3 Nombres d'EAE dans la MRC des Laurentides, 1997 à 2011



Source : CPTAQ, Rapports annuels, 1997-2011

Graphique 4 **Évolution du nombre d'EAE sur un indice de 100 dans la MRC des Laurentides, la région administrative des Laurentides et le Québec, 1997-2011**



Source : CPTAQ, Rapports annuels, 1997-2011

Tableau 41

Évolution du nombre d'exploitations agricoles enregistrées au MAPAQ par municipalité, 1997-2012

	Nombre d'exploitations agricoles	
	1997	2012
Brébeuf	16	12
La Minerve	13	14
Mont-Tremblant	12	11
Arundel	13	10
La Conception	15	10
Labelle	17	9
Huberdeau	14	6
Amherst	9	5
Saint-Faustin-Lac-Carré	5	3
Montcalm	1	3
Val-Morin	8	2
Sainte-Agathe-des-Monts		2
Lantier		1
Lac-Supérieur		1
Val-David	2	1
Val-des-Lacs	2	0
Total	128	88

Source : MAPAQ, 2013

Les municipalités plus dynamiques au niveau agricole ont relativement subi peu de pertes en nombres d'EAE, telles que Mont-Tremblant (-1), Arundel (-3), Brébeuf (-4). Certaines municipalités ont même vu leur nombre d'EAE augmenter, telles que La Minerve (+1) et Montcalm (+2), grâce à l'acériculture.

Cependant, les municipalités de Labelle (-8), Huberdeau (-8) et dans une moindre mesure La Conception (-5) ont subi d'importantes pertes qui se reflètent sur le dynamisme agricole actuel.

Des pertes importantes ont également été subies dans les secteurs agricoles marginaux du territoire où il n'y a pas ou très peu de superficie faisant partie

de la zone agricole désignée, telles que Amherst, St-Faustin-Lac-Carré et tout le territoire situé dans la région du grand Ste-Agathe (Ste-Agathe-des-Monts, Val-Morin, Lantier, Val-David et Val-des-Lacs).

6.2 Superficie des exploitations agricoles et location des terres agricoles

La superficie moyenne des exploitations agricoles enregistrées est de 97 hectares et a légèrement diminué entre les années 2010 et 2004, où elle était de 103 hectares. Cependant, cette superficie moyenne cache une grande diversité au niveau de la superficie des fermes sur le territoire tel qu'illustré au tableau 42. Par exemple, on compte presque autant de fermes de moins de 4 ha (10 acres) que de fermes de plus de 162 ha (400 acres), soit respectivement 17 et 16.

Tableau 42 **Fermes classées selon la superficie agricole totale**

	Acres							Total
	< 10	10 à 69	70 à 129	130 à 179	180 à 239	240 à 399	400 et +	
Nombre de fermes	Hectares							
	< 4	4 à 28	29 à 52	53 à 72	73 à 96	97 à 161	162 et +	
	17	17	19	14	13	16	16	112*

*La méthodologie utilisée pour qualifier les exploitations agricoles diffère entre le MAPAQ et Statistiques Canada, ce qui explique la différence au niveau du nombre total de fermes.
Source : Statistiques Canada (2011)

La superficie cultivée moyenne a également légèrement diminué entre 2004 et 2010, passant de 42 à 38 hectares. Sur l'ensemble du territoire de la MRC, cette diminution moyenne des superficies exploitées et des superficies cultivées se traduisent respectivement par une baisse de 12% des superficies en exploitation (-1130 ha) et d'une baisse de 16% des superficies cultivées (-650 ha), comme l'indique le tableau 43. L'évolution des superficies assurées à la financière agricole au cours des 10 dernières années, illustré à la carte 24, témoigne de la perte de ce dynamisme.

Carte 24 **Cultures assurées par la financière agricole en 2012**

Tableau 43 **Évolution de l'occupation du territoire et de la tenure des terres**

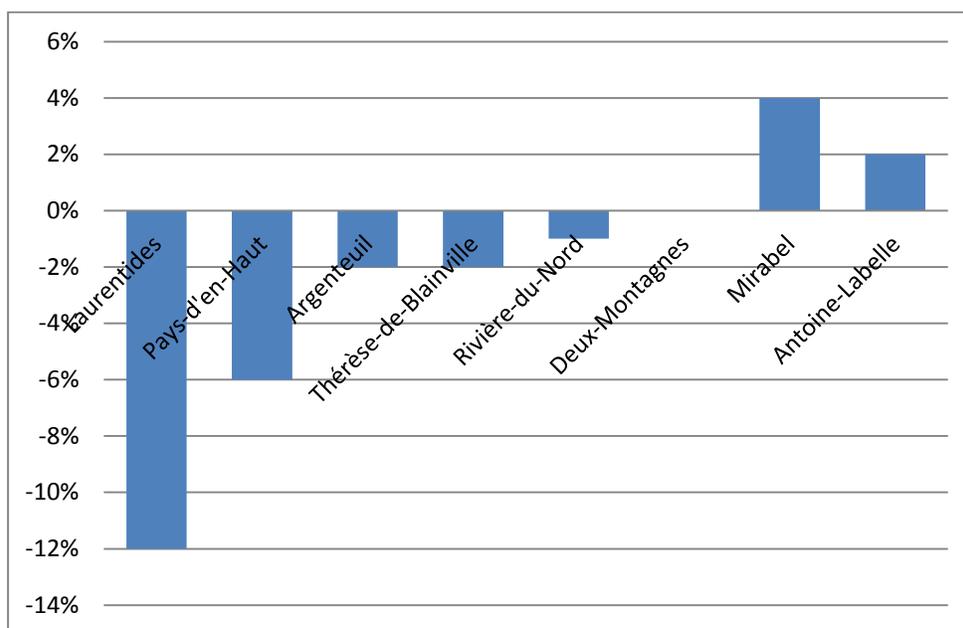
	Superficie des EAE (ha)	Superficie cultivée (ha)*	Superficie moyenne des EAE	Superficie cultivée moyenne (ha)
2004	9 741	3 979	103	42
2010	8 611	3 341	97	38

*Inclut les pâturages naturels

Source : MAPAQ, 2013

C'est dans la MRC des Laurentides que la baisse des superficies en exploitation est la plus marquée pour la région administrative des Laurentides, comme l'illustre le graphique 5. Tout comme la MRC des Laurentides, les MRC de Pays-d'en-Haut (-6%), Argenteuil (-2%), Thérèse-de-Blainville (-2%) et Rivière-du-Nord (-1%) ont vu leur superficie exploitée diminuer. Ce total est demeuré stable pour la MRC de Deux-Montagnes alors que les MRC de Mirabel (4%) et Antoine-Labelle (2%) ont vu leur superficie exploitée par des EAE augmenter entre les années 2004 et 2010 (MAPAQ, 2013).

Graphique 5 **Variations des superficies exploitées par les EAE en %, région des Laurentides, 2004-2010**



Source : MAPAQ, 2013

Cette perte importante de superficies en exploitation dans la MRC des Laurentides pourrait s'expliquer en partie par la vente de ces superficies à de nouveaux propriétaires qui n'ont pas le statut de producteur agricole enregistré et qui n'ont pas d'entente de location avec un producteur agricole enregistré au MAPAQ. On peut également supposer que ces superficies font peu ou pas l'objet d'entretiens et de fauches de la part de leur propriétaire, ce qui se traduit progressivement par l'apparition de friches et la perte du potentiel agricole. Ce phénomène d'abandon progressif de terres acquises par des non-agriculteurs a été mentionné lors des rencontres publiques.

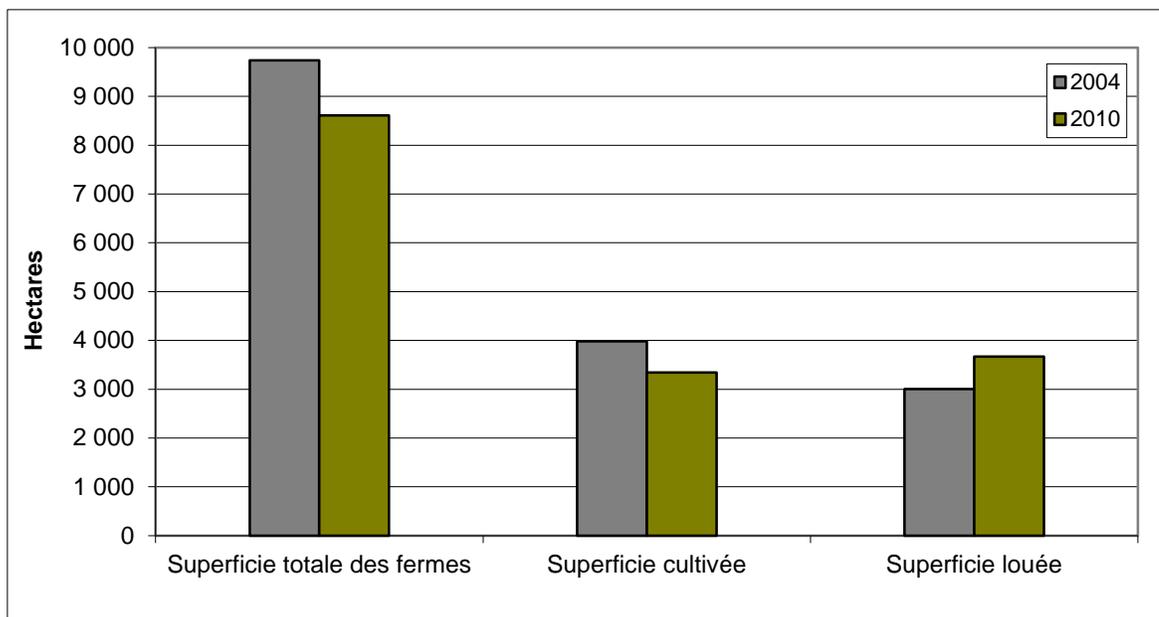
Parallèlement à cette diminution des superficies exploitées dans la MRC des Laurentides, la superficie des terres en location a augmenté de façon très significative durant cette même période. Ainsi, le taux de location a augmenté de 25% dans la MRC des Laurentides entre 2004 et 2010.

Cette hausse est cependant généralisée à l'ensemble des MRC de la région et s'explique en partie par des changements apportés au cours des dernières années au programme de remboursement des impôts fonciers qui ont fait en sorte d'augmenter le nombre de baux de location. Cette hausse a été particulièrement importante dans les MRC d'Argenteuil (+55%), Mirabel (+47%) et Antoine-Labelle (+40%).

Ainsi, les superficies louées représentent aujourd'hui 43% des terres exploitées par des entreprises agricoles enregistrées sur le territoire de la MRC des Laurentides. Ce pourcentage est le même pour la région administrative des Laurentides.

Le graphique 6 illustre l'évolution de l'occupation du territoire et de la tenure des terres dans la MRC des Laurentides. On constate que les superficies louées sont maintenant supérieures aux superficies cultivées dans la MRC.

Graphique 6 **Évolution de l'occupation du territoire et de la tenure des terres**



Source : MAPAQ, 2013

Cette situation s'explique en partie par le fait que les superficies louées pour l'acériculture ne sont pas comptabilisées comme étant cultivées, tout comme celles en « Boisées et plantations forestières ». Ces deux catégories représentent une partie importante des superficies louées, qui sont classées au tableau 44 en fonction de l'importance de leur utilisation.

L'importance de la catégorie « Boisées et plantations forestières » dans les superficies louées s'explique par le fait qu'il est plus simple et pratique pour un propriétaire de louer un lot au complet, incluant la partie boisée, et de réclamer le remboursement foncier pour l'ensemble du lot même si c'est uniquement la partie cultivable qui sera utilisée de façon productive par le locataire.

Ainsi, bien que la location de terres soit un phénomène préoccupant et qui est en croissance, il importe de relativiser la fulgurante augmentation de son importance des dernières années en raison des méthodes de collecte de données et des changements réglementaires apportées récemment.

Tableau 44 **Utilisation des superficies en location dans la MRC des Laurentides, 2010**

Boisées et plantations forestières	1023 ha
Acériculture	953 ha
Fourrage	953 ha
Pâturages	531 ha
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	60 ha
Horticulture ornementale, légumes et fruits	32 ha
Autres	116 ha
TOTAL	3 668 ha

Source : MAPAQ, 2013

La baisse des superficies exploitées et cultivées ainsi que l'augmentation et la part importante des superficies en location est cohérente avec plusieurs difficultés qui ont été évoquées lors des diverses consultations avec les agriculteurs concernant l'accès à la terre.

La location de terre favorise peu en général les investissements productifs à moyen et long terme en agriculture et en agroenvironnement, tels que le drainage, le chaulage, l'augmentation de la matière organique, la fertilisation, etc. Les difficultés plusieurs fois évoquées par les exploitants agricoles d'obtenir des ententes de location à long terme rendent en effet ces investissements beaucoup moins intéressants et difficilement rentables.

De plus, les consultations ont permis de connaître certaines contraintes imposées par de nouveaux propriétaires non-agriculteurs, telles que l'interdiction d'épandre du fumier ou des engrais chimiques ou, dans certains cas, le refus de certains propriétaires de cultiver ou faire cultiver leur terre.

Ainsi, l'acquisition de terres en zone agricole par des non-agriculteurs fait souvent en sorte qu'à court terme, même si les terres sont louées, les superficies en culture et le dynamisme agricole diminuent, et qu'à plus long terme, le futur agricole de ces terres s'en trouve fragilisé, faute d'investissements productifs sur la terre ou en raison d'une préoccupation principale autre qu'agricole de la part du propriétaire.

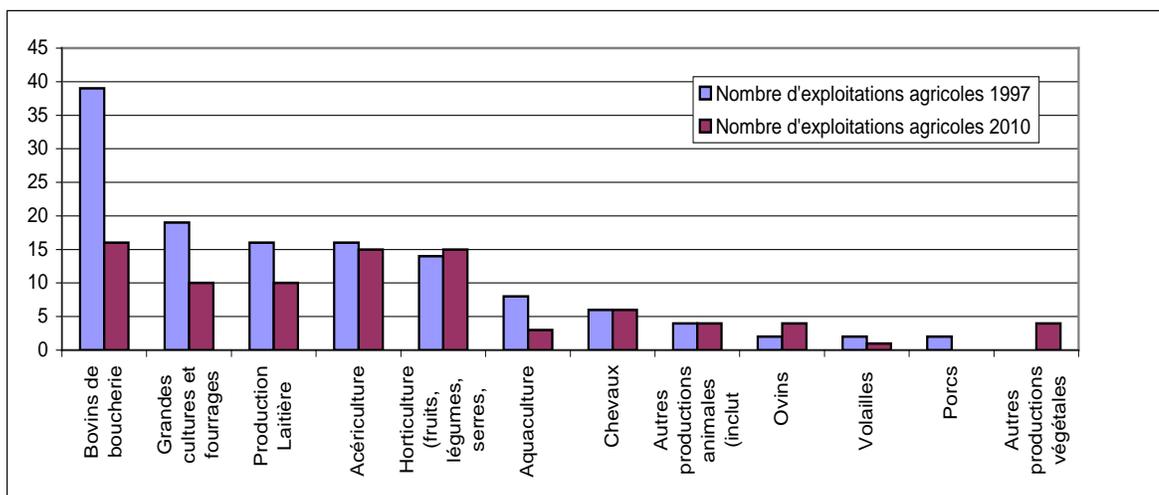
6.3 Types d'exploitations agricoles et revenus de production

Comme dans la plupart des régions du Québec, l'occupation des terres est dominée par la production de fourrages. Celle-ci est majoritairement destinée aux bovins et dans une moindre mesure pour les chevaux, les brebis et les grands gibiers. La production agricole dans la MRC est tout de même caractérisée par une certaine diversité.

Il y a ainsi un nombre égal d'entreprises agricoles enregistrées qui tirent principalement leur revenu agricole des productions végétales et animales, soit 44 pour chacune de ces deux grandes catégories. Les revenus agricoles sont presque également partagés, avec des revenus de 5,40 millions \$ pour la production animale et des revenus de 5,84 millions \$ pour la production végétale.

Ainsi, les principales productions animales et végétales sont représentées dans la MRC des Laurentides. Le graphique 7 illustre l'évolution des exploitations agricoles par type de production entre les années 1997 et 2010.

Graphique 7 Évolution du nombre d'exploitations agricoles par activité principale (1997-2010)



Source : MAPAQ, 2013

On constate une baisse dramatique du nombre d'entreprises en production de bovins de boucherie (-23 entreprises) et une diminution très importante du nombre d'entreprises en production de grandes cultures et de fourrages (9 entreprises). -

Ces productions, dont les revenus des entreprises toujours actives sont très modestes (voir le tableau 45 et graphique 8) semblent donc très vulnérables. Elles jouent pourtant un rôle majeur dans le caractère multifonctionnel de l'agriculture de la MRC par l'occupation importante du territoire et l'entretien de paysages agricoles typiques de la région. Ainsi, la disparition de

ces dernières entraîne des conséquences importantes, notamment au niveau paysager, comme en font foi certains secteurs de la MRC où des superficies relativement importantes passent de culture dynamique à extensive et parfois à entretenues ou en friche. Tel que mentionné lors des consultations publiques, la perte de ces terres pour l'agriculture et les changements paysagers qui s'ensuivent sont vécus par plusieurs comme une perte au niveau culturel et patrimonial.

Des pertes marquées sont aussi à noter dans un secteur très structurant pour l'agriculture, soit la production laitière (-6 entreprises). En effet, la production laitière se traduit par une occupation très dynamique du territoire en raison notamment de la forte utilisation de services agricoles qu'elle entraîne (vétérinaire, insémination, utilisation d'intrants agricoles tels que fertilisants, moulées et minéraux, utilisation de garages et concessionnaires de machineries agricoles et d'équipements, service de ramassage du lait, utilisation de la coopérative agricole, etc.).

Également, même si elle est souvent peu considérée en terme agricole, l'aquaculture est une production qui utilise un grand nombre d'intrants et de services agricoles. La diminution du nombre d'entreprises de ce secteur (-5) affecte donc négativement des secteurs connexes à l'agriculture.

Malgré la diminution du nombre d'entreprises dans ces secteurs que l'on pourrait qualifier de plus « traditionnels », soit la production laitière, la production de bovins de boucherie, la production de fourrage et l'acériculture dominant toujours le paysage avec 51 entreprises agricoles sur 88 pour ces quatre productions.

Au niveau des revenus, certains secteurs dominant et représentent une proportion importante des revenus agricoles totaux de la MRC. Par exemple, le tableau 45 indique que les fermes laitières et les productions en serre, qui représentent moins de 20% des exploitations agricoles de la MRC, soit 17 entreprises, génèrent environ 38% des revenus agricoles du territoire, soit 4,2 millions \$. À l'opposé, les exploitations agricoles spécialisées en production de bovins de boucheries et en production de fourrages, soit 26 entreprises qui représentent près de 30% des entreprises agricoles enregistrées du territoire, génèrent environ 8% des revenus agricoles de la MRC, soit environ 0,91 million \$.

Notons également que les catégories « autres productions animales » et « autre production végétale », qui représentent 11 exploitations agricoles et qui incluent notamment l'aquaculture et la production de grands gibiers, génèrent près du tiers des revenus agricole du territoire.

Tableau 45

**Portrait sommaire des exploitations agricoles de la MRC des
Laurentides selon leur principale production**

	Nb. de fermes	Revenus (en millions\$)	Superficie en culture (ha)	Unités animales
Les productions animales				
Bovins laitiers	10	2,57		680
Bovins de boucherie ¹	16	0,70		623
Chevaux	6	0,19		290
Volailles ²	1	n/d		8
Ovins	4	n/d		n/d
Autres production animales ³	7	1,78		323
Total	44	5,40		1 991
Les productions végétales				
Production en serre	7	1,65	2	
Acériculture	15	0,98	1 300	
Légumes	6	0,86	42	
Horticulture ornementale	2	n/d	12	
Fourrages	10	0,21	1 928	
Autres productions végétales ⁴	4	1,65	5327	
Total	44	5,84	8611	
Total des productions agricoles	88	11,24	8611	1 991

¹ Incluant les veaux lourds.

² Poulets, dindons, œufs de consommation et d'incubation.

³ Autres volailles, aquaculture, caprins, cerfs, etc.

⁴ Boisés et plantations, pâturages, engrais verts autres cultures.

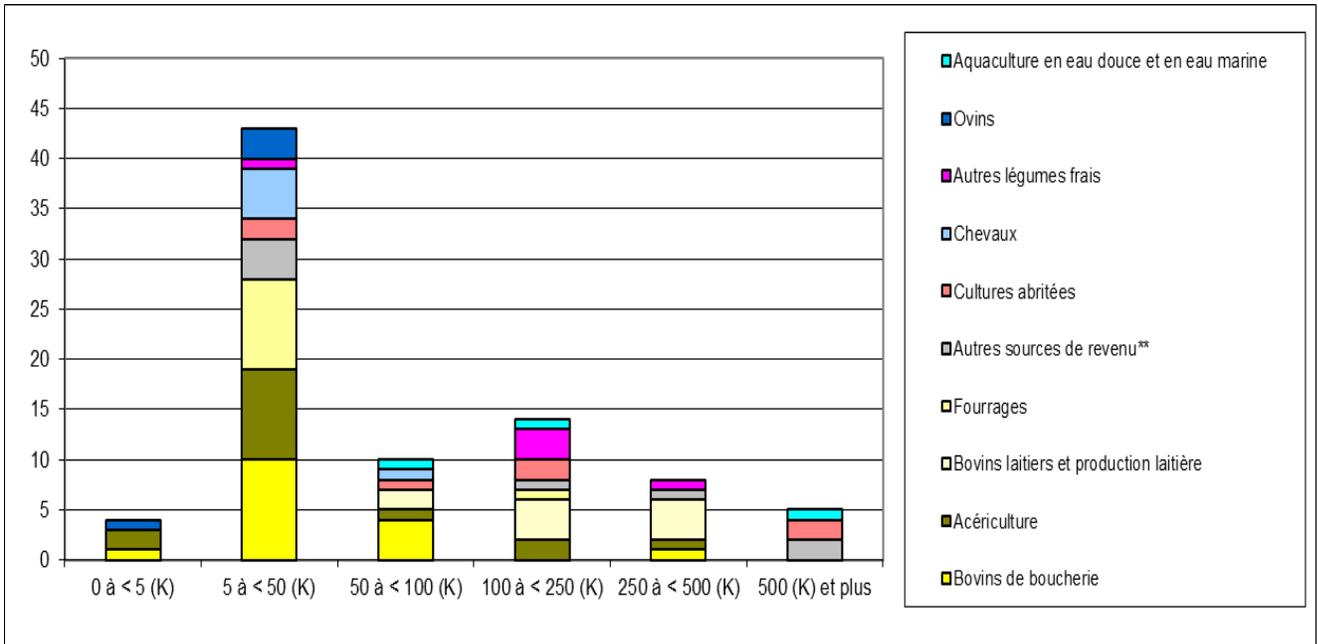
Source : MAPAQ, 2013

Les revenus agricoles par exploitation sont en général très modestes. Ainsi, comme l'illustre le graphique 8, en ce qui a trait au revenu total, on constate que plus de la moitié des exploitations agricoles enregistrées, soit 47 sur 88, ont déclaré des revenus bruts égaux ou inférieurs à 50 000 \$. Certaines productions sont surreprésentées dans cette catégorie de revenus. Ainsi, 11 exploitations sur les 16 produisant principalement des bovins de boucherie ainsi que 9 des 10 exploitations produisant principalement des fourrages se retrouvent dans cette situation.

Pour l'acériculture, qui a un caractère très saisonnier, 11 des 15 exploitations spécialisées dans cette production déclarent des revenus égaux ou inférieurs à 50 000\$.

Pour environ les deux tiers des exploitations agricoles, soit 60 sur 88, les revenus agricoles bruts sont égaux ou inférieurs à 100 000\$, alors que moins de 15% des exploitations, soit 13 sur 88, déclarent des revenus bruts supérieurs à 250 000\$.

Graphique 8 **Nombres d'exploitations par strate de revenu pour les 10 activités les plus fréquentes**



Source : MAPAQ, 2013

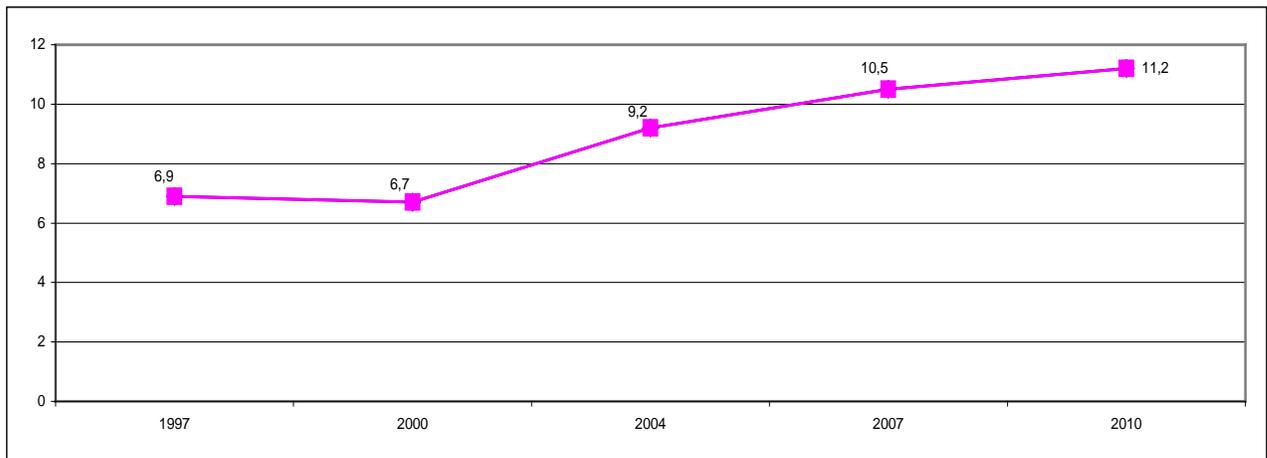
Ces bas revenus font en sorte que plusieurs producteurs agricoles complètent leur revenu agricole avec des revenus en provenance de l'extérieur de la ferme. Certains producteurs souhaitent compléter leur revenu de cette façon et semblent satisfaits d'exploiter leur entreprise à temps partiel, alors que d'autres souhaiteraient pouvoir compter uniquement sur leurs revenus agricoles, mais ne peuvent y arriver dans leur situation actuelle.

Que ce soit par choix ou par nécessité, cette situation favorise difficilement l'innovation sur les exploitations agricoles puisqu'une partie importante du temps de l'agriculteur est passée à l'extérieur de celle-ci. De plus, il peut être plus difficile et peu attirant pour la relève de s'endetter lourdement pour l'achat d'entreprises qui ne permettent pas de dégager des revenus suffisants pour en vivre.

6.4 Revenus agricoles bruts et territoire de la MRC des Laurentides

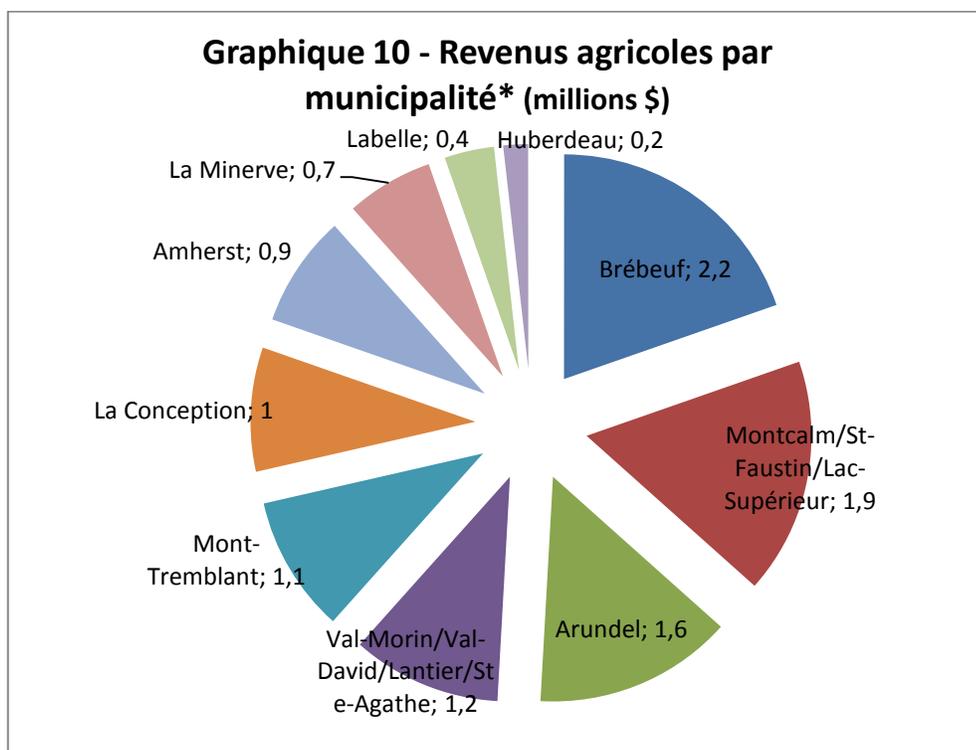
Pour l'ensemble du territoire de la MRC des Laurentides, à l'exception de l'année 2000, les revenus agricoles bruts en dollars courants sont en hausse constante depuis 1997 et ont atteint un sommet de 11,2 millions \$ en 2010. On retrouve au graphique 10 la répartition des revenus agricoles de la MRC par municipalité.

Graphique 9 Évolution des revenus agricoles bruts en dollars courants (1997-2010) (millions \$)



Source : MAPAQ, 2013

Graphique 10 Revenus agricoles par municipalité* (millions \$)



Source : MAPAQ 2013. *Certaines municipalités ont été regroupées en secteur afin de préserver la confidentialité des entreprises.

Tenant compte de la superficie du territoire agricole de certaines municipalités et du nombre de producteurs présents, le revenu agricole semble peu élevé pour certaines municipalités. Le tableau 46 fait ressortir que les municipalités d'Huberdeau et de Labelle, comparativement au regroupement des municipalités de Montcalm/St-Faustin/Lac-Supérieur et au regroupement des municipalités de Val-Morin/Val-David/Lantier/Ste-Agathe, ont des revenus agricoles de beaucoup inférieurs malgré un nombre d'exploitations agricoles beaucoup plus élevé.

Sans surprise, le type d'exploitation agricole présente sur ces territoires explique cette différence. La production extensive à faible valeur ajoutée (production de fourrage, production bovine) domine le paysage agricole d'Huberdeau et de Labelle, alors que quelques productions intensives ou à forte valeur ajoutée (production en serre, aquaculture, transformation à la ferme) sont présentes dans les regroupements Montcalm/St-Faustin/Lac-Supérieur et Val-Morin/Val-David/Lantier/Ste-Agathe.

Tableau 46 **Comparaison entre le revenu agricole de certaines municipalités**

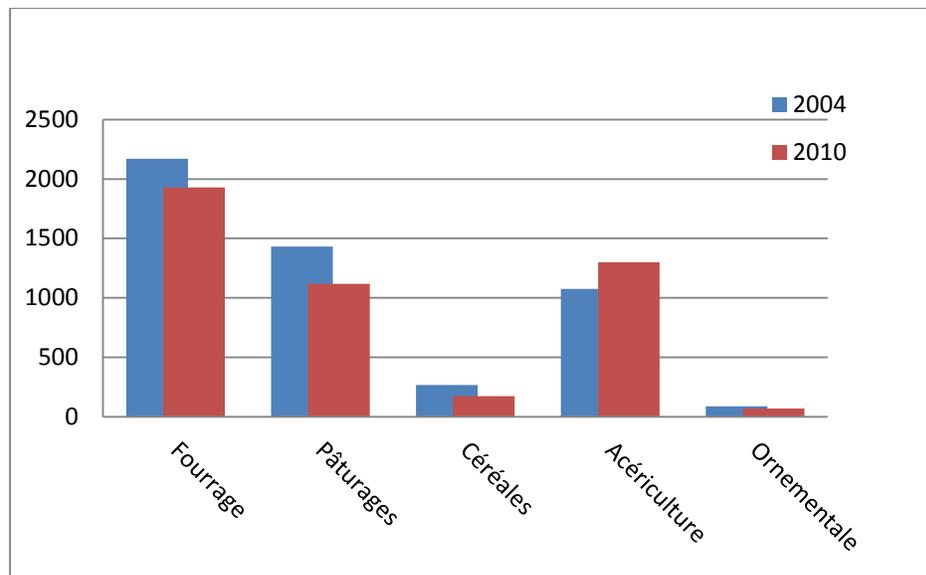
Municipalité(s)	Nombre d'exploitations agricoles	Revenus agricoles (en millions \$)
Huberdeau	6	0.2
Labelle	9	0.4
Montcalm/St-Faustin/Lac-Supérieur	7	1.9
Val-Morin /Val-David/Lantier/Ste-Agathe	6	1.2

6.5 Bref portrait de la production végétale

Comme mentionné précédemment, selon les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, sur les 8 611 hectares exploités par les entreprises agricoles enregistrées (EAE) du territoire de la MRC des Laurentides, 3 342 hectares sont cultivés, en plus des superficies utilisées pour la production acéricole.

Le tableau 47 indique la répartition des superficies cultivées. On constate que les superficies en fourrages (1928 ha) et en pâturages (1118 ha) de même que les superficies exploitées pour l'acériculture (1300 ha) représentent la majorité de ce qui est cultivé (ou exploités dans le cas de l'acériculture). On peut voir l'évolution de la superficie occupée par ces principales cultures entre les années 2004 et 2010 au graphique 11. On y constate que mise à part l'acériculture, il y a une diminution des superficies en production végétale.

Graphique 11 **Évolution de la superficie des cultures principales
2004-2010**



Source : MAPAQ, 2013

Tableau 47 **Occupation des terres en production végétale
par municipalité**

	Fourrage	Pâturages naturels et cultivés	Céréales, légumineuses et engrais verts	Acériculture	Friches	Culture ornementale, fruits et légumes en champs et en serre	Boisé et plantations forestières	Autres superficies	Total
Arundel	319	483	10		1	10	449		1 272
Huberdeau	154	125	4	70	7		302		662
Brébeuf	461	90	96	5			338		990
Mont-Tremblant	407	153	13	75	19	12	453		1 132
La Conception	228	46	37	9	11	23	673		1 027
Labelle	143	72	15	10		10	422		672
La Minerve	156	122		520		7	448		1 253
Amherst		15		436	60		205		716
MRC des Laurentides*	1 928	1 118	227	1 300	102	69	3 601	266	8 611

*Inclut les superficies situées hors zone agricole ou dans d'autres municipalités de la MRC des Laurentides.

Source : MAPAQ, 2013

Lorsque l'on regarde au niveau des municipalités, les fourrages occupent une place très importante de l'occupation des terres à Mont-Tremblant (407 ha), tout comme à Arundel (319 ha), qui se distingue cependant par l'importance des superficies occupées par des pâturages, qui servent en partie pour un important élevage de grands gibiers présent sur le territoire. C'est toutefois à Brébeuf que l'on retrouve la plus grande superficie en fourrage, soit 461 ha, ainsi que la plus forte concentration de production de céréales sur le territoire, soit 96 ha

L'acériculture est davantage concentrée dans les zones agroforestières de la MRC, particulièrement à La Minerve et à Amherst qui, bien que ne possédant pas de zone agricole désignée, a sur son territoire 436 hectares d'érablières en exploitation.

Les friches occupent une place très faible des superficies exploitées par les entreprises agricoles. On peut supposer que ces 102 ha de friches déclarées correspondent à des endroits qui sont impropres à l'agriculture telle que des zones humides. Ainsi, les superficies en friche recensée lors de visites terrain semblent le fait de lots appartenant très majoritairement à des non-agriculteurs qui n'en font pas la location.

La production de légumes en serre et en champs, de petits fruits, de vignes et d'horticulture ornementale, qui occupe une superficie négligeable de la zone agricole, soit 69 ha, est concentrée davantage dans l'axe Mont-Tremblant-La Conception-Labelle. Ces types de productions, qui occupent de plus petites superficies, ont généralement un mode de production plus intensif, un capital agricole plus élevé et un revenu à l'hectare beaucoup plus important. Ces créneaux possèdent également un potentiel important au niveau de l'agrotourisme et de la transformation à la ferme.

6.6 Bref portrait de la production animale

La MRC des Laurentides compte 44 entreprises dont le revenu agricole principal provient de la production animale, alors que 56 entreprises agricoles déclarent posséder des unités animales. Au total, 1991 unités animales sont présentes sur le territoire. Mis à part les fermes en production laitière et les élevages d'aquaculture, l'élevage est pratiqué de façon assez extensive, avec des concentrations animales très faibles.

C'est à Brébeuf que l'on retrouve la plus forte concentration d'unités animales sur le territoire de la MRC des Laurentides. Sur les 626 unités animales que l'on retrouve dans la municipalité, 479 sont des bovins laitiers, ce qui indique bien l'importance de ce secteur pour la municipalité.

Un important élevage de grands gibiers est situé à Arundel, où l'on retrouve entre 300 et 350 unités animales. On retrouve également 143 bovins de boucherie dans cette municipalité, pour un total de 500 unités animales.

Les autres municipalités du territoire possèdent un cheptel plutôt restreint d'unités animales comme on le constate au tableau suivant.

Tableau 48 Répartition des unités animales par municipalité

Municipalité	Nb d'exploitations agricoles (production animale)	Nb d'unités animales
Brébeuf	11	626
Arundel	8	500
Labelle	7	277
La Minerve	6	133
La Conception	6	142
Huberdeau	5	92
Mont-Tremblant	5	112
Sainte-Agathe-des-Monts	2	< 50
Saint-Faustin-Lac-Carré	2	< 50
Amherst	2	< 50
Montcalm	1	50 à 100
Val-Morin	1	< 50
MRC des Laurentides	56	1991

Source : MAPAQ, 2013

Les exploitations agricoles spécialisées en productions animales sur le territoire de la MRC semblent relativement peu diversifiées. En effet, on ne retrouve aucun producteur porcin et on note aussi l'absence presque complète de production de viande exotique telle que caprine, sauvagine et volailles diverses (pintades, oies, cailles, etc.).

On constate également l'absence de fermes faisant la transformation de produits laitiers ainsi que l'absence d'exploitations agricoles produisant du lait à partir de brebis ou de chèvres.

Le créneau de la production de viandes différenciées ou exotiques ainsi que la transformation de lait d'ovins ou de caprins représentent pourtant des pistes de développement ayant été identifiées par des professionnels du domaine agricole et agroalimentaire œuvrant dans les Laurentides comme étant des créneaux ayant un bon potentiel de croissance pour le territoire de la MRC des Laurentides.

6.7 Bref portrait de l'agriculture biologique

L'agriculture biologique certifiée est pratiquée sur 13 exploitations agricoles, soit environ 15% des entreprises agricoles de la MRC. Cette proportion est beaucoup plus importante qu'à l'échelle de la province, où les entreprises agricoles certifiées biologiques représentent 3,5% des entreprises (Statistiques Canada, 2012).

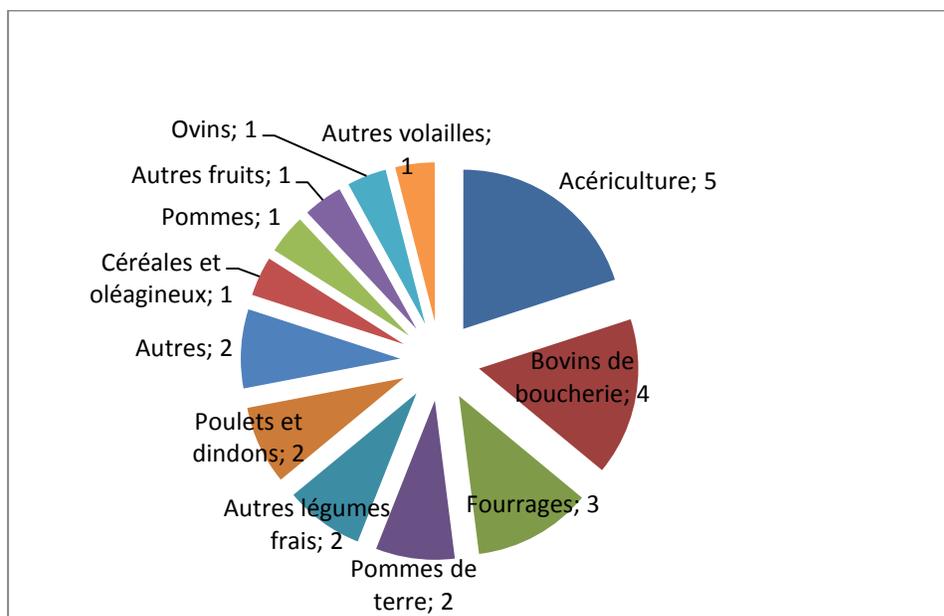
Pour obtenir la certification biologique, les entreprises doivent se conformer à un cahier de charges et font l'objet d'une inspection annuelle par un organisme de certification qui est lui-même agréé par le *Conseil des appellations réservées et des termes valorisants* (CARTV). On constate depuis un certain nombre d'années une très forte demande de la part des consommateurs pour des produits certifiés biologiques.

Le terme « biologique » fait référence à la façon dont sont cultivés les produits. Bien qu'il y ait un ensemble de spécificités en fonction de la production à certifier, l'agriculture biologique interdit notamment l'utilisation de produits de synthèse (pesticides, herbicides, engrais chimiques, etc.) et de semences issues d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Il interdit également l'utilisation d'antibiotiques et d'hormones de croissance en production animale (CARTV, 2013).

La plupart des exploitations agricoles certifiées biologiques de la MRC des Laurentides sont plutôt diversifiées puisqu'elles déclarent des revenus dans près de 2 productions agricoles en moyenne.

L'acériculture représente une proportion importante des entreprises certifiées biologiques, soit 5 entreprises. La production de bovins de boucherie (4 entreprises) et de fourrages (3 entreprises) est également bien présente sur le territoire. Les productions certifiées biologiques de la MRC sont illustrées au graphique suivant.

Graphique 12 **Productions biologiques déclarées, MRC des Laurentides**



Source : MAPAQ, 2013

6.8 Agroenvironnement

Un ensemble de réglementations d'origine provinciale et municipale visent à minimiser l'impact environnemental de l'agriculture et vient encadrer les différentes pratiques agricoles.

Le principal outil réglementaire provincial visant la protection des sols et de l'eau en milieu agricole est le Règlement sur les exploitations agricoles (REA). Il vise à limiter le dépôt de matières fertilisantes sur les sols cultivés en se basant sur les besoins des plantes et la capacité du sol à fixer le phosphore. Pour ce faire, il encadre le stockage des déjections animales et l'épandage de celles-ci. Ainsi, diverses normes à l'échelle de la ferme, mais également à l'échelle du bassin versant sont édictées.

Par exemple, le Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) permet d'encadrer la gestion de l'ensemble des matières fertilisantes à l'échelle de la ferme (déjections animales, engrais minéraux, etc.) afin qu'il y ait un bilan équilibré au niveau du phosphore. Il est obligatoire pour les exploitations agricoles produisant annuellement plus de 1600 kg de phosphore en provenance de déjections animales ou plus de 15 hectares en cultures annuelles ou plus de 5 hectares en production maraîchère ou fruitière. Dans la MRC des Laurentides, 20 exploitations agricoles possèdent un PAEF.

À l'échelle du bassin versant, celui de la rivière Rouge n'est pas considéré comme dégradé par le Ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs (MDDEFP). Ainsi, contrairement à certaines

autres régions du Québec, en autant que le bilan phosphore soit en équilibre au niveau de l'exploitation agricole, il n'y a pas de limitations quant aux superficies qui peuvent être mises en culture.

6.8.1 Intervenants en agroenvironnement dans la MRC des Laurentides

Les obligations environnementales que sont tenues de respecter les exploitations agricoles peuvent être accompagnées de programmes de soutien et d'accompagnement. Les clubs agroenvironnementaux notamment se spécialisent dans l'accompagnement agroenvironnemental des exploitations agricoles, alors que les organismes de bassin versant (OBV), qui assurent la concertation locale et régionale de tous les acteurs de la ressource eau, peuvent également mettre de l'avant des projets liés à la réduction de la pollution, notamment d'origine agricole.

Aucun club agroenvironnemental n'est situé sur le territoire de la MRC des Laurentides. Les exploitations agricoles sont desservies principalement par le club agroenvironnemental des Hautes-Laurentides situé à Mont-Laurier. Il existe également deux autres clubs situés à proximité du territoire, soit celui situé à Blainville ainsi que celui situé à Lachute.

Selon un intervenant connaissant bien la dynamique de la région, l'éloignement relatif de ces ressources fait en sorte qu'il y a une certaine méconnaissance des agriculteurs envers les divers services offerts par ces clubs, et d'autre part, des conseillers envers les exploitants agricoles de la MRC des Laurentides. Ce constat s'appliquerait aussi à l'ensemble des services agricoles offerts aux exploitations agricoles du territoire. Ainsi, très peu de projets d'accompagnements, d'essais à la ferme, de démonstrations aux champs, etc. ont lieu sur le territoire de la MRC.

Le territoire de la MRC des Laurentides compte deux organismes de bassin versant, soit *l'Alliance pour une gestion intégrée et responsable du bassin versant de la rivière du Diable* et celui de la *Rouge, Petite Nation et Saumon*. Peu d'interventions relatives à l'agriculture ont été réalisées par ces organismes sur le territoire de la MRC des Laurentides.

6.8.2 Principaux défis agroenvironnementaux

Étant donné la texture fine des sols agricoles de la MRC, constituée de sable fin et de sable loameux, l'érosion des berges représente le plus grand défi environnemental du territoire. En effet, les sédiments décrochés de la rive transportent avec eux différents polluants, notamment le phosphore, vers les cours d'eau.

Sur les 15 kilomètres de la rivière de la Diable qui correspondent à la zone agricole, 14% des rives étaient affectées par des foyers d'érosion

et des berges dégradées en 2004. Des foyers d'érosion importants et sévères ont aussi été identifiés autour du lac Maskinongé, situé à proximité de la zone agricole. En plus de la nature sableuse des sols, le déboisement des bandes riveraines contribuerait fortement à l'érosion des berges (Biofilia, 2004). Rappelons qu'en zone agricole, la réglementation provinciale exige une bande riveraine de 3 mètres et que les municipalités peuvent exiger davantage. Parmi les municipalités de la MRC, seule la ville de Mont-Tremblant exige une bande riveraine plus importante que la réglementation provinciale, soit 5 mètres.

Pour la rivière Rouge, selon un diagnostic réalisé en 2010 par l'organisme responsable de ce bassin versant, la contamination, du cours d'eau par la gestion des fumiers ou par les intrants chimiques, constitue un problème potentiel, alors que l'érosion représente un problème actuel. Il est important de noter que ce diagnostic est pour l'ensemble du bassin versant de la rivière Rouge, qui touche à 6 MRC des régions administratives des Laurentides et de l'Outaouais. (Organisme de bassins versants des rivières Rouges, Petite Nation et Saumon, 2013).

Peu d'informations sont disponibles sur les pratiques agroenvironnementales des exploitations agricoles. Lorsqu'elles le sont, la fiabilité de celles-ci peut être variable en raison de la méthode de collecte de données (ex. : déclaration volontaire de l'entreprise). Toutefois, les indices disponibles, tels que le travail minimal du sol et la présence de haies brise-vent, situent les exploitations agricole de la MRC des Laurentides en-deçà de la moyenne régionale, tel qu'illustré au tableau 49.

Tableau 49 **Données agroenvironnementales, MRC et région des Laurentides**

	MRC des Laurentides	Laurentides (région)
Nb d'exploitants ayant un PAEF	20	630
Nb d'exploitations procédant à un travail minimal du sol	15	323
% des expl. procédant à un travail min du sol (MAPAQ)	17%	26%
Nb. d'exploitations ayant des haies brise vent (naturelles ou plantées)	18	299
% des expl. ayant des brises vents (naturels ou plantés) (Stat Can)	16%	22%
Nb d'exploitations (Stat Can)	112	1 390

Source : MAPAQ 2013, Statistiques Canada, 2011

6.9 Constats et éléments d'analyse pour les caractéristiques socio-économiques du territoire agricole et des exploitations agricoles enregistrées de la MRC des Laurentides

Perte importante du nombre d'EAE depuis les 15 dernières années, concentrées dans certaines municipalités et certaines productions.

- Il semble y avoir une stabilisation des pertes depuis les 5 dernières années.

Perte de superficies en exploitation et de superficies cultivées importantes et hausse très importante des locations de terres depuis les dernières années.

- Perte de 12% des superficies exploitées et de 17% des superficies cultivées entre 2004 et 2010. Cette perte est beaucoup plus importante que dans les autres MRC de la région.
- La location de terres ne favorise généralement pas les investissements et l'amélioration du fond de terre.

L'appropriation de terres par des non-agriculteurs affecte le dynamisme agricole.

- Certains investissements agricoles peuvent être réalisés par des propriétaires non-agriculteurs ou dont les revenus principaux proviennent de l'extérieur de l'exploitation agricole et qui permettent de dynamiser la zone agricole (ex : rénovation de bâtiments agricoles, clôture pour petit élevage domestique ou pension de chevaux, etc.).
- Cependant, les effets sur la valeur des terres et sur le tissu social agricole font en sorte que plusieurs agriculteurs et citoyens voient cette présence comme un élément négatif.
- Quelques agriculteurs ont témoigné de la perte de superficies ou de l'imposition de contraintes importantes pour la location suite à la vente de terres à des non-agriculteurs.

Il y a une plus grande diversité des productions végétales qu'animales sur le territoire.

- Même si leur importance a beaucoup diminué au cours des dernières années, l'élevage de bovins de boucherie et laitier demeure l'activité agricole principale qui occupe le plus grand nombre d'exploitations sur le territoire.
- On retrouve très peu de productions animales «exotiques» ou différenciées mise à part quelques entreprises certifiées biologiques.

- Les productions végétales ont connu une baisse relative beaucoup moins importantes que les productions animales et participent grandement à la diversification de l'agriculture de la région.

Beaucoup d'entreprises agricoles sont actives dans des secteurs où la saison est très courte (acériculture) et/ou peu rémunératrice (fourrage, bovins de boucherie, ovins).

- Ces entreprises agricoles sont particulièrement importantes pour l'occupation du territoire et le caractère multifonctionnel de l'agriculture de la MRC.
- Les bas revenus font en sorte que les plusieurs agriculteurs complètent leur revenu agricole avec un revenu extérieur. Ceci a un impact sur le dynamisme agricole, l'innovation et l'intérêt pour le transfert d'entreprise.

Il existe un noyau dur d'entreprises certifiées biologiques dans une diversité de productions.

Les bassins versants des rivières Rouge et de la Diable ne sont pas considérés comme dégradés.

- Pas de restrictions par rapport à la remise de terres en culture en autant que le bilan phosphore soit équilibré.
- L'érosion des berges de ces deux cours d'eau représente le principal défi environnemental sur le territoire.

Le peu d'EAE de la MRC des Laurentides sur un grand territoire situé aux confins de trois secteurs agricoles plus dynamiques et bien pourvus en services (Basses-Laurentides, Hautes-Laurentides et MRC d'Argenteuil) fait en sorte qu'il y a une certaine méconnaissance de part et d'autre entre les exploitants et les professionnels sur les besoins et les services offerts.

- Peu d'activités de démonstration à la ferme, de projets-pilotes, de journée de formations pratiques, etc.

7 Caractéristiques des exploitants agricoles enregistrés

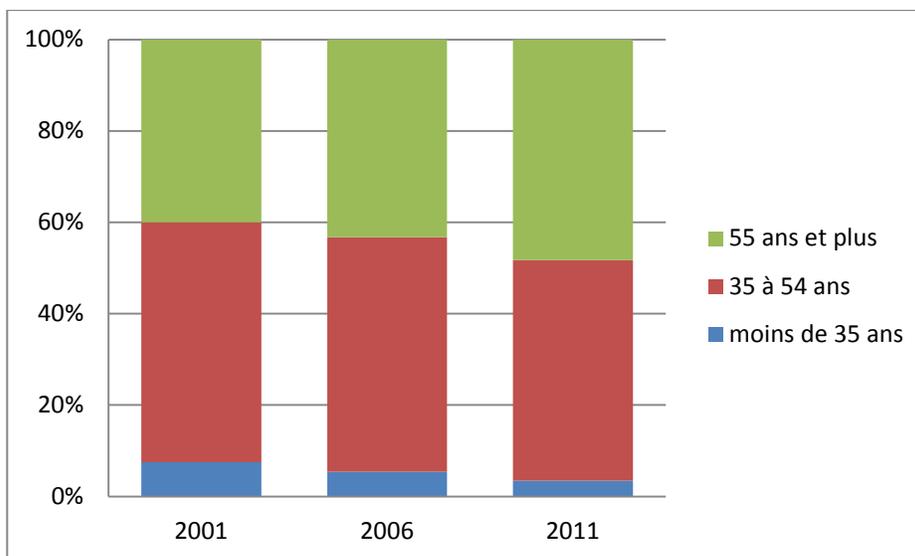
Sur le territoire de la MRC des Laurentides, on compte 123 producteurs agricoles enregistrés qui exploitent les 88 entreprises agricoles enregistrées du territoire. De ce nombre, 84 sont des hommes, 34 des femmes et 5 sont des personnes morales.

7.1 Évolution sociodémographique des exploitants agricoles et relève

La moyenne d'âge des exploitants agricoles de la MRC des Laurentides s'établit à 53,9 ans, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne provinciale qui est de 51,4 ans. À l'image de la population en générale, la population agricole est vieillissante. La proportion de femmes, qui restent minoritaires, est en augmentation. Celles-ci représentaient 29% des exploitants agricoles de la MRC des Laurentides en 2011, une hausse de 3% par rapport à 2001.

Le graphique 13 illustre la proportion des exploitants agricoles en fonction de leur strate d'âge. Ainsi, la proportion d'exploitants agricoles de 55 ans et plus est passée de 40% en 2001 à 48% en 2011, alors que les moins de 35 ans, qui représentaient 8% de la population agricole en 2001, représentaient moins de 4% de la population agricole 10 ans plus tard.

Graphique 13 **Évolution des strates d'âges des exploitants agricoles, MRC des Laurentides**



Source : Statistique Canada, 2011

Pour les différents programmes du MAPAQ, on entend par relève les personnes ayant moins de 40 ans. La relève établie représente donc les producteurs de moins de 40 ans possédant au moins 20% des parts d'une exploitation agricole. On compte 10 exploitations agricoles sur le territoire de la MRC qui ont un membre de la relève établie, dont 7 pour qui cette personne de moins de 40 ans est le membre principal de l'entreprise.

On comptait également, en 2010, 17 exploitations prévoyant vendre dans les 5 années suivantes. Ainsi, nonobstant la création de nouvelles exploitations agricoles, c'est près de 20% (17 sur 88) des exploitations agricoles enregistrées de la MRC qui devront être transmises à la relève d'ici 5 ans pour maintenir le nombre actuel d'entreprises agricoles sur le territoire. De ce nombre, 10 ont déjà identifié leur relève, comme l'illustre le tableau suivant.

Tableau 50 **Exploitations prévoyant vendre et relève prévue (2010)**

Nombre d'exploitations agricoles	Exploitations prévoyant vendre d'ici 5 ans	Relève chez les exploitants prévoyant vendre d'ici 5 ans	
		Relève prévue	Sans relève prévue
88	17	10	7

Source : MAPAQ, 2013

7.2 Emplois, formation et occupation du temps

En 2006, 145 emplois en agriculture étaient répertoriés sur l'ensemble du territoire de la MRC (Emploi-Québec, 2010). C'est principalement la main d'œuvre familiale qui occupe les emplois présents sur les exploitations agricoles. En effet, à l'instar des autres régions du Québec, le modèle de la ferme familiale, c'est-à-dire dont les capitaux et la main-d'œuvre est majoritairement entre les mains des propriétaires, est bien enraciné dans la MRC des Laurentides puisque seulement 28 entreprises agricoles sur 88 font appel à la main-d'œuvre non familiale en plus de la main-d'œuvre familiale déjà présente. On dénombre 8 exploitations agricoles sur les 88 que compte la MRC des Laurentides qui font appel exclusivement à la main-d'œuvre non familiale.

Au niveau de la formation, quelques établissements d'enseignement sont présents dans la région des Laurentides et offrent plusieurs formations reliées à l'agriculture et à l'agroalimentaire menant à un diplôme. De plus, les collectifs régionaux en formation agricole, qui dispensent de la formation continue dans chacune des régions du Québec, offrent un large éventail de formations à proximité de la MRC des Laurentides, soit à Mirabel et à Laval. À titre d'exemple, en 2013, 28 formations d'une durée de quelques heures à quelques jours sont offertes par le Centre de formation agricole de Mirabel

et touchent un ensemble de sujets reliés à la production, à la transformation, à l'agroenvironnement, la commercialisation, etc.

On retrouve au tableau 51 les différentes institutions offrant de la formation en agriculture et en agroalimentaire sur le territoire ou à proximité du territoire de la MRC des Laurentides.

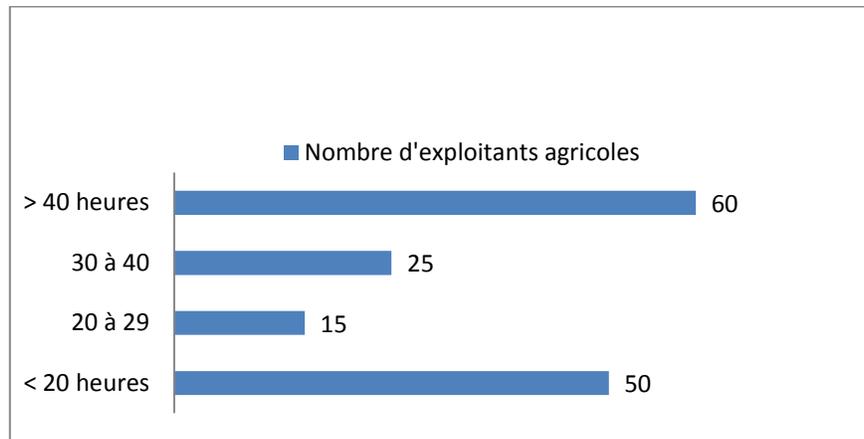
Tableau 51 **Institutions offrant de la formation en agriculture et en agroalimentaire sur le territoire ou à proximité de la MRC des Laurentides**

Institution	Lieu	Formation offerte	Diplôme
Centre de formation professionnelle l'Horizon	Mont-Tremblant	Horticulture et jardinerie	Diplôme d'études professionnelles (DEP)
École hôtelière des Laurentides	Ste-Adèle	Diverses formations en cuisine et en hôtellerie	DEP
Centre de formation agricole de Mirabel	Mirabel	Diverses formations couvrant l'ensemble des productions et de la gestion agricoles	DEP Formation continue
Collège Lionel-Groulx	Ste-Thérèse	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion et exploitation de l'entreprise agricole ▪ Technique de la production horticole et de l'environnement. 	DEC
Collège Montmorency	Laval	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Technique de diététique ▪ Paysage et commercialisation en horticulture ornementale ▪ Gestion d'un établissement de restauration 	DEC

Le nombre d'heures hebdomadaires consacrées aux activités à la ferme et à un travail salarié illustre certaines caractéristiques des exploitations agricoles de la MRC. Ainsi, une partie importante des exploitations agricoles sont exploitées à temps partiel par leur propriétaire.

En effet, le tiers des exploitants agricoles consacrent moins de 20 heures par semaine à leur exploitation, alors que 40% y consacrent plus de 40 heures par semaine. À noter que le nombre d'exploitants est plus élevé que ce qui a été évoqué plus tôt en raison de la provenance différente des données.

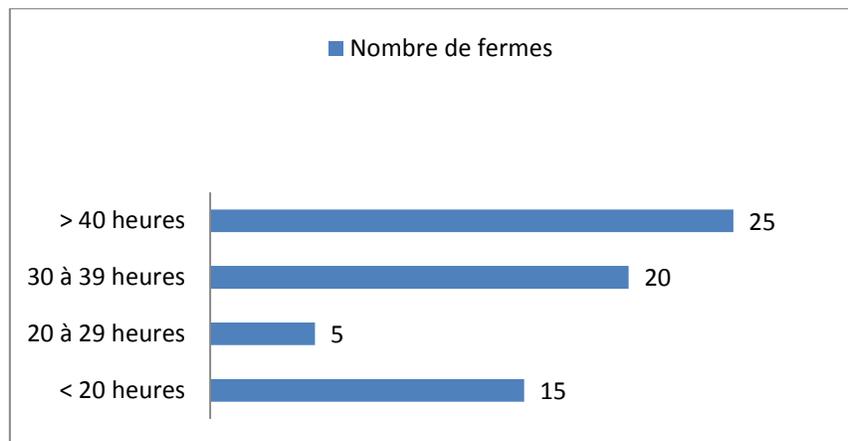
Graphique 14 **Moyenne d'heures hebdomadaires de travail à la ferme**



Source : Statistique Canada, 2011

De même, la place importante occupée par le travail salarié à l'extérieur de la ferme est illustrée au graphique 15. 65 exploitants sur 150 déclarent un revenu provenant de l'extérieur de la ferme. Parmi ceux-ci, 45 y consacrent plus de 30 heures par semaine, dont 25 plus de 40 heures.

Graphique 15 **Travail salarié en dehors de la ferme, moyenne d'heures hebdomadaires**



Source : Statistique Canada, 2011

7.3 Constats et éléments d'analyse pour les caractéristiques socio-économiques du territoire agricole et des exploitations agricoles enregistrées de la MRC des Laurentides

L'âge moyen, le nombre d'entreprises agricoles à transférer dans les 5 prochaines années, le manque de relève identifiée relativement élevé et le peu de producteurs agricoles âgés de moins de 35 ans constituent des défis importants à court et moyen terme.

Il existe une offre de formation assez complète à proximité du territoire. Des formations sont offertes à temps plein ou partiel, et il existe une grande offre de formation continue, notamment dans productions émergentes (biologiques, petits fruits, transformation, accueil à la ferme, etc.).

Une part importante des producteurs de la région consacrent un grand nombre d'heures à un travail rémunéré à l'extérieur de l'exploitation agricole

- Les revenus bruts modestes obligent plusieurs à compléter le revenu agricole avec un travail salarié.
- Il y a une relative facilité de trouver des emplois saisonniers non spécialisés autour de la station Mont-Tremblant.

8 Richesse foncière et valeur des terres agricoles

L'importance de la richesse foncière agricole par rapport aux autres secteurs économiques permet de mieux saisir l'importance des activités agricoles à l'échelle de la MRC et à celle des municipalités. L'évaluation foncière uniformisée pour le territoire de la MRC des Laurentides est de 10,6 milliards \$. La valeur totale de la fonction agricole s'élève à 102,2 millions \$, ce qui représente un peu moins de 1% de l'ensemble de la richesse foncière de la MRC.

Par comparaison, l'évaluation foncière du secteur industriel s'établit à 33,4 millions \$ alors que la fonction commerciale est évaluée à 1 551, 3 millions \$.

L'évaluation foncière agricole uniformisée est présentée au tableau 52 pour la MRC et pour les municipalités où l'agriculture occupe une partie importante du territoire. Celui-ci illustre la grande importance de la valeur foncière agricole pour les municipalités d'Arundel (16%) et Brébeuf (11%), alors qu'elle occupe une place moindre pour La Conception et Huberdeau et est relativement négligeable dans la majorité des autres municipalités.

Tableau 52 **Richesse foncière sur le territoire de la MRC des Laurentides**

Municipalité	Valeur foncière agricole (en million \$)	Valeur totale selon le rôle (en million \$)	Valeur foncière agricole en fonction de la valeur totale
Arundel	16,9	102,9	16%
Brébeuf	12,2	110,2	11%
Mont-Tremblant	16,8	3765,7	<1%
La Conception	16,5	312,3	5%
Labelle	9,9	425,5	2%
La Minerve	8,9	388,0	2%
Huberdeau	4,6	94,9	5%
Autres municipalités	16,4	5401,9	<1%
MRC des Laurentides	102,2	10 601,4	1%

Source : MAMROT (2013b)

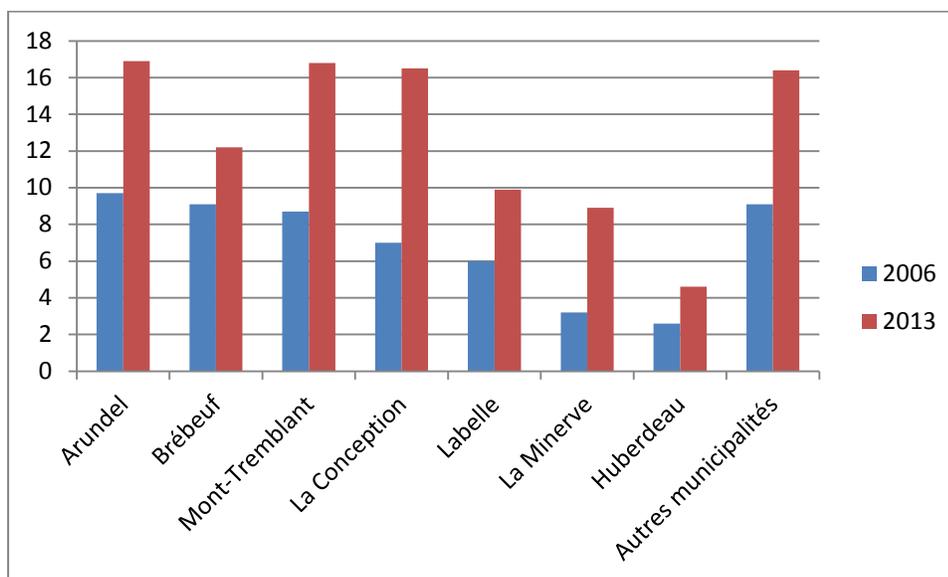
La valeur foncière agricole a augmenté beaucoup plus rapidement au cours des dernières années que la valeur résidentielle dans la MRC. En effet, entre 2006 et 2013, la valeur foncière agricole a augmenté de 84% pour l'ensemble du territoire, alors que la valeur résidentielle a augmenté de 56% pour la même période. La

valeur foncière agricole inclut la valeur de la terre, des bâtiments agricoles et de la résidence de ferme.

Notons que cette augmentation de 84% entre 2006 et 2013 inclut la hausse de l'évaluation du prix des terres et des bâtiments ainsi que la valeur des nouvelles constructions, améliorations et rénovations réalisées sur les bâtiments durant cette période. Les augmentations sont illustrées au graphique 16. On y constate que certaines municipalités ont vu leur valeur foncière agricole augmenter de façon très importante, telles que La Minerve (+178%), La Conception (+135%) et Mont-Tremblant (+93%).

Ceci a comme résultat que pour les 7 municipalités où se concentre la zone agricole de la MRC, la variation de la contribution de l'agriculture à l'assiette fiscale municipale par rapport aux autres secteurs (résidentielle, commerciale et industrielle) a augmenté en moyenne de 20% entre les années 2006 et 2013.

Graphique 16 **Évolution de la valeur foncière agricole entre 2006 et 2013 en millions \$**

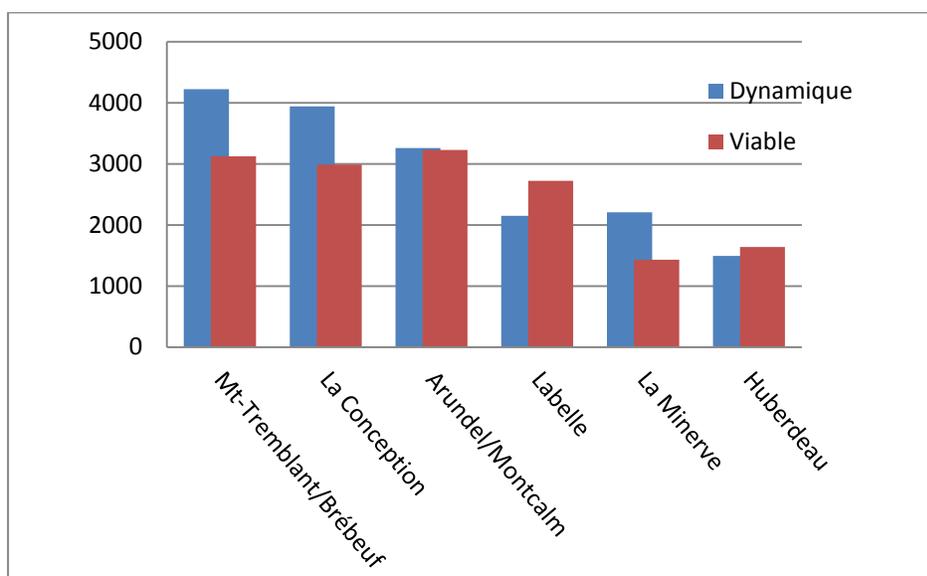


MAMROT, Évaluation foncière des municipalités du Québec, 2013

8.1 Valeur des terres agricoles

La valeur moyenne des terres agricoles pour chacune des municipalités concernées par la zone agricole désignée a été calculée à partir des évaluations foncières. Ces valeurs sont présentées en fonction de leur appartenance à la zone agricole dynamique ou viable au graphique 17.

Graphique 17 Valeur des terres agricoles de la MRC des Laurentides en fonction des secteurs dynamiques et viables (\$ par hectare)



Source : MRC des Laurentides, 2013

On constate sans surprise que c'est dans la zone dynamique des municipalités de Mont-Tremblant, Brébeuf et La Conception que cette valeur moyenne est la plus élevée, à environ 4000\$/ha en moyenne. On y note une différence appréciable entre la valeur moyenne des secteurs dynamiques et viables.

Cette différence de la valeur moyenne entre les secteurs dynamiques et viables n'est pas marquée à Arundel/Montcalm, alors qu'à Huberdeau et Labelle, la valeur moyenne des terres dans les secteurs viables est plus élevée que dans les secteurs dynamiques. Cette situation s'explique probablement par la faible proportion des secteurs dynamiques de ces deux municipalités, ce qui fait que le prix moyen peut être fortement influencé par une ou quelques valeurs s'éloignant de la moyenne.

C'est à La Minerve que l'on retrouve la valeur moyenne des terres les plus faibles, à 1496\$/ha en moyenne.

On retrouve à la carte 25 l'illustration de la valeur des terres agricoles pour la MRC. Sans surprise, c'est majoritairement dans les secteurs de La Conception, Mont-Tremblant, Brébeuf et Arundel que ces valeurs sont les plus élevées, alors que les valeurs les plus modestes se retrouvent à la Minerve, Labelle et Huberdeau.

Carte 25 **Valeur des terres en zone agricole selon l'évaluation municipale**

Tableau 53

Valeur des terres agricoles de la MRC des Laurentides en fonction des secteurs dynamiques et viables

	Secteur dynamique (\$/ha)	Secteur viable (\$/ha)	Valeur moyenne (\$/ha)
La Minerve	2 210	1 433	1 496
Labelle	2 152	2 723	2 540
La Conception	3 945	2 992	3 449
Mont-Tremblant/Brébeuf	4 225	3 125	3 778
Huberdeau	1 496	1 642	1 613
Arundel/Montcalm	3 263	3 229	3 241

Source : MRC des Laurentides, 2013

9 Transformation alimentaire, distribution et mise en marché

Depuis les 15 dernières années, la population de la région administrative des Laurentides, tout comme son PIB bioalimentaire, a augmenté de façon significative. Cette augmentation du PIB, qui est passé de 400 millions \$ à 920 millions \$ pendant cette période, s'explique donc par la forte croissance démographique, mais aussi par un secteur de la transformation en plein essor grâce à la proximité avec la région métropolitaine et la présence de zones industrielles autour de Boisbriand, Ste-Thérèse et Blainville.

Comme l'illustre le tableau 54, l'apport au PIB bioalimentaire de la région des Laurentides des secteurs de la transformation alimentaire, du commerce de détail et de gros et de la restauration est semblable, soit entre 250 et 260 millions \$ chacun, alors que l'agriculture contribue pour environ 150 millions \$, pour un PIB bioalimentaire régional estimé à 930 millions \$.

Par contre, au chapitre de l'emploi, le secteur de la restauration contribue de façon beaucoup plus marquée, avec environ 13 500 emplois, alors que le commerce de gros et de détails occupe 8 500 emplois, celui de la transformation 3 200 et celui de l'agriculture 1 500.

Tableau 54 **Indicateurs de l'industrie bioalimentaire, région administrative des Laurentides**

	Agriculture	Transformation agroalimentaire	Commerce de gros et de détails	Restauration	Total
PIB (en millions\$)	150	250	260	260	920
Nb. d'emplois	1 500	3 200	9 800	13 500	28 000
Nb. d'établissement	1 277	147	707	1 383	3 514

Source : MAPAQ 2012

Pour la MRC des Laurentides, le PIB bioalimentaire de même que le nombre d'emplois estimés n'est pas disponible. Cependant, on y retrouve 22 entreprises en transformation alimentaire, 275 entreprises de restauration, 4 entreprises de commerce de gros et 129 entreprises de commerce de détails. Les détails de ces entreprises sont disponibles aux trois tableaux suivants.

Tableau 55 **Nombre d'établissements de transformation***
MRC des Laurentides

Catégorie	Nombre d'établissements
Biscuit/Boulangerie/Pâtisserie	5
Charcuterie	4
Découpe à forfait	3
Usine (produits divers)	1
Chocolaterie et confiserie	1
Conditionneur de miel	1
Café/thé/infusion/tisane	1
Conserverie (végétaux)	1
Érablière (conditionneur)	1
Usine (produits laitiers)	1
Usine (produits pour la pêche)	1
Total	20

*Excluant les exploitations agricoles procédant à la transformation de leurs produits
Source : MAPAQ 2012

Tableau 56 **Nombre d'établissements de restauration,**
MRC des Laurentides

Catégorie	Nombre d'établissements
Restaurant	194
Casse-croute	38
Restauration rapide	22
Traiteur	13
Restaurant/ Mets à emporter	3
Bar salon/Taverne	2
Brasserie	2
Cabane à sucre - restaurant	1
Total	275

Source : MAPAQ 2012

Tableau 57 **Nombre d'établissements de commerce de gros**

Catégorie	Nb d'établissements
Entrepôt et distribution (produits laitiers)	3
Santé animale	1
Total	4

Source : MAPAQ 2012

9.1 Transformation à la ferme

La transformation des produits à la ferme permet d'ajouter de la valeur aux produits agricoles de base. Les entreprises qui exercent une ou des activités de transformation principalement à partir de leurs propres produits sont appelées les agrotransformateurs. Les études de tendance alimentaire soulignent que la demande pour ce genre de produits, basé sur un savoir-faire local, connaît une hausse importante (MAPAQ, 2009).

Cependant, malgré cette demande, seulement onze entreprises agricoles sont actives en transformation sur le territoire de la MRC des Laurentides.

De ce nombre, quatre ont une activité très saisonnière (fabrication de produits de l'érable autre que le sirop) et une seule à une activité de transformation qui s'étend au-delà de la région, soit les produits de la Clé des champs à Val-David.

Les autres entreprises actives en transformation se spécialisent dans la découpe et la transformation de viandes, volailles et poissons, la transformation de fruits et légumes et la fabrication de produits de boulangerie et pâtisserie. Les activités de transformation ainsi que les municipalités où sont situés les agrotransformateurs de la MRC se retrouvent au tableau 58.

Tableau 58 **Nombre d'exploitations déclarant des activités de transformation alimentaire selon leur municipalité et le type de produits transformés**

Municipalités	Découpe et transformation de viandes, volailles et poissons	Fabrication de produits de l'érable	Transformation de fruits et légumes, fines herbes et plantes médicinales	Fabrication de produits de boulangerie et pâtisserie	TOTAL
Amherst		2			2
La Minerve		1			1
Ste-Agathe-des-Monts	1				1
Montcalm	1			1	1
Labelle			1		1
La Conception			1		1
Brébeuf	1				1
St-Faustin-Lac-Carré		1			1
Val-David			1		1
Arundel	1		1		1
TOTAL*	4	4	4	1	11

*Une entreprise agricole peut-être présente dans plus d'une activité.

Source : MAPAQ, 2013

9.1.1 Transformation et mise en marché des produits animaux

La transformation et la mise en marché par le producteur de produits carnés sont tributaires de certaines infrastructures (abattoirs et salle de découpe). Pour les producteurs faisant leur propre mise en marché, ces étapes représentent des coûts importants et peuvent représenter un casse-tête logistique en raison des distances à parcourir. Ainsi, amener un petit nombre d'animaux à l'abattoir, retourner chercher les carcasses pour les amener à une salle de découpe si celle-ci n'est pas située à même l'abattoir ou si le produit fini requiert une boucherie spécialisée, pour ensuite récupérer le produit pour la vente, surtout lorsque répété régulièrement en raison de volumes restreints à approvisionner, entraîne des coûts importants.

Un recensement des abattoirs situé à des distances accessibles de la MRC des Laurentides a été effectué. Ainsi, en partant de Mont-

Tremblant, la distance à parcourir pour avoir accès à des abattoirs se situe entre 83 et 152 km, dépendamment du type d'animaux à abattre et du type de mise en marché visé.

Trois catégories d'abattoirs peuvent exercer au Québec. Tout d'abord, les abattoirs ayant un permis fédéral, où la très grande majorité des animaux consommés au pays sont abattus, permettent de commercialiser la viande partout au pays de même qu'à l'extérieur des frontières.

Ensuite, les abattoirs ayant un permis provincial peuvent être détenteurs d'un permis de catégorie A ou de proximité. L'abattoir détenteur d'un permis de catégorie A est soumis à une inspection permanente. La viande qui y est préparée est destinée au commerce de gros. Quant à l'abattoir de proximité, qui n'est pas soumise à l'inspection permanente et qui répond aux besoins locaux, son exploitant peut :

- abattre des animaux seulement pour vendre lui-même la viande directement aux consommateurs, et ce, à partir de son atelier de préparation (boucherie);
- abattre, à forfait, les animaux d'un producteur pour lui remettre les viandes pour sa consommation personnelle.

Le tableau suivant regroupe les abattoirs situés à proximité du territoire de la MRC des Laurentides ainsi que leur type de permis et les animaux qu'ils abattent.

Tableau 59

Abattoir à proximité de la MRC des Laurentides

Abattoir	Lieux	Distance approximative de Mont-Tremblant	Type de permis			Animaux abattus	Présence d'une salle de découpe C-1
			Fédéral	Provincial « A »	Proximité		
Abattoir Charron inc.	St-André-Avellin	83 km		x		Volailles	oui
Abattoir Bouwman inc.	Thurso	112 km		x		Bovins	oui
Abattoir Zampini inc.	L'Épiphanie	152 km			x	Agneau, chèvre, porc, veau	
Ferme Bourgeois	Mirabel	103 km			x	Volailles, lapin, canard	
Jacques Forget Ltée	Terrebonne	133 km	x			Agneau, mouton, bœuf, veau	Oui
Les viandes de la Petite nation	St-André-Avellin	83 km	x			Agneau, mouton, bison, bœuf, cerf, cheval, veau	Oui

Source : Carrefour bioalimentaire du Québec (2013) et Google maps

Ainsi, les producteurs de viande qui désirent faire la vente de leurs produits doivent faire abattre leurs animaux dans un abattoir sous inspection permanente de compétence fédérale ou provinciale (permis de catégorie A).

Pour faire de la vente directement à la ferme et au marché, donc sans intermédiaire avec le consommateur, un permis de catégorie « préparation générale » ou de catégorie « maintenir chaud ou froid » peut être requis. Si le producteur prépare ses produits dans sa cuisine domestique, celui-ci peut le faire sans dépasser 100 kg/mois de produits. Au-delà de cette quantité, le lieu où se fait la transformation alimentaire doit être consacré uniquement à cette fin.

Pour le producteur qui veut faire sa mise en marché et désire vendre à un intermédiaire (épicerie, restaurant, etc.), le produit doit obligatoirement être transformé dans un atelier de préparation, aux fins de vente en gros, de viandes (C-1). Dans la région des Laurentides, 18 entreprises possèdent un tel permis, dont 4 dans la MRC des Laurentides. Cependant, ces entreprises sont généralement associées à un restaurant, à une épicerie ou à un autre commerce d'alimentation et ne font pas nécessairement de la transformation pour les producteurs agricoles désirant faire leur propre mise en marché.

Le producteur qui fait affaire avec une telle entreprise et qui récupère son produit transformé afin d'en faire la vente doit obtenir un permis

de catégorie « maintenir chaud ou froid » s'il effectue seulement du maintien chaud ou froid ou de catégorie « préparation générale » s'il effectue d'autres types de préparation, en plus de posséder les infrastructures nécessaires à la conservation de ses produits (congélateurs, etc.).

Selon les consultations effectuées, les distances à parcourir représentent une difficulté sans pour autant être un obstacle majeur. L'accessibilité aux abattoirs et aux ateliers de préparation, aux fins de vente en gros, de viandes (C-1) en terme de disponibilité ou de critères à respecter pour une production différenciée (viande biologique, halal, etc.) ne semble pas non plus poser de problèmes pour les producteurs faisant leur propre mise en marché.

9.2 Distribution et mise en marché des produits locaux

Comme mentionné à plusieurs reprises lors des consultations publiques, on retrouve peu de produits agricoles originaires de la MRC des Laurentides disponibles aux consommateurs. Malgré un engouement certain pour l'achat local, il semble que la disponibilité des produits soit concentrée à l'intérieur de circuits courts de commercialisation et d'alternatives à la commercialisation sur les tablettes d'épicerie.

Le secteur de la distribution et de la vente au détail en épicerie est dominé par trois grands joueurs au Québec, soit Loblaw's-Provigo, Sobeys-IGA et Métro, qui accaparent 70% du marché (MAPAQ, 2013c). Des efforts pour permettre de faire de davantage de place pour les produits locaux ont été faits, et on constate une certaine ouverture. Il est cependant en général difficile pour les producteurs locaux de se tailler une place sur les tablettes d'épicerie en raison des ententes contractuelles entre les détaillants en alimentation et les grossistes alimentaires et l'obligation pour les producteurs de fournir de très gros volumes de productions. Face à ce problème, diverses initiatives pour favoriser l'offre de produits locaux et les circuits courts de commercialisation ont commencé à prendre de plus en plus d'importance. Parmi ceux-ci, les marchés d'été, les kiosques à la ferme, l'autocueillette et l'agriculture soutenue par la communauté sont présentes à des degrés divers sur le territoire de la MRC des Laurentides.

9.2.1 Marchés publics

La MRC des Laurentides est reconnue depuis un certain nombre d'années pour ses deux marchés d'été, soit celui de Val-David et celui de Mont-Tremblant. Celui de Val-David existe depuis une douzaine d'années et s'est taillé une réputation très enviable qui dépasse largement les frontières de la MRC. Ainsi, tous les samedis, de juin à octobre, environ 70 à 80 producteurs et transformateurs artisanaux, soit les exposants, sont présents au cœur du village et attirent plusieurs centaines de consommateurs. Le marché se déploie dans

une version réduite pour l'hiver, soit trois samedis qui rassemblent environ 30 à 40 exposants.

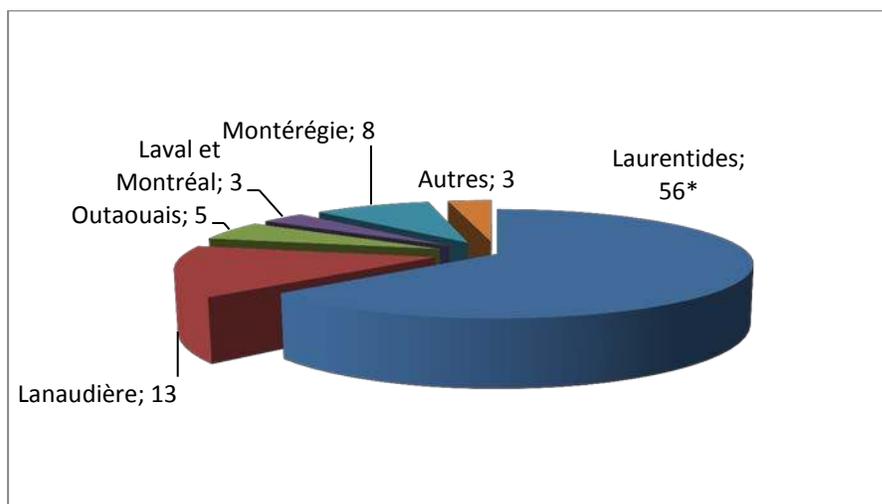
Le marché de Mont-Tremblant est un peu plus jeune et de dimension plus modeste, avec environ 40 exposants qui se rassemblent les samedis de juillet et d'août pour une durée de 10 semaines. Un marché de Noël est aussi organisé à l'hiver.

Ces marchés représentent des vitrines de choix pour l'agroalimentaire du territoire, et les retombées sont multiples (reportages pour des émissions de télé et radio, visites de chefs cuisiniers, démonstrations culinaires mettant en vedette les produits locaux, etc.)

Cependant, il est important de noter qu'un nombre assez restreint d'exposants proviennent du territoire de la MRC des Laurentides. Le graphique 18 illustre la provenance des exposants présents aux marchés selon les régions administratives.

Ainsi, sur les 88 exposants ayant participé à l'un ou l'autre des marchés à l'été 2013, seulement 23 proviennent de la MRC des Laurentides. Les autres exposants proviennent d'autres secteurs des Laurentides (région de Mirabel et Mont-Laurier) et des régions limitrophes (Lanaudière et Outaouais), certains provenant même de la Rive-Sud de Montréal.

Graphique 18 **Provenance des exposants aux marchés de Val-David et Mont-Tremblant en 2013**



*Inclut 23 exposants en provenance de la MRC des Laurentides
Source : Diane Seguin, communication personnelle

Parmi les exposants, on en recense 24 sur les 88 qui sont des producteurs agricoles vendant la production de leur ferme, les autres se spécialisant dans la transformation alimentaire. Le tableau 60 illustre la provenance et le type de productions (animale ou végétale) des producteurs agricoles qui sont présents à l'un ou l'autre des deux marchés de la MRC des Laurentides.

On constate que seulement quatre producteurs de la MRC sur les vingt-quatre producteurs recensés, soit deux en production animale et deux en production végétale, sont présents à ces marchés.

Le nombre restreint de producteurs et de produits disponibles faits sur le territoire de la MRC des Laurentides de même que l'achalandage important de ces marchés explique que des producteurs et des exposants de l'extérieur de la région soient prêts à faire de longues distances pour venir y vendre leurs produits.

Tableau 60 **Provenance des producteurs agricoles présents aux marchés de Val-David et Mont-Tremblant en 2013**

	Production animale			Production végétale			Total
	MRC des Laurentides	Autres MRC de la région des Laurentides	Autres régions	MRC des Laurentides	Autres MRC de la région des Laurentides	Autres régions	
Nb. de producteurs	2	5	4	2	6	5	24
TOTAL	11			13			

Source : Diane Seguin, communication personnelle

9.2.2 Agriculture soutenue par la communauté (ASC)

L'agriculture soutenue par la communauté (ASC), qui permet de relier directement le producteur avec le consommateur par l'achat de parts de récoltes futures vendues en début de saison qui est ensuite livrée au consommateur en cours de saison, est une alternative intéressante pour la mise en marché de produits locaux. Connue aussi sous le nom de « paniers bio », ce mode de mise en marché est promu au Québec depuis plusieurs années par l'organisme Équiterre. On compte environ une centaine de fermes dans la province qui commercialise leur production par cette méthode.

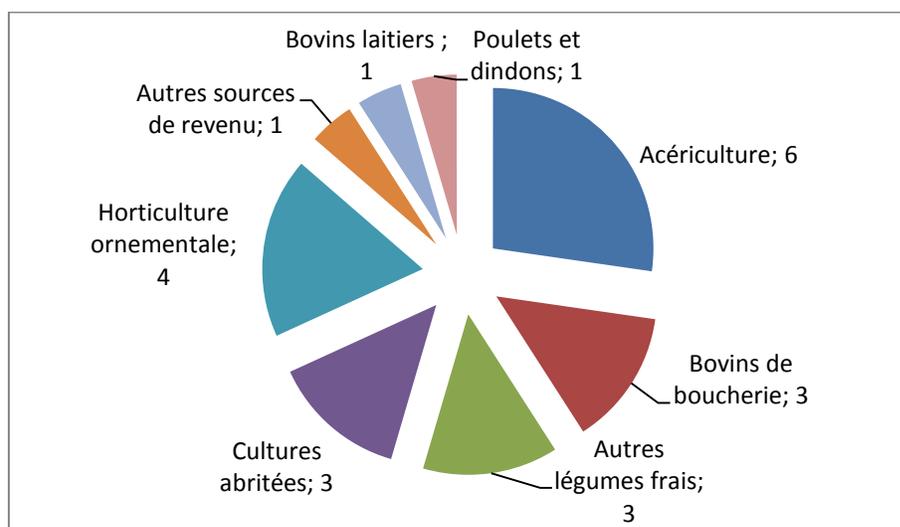
Sur le territoire de la MRC, une seule ferme maraîchère est active dans ce mode de mise en marché. Elle fournit environ 350 paniers de légumes certifiés biologiques à autant de familles des mois de juin à octobre (20 semaines), et a connu une croissance constante et importante de ses ventes

lors des dernières années. Deux fermes sur le territoire de la MRC produisant de la viande certifiée biologique commercialisent également leurs produits sous cette forme (Équiterre, 2013).

9.2.3 Kiosques à la ferme, autocueillette et agrotourisme

Les kiosques à la ferme sont assez présents sur le territoire. En effet, on en compte vingt-deux, dont six qui sont reliés à des exploitations acéricoles et qui ont donc un caractère saisonnier très court et quatre qui sont reliés à des entreprises actives en horticulture ornementale. Le graphique 19 illustre les activités principales des entreprises ayant un kiosque à la ferme sur le territoire de la MRC.

Graphique 19 **Activité principale des EAE ayant des kiosques à la ferme**



Source : MAPAQ, 2013

L'autocueillette est pratiquée dans 4 exploitations, dont 2 qui sont situées à La Conception.

Au niveau de l'agrotourisme, on compte 8 exploitations agricoles de la MRC qui déclarent des revenus en provenance de ce type d'activités. Ce nombre semble peu élever compte tenu de l'engouement pour l'achat local et la recherche d'authenticité et de produits santé de la part des consommateurs ainsi que le nombre élevé de touristes et de villégiateurs dans la région.

On retrouve au tableau 61 un tableau synthèse reprenant les différents types de circuits courts de mise en marché utilisées par les entreprises agricoles de la MRC des Laurentides.

Tableau 61 **Type de circuits courts de mises en marché utilisés par les exploitations agricoles de la MRC des Laurentides**

	Marché public	Agriculture soutenu par la communauté (ASC)	Kiosque à la ferme	Auto-cueillette	Agrotourisme
Nb. d'EAE	7	3	22	4	8

Source : MAPAQ, 2013 et Équiterre, 2013

9.2.4 Autres mises en marché directe

Le marché de la restauration, très bien représenté dans la région avec la présence d'un secteur touristique très important, semble relativement peu utilisé comme moyen de mise en marché par les producteurs de la MRC. Un projet pilote dirigé par le CLD des Laurentides afin de mettre en lien des producteurs avec quelques restaurateurs de la région de Mont-Tremblant est présentement en cours. Il semble qu'il y ait un intérêt important de la part de restaurateurs, mais des enjeux de régularité de la production, de volume d'approvisionnement et de logistique de communication et de livraison font partie d'obstacles évoqués de part et d'autre.

Les marchés de solidarité ou marché virtuel, qui permettent aux consommateurs de commander des produits locaux à travers une plateforme Internet pour venir ensuite récupérer leur commande en un lieu donné, représentent un autre moyen pour favoriser l'achat de produits locaux. Environ une dizaine de marchés de solidarité sont en opération au Québec. Cependant, aucun n'est recensé sur le territoire.

Il existe sur le territoire de la MRC des Laurentides certains *détaillants indépendants (fruiterie, boucherie, fromagerie, etc.)*, de même qu'un distributeur alimentaire d'envergure régionale qui met en marché certains produits locaux. Il serait intéressant de sonder ces commerces afin de voir dans quelle mesure ils seraient intéressés à développer davantage ces créneaux et à collaborer avec les producteurs agricoles d'ici.

Les réseaux institutionnels, tels que cafétérias dans les milieux de la santé, de l'éducation et autres lieux publics et parapublics représentent un marché relativement important à l'échelle du Québec. En 2009, le coût des achats d'aliments était de 196,8 millions \$ pour le réseau de la santé, et de 26,7 millions \$ pour l'éducation pour l'ensemble de la province (MAPAQ, 2010). Cependant, il semble que plusieurs des caractéristiques de ce marché (volume, régularité des approvisionnements, faibles coûts des matières premières,

règlementation importante) font en sorte que ce marché semble peu accessible pour les producteurs du territoire.

9.3 Constats et éléments d'analyse pour la transformation alimentaire et la distribution

Peu de statistiques sur le bioalimentaire sont disponibles pour le territoire de la MRC des Laurentides.

Il y a très peu d'exploitations agricoles qui font de la transformation à la ferme.

- Une forte proportion dans la transformation de produits de l'érable (4 sur 11).
- Des volumes très restreints, une seule a une présence au-delà de la région (Clef des Champs).

Les infrastructures sont plutôt accessibles pour les producteurs désirant faire leur propre mise en marché.

- Les abattoirs sont situés à une certaine distance, mais sont tout de même accessibles, de même que les salles de découpe.

Les marchés d'étés de Mont-Tremblant et de Val-David rassemblent un nombre important de producteurs et d'exposants.

- Des producteurs et des exposants viennent y vendre leurs produits, dont certains en provenance de la Rive-Sud de Montréal.
- Peu de producteurs de la MRC des Laurentides sont présents à ces marchés.

Malgré une demande bien présente, on retrouve très peu de produits locaux en épicerie.

L'accès aux produits locaux passe souvent par la mise en marché directe et semble relativement disponible en saison (marchés saisonniers, kiosques à la ferme, agriculture soutenue par la communauté) mais est beaucoup plus problématique hors saison.

Très peu d'entreprises sont présentes en agrotourisme.

Peu d'entreprises, particulièrement en production animale, sont actives dans une production de créneau.

- Le territoire possède pourtant des atouts importants pour des productions de créneaux; territoire peu affecté par la pollution, présence importante de villégiature et de touristes, etc.), une bonne offre de formation pour développer des créneaux et pour la relève, notamment en formation continue, disponible à proximité du territoire, etc.

D'autres moyens de mise en marché directe pourraient s'avérer porteur.

- Marché de la restauration, détaillants indépendants de la région, marché de solidarité, etc.

10 Foresterie et agroforesterie

Le territoire de la MRC des Laurentides est très largement dominé par la présence de la forêt, qui occupe 89 % de la superficie de la MRC. Conséquemment, une partie très importante de la zone agricole est constituée d'espaces forestiers. Ainsi, sur les 8611 ha exploitées par les EAE sur le territoire, 3601ha sont en boisés et en plantation et 1300 ha sont exploités par l'acériculture, dont 74% qui sont situés sur les territoires municipaux de Amherst et de La Minerve.

10.1 Production acéricole

La production acéricole a fortement progressé au Québec depuis les dernières décennies. À l'heure actuelle, le Québec produit environ 80% du volume mondial de sirop d'érable, et l'organisation collective de la mise en marché qui s'est mise en place au cours des 10 dernières années, notamment par le contingentement de la production de sirop d'érable en vrac, a permis de stabiliser les prix payés aux producteurs, ce qui en retour permet de planifier, investir et gérer plus efficacement le développement des entreprises acéricoles (MAPAQ, 2011b) .

Le contingent de la région administrative des Laurentides est de 3,5 millions de livres, ce qui représente approximativement 9% du contingent provincial. On comptait 1,4 million d'entailles déclarées et 178 entreprises acéricoles dans la région administrative des Laurentides en 2012.

Pour la MRC des Laurentides, les revenus en provenance de l'acériculture représentent les revenus principaux pour 15 entreprises agricoles enregistrées (EAE) du territoire de la MRC des Laurentides, alors qu'un total de 19 entreprises déclare des revenus dans cette production, pour des revenus totaux de 980 000\$. Sans en connaître l'ampleur exacte, une partie importante de l'activité acéricole a lieu à l'extérieur de la zone agricole désignée.

Le tableau suivant permet de constater qu'entre 2000 et 2010, le nombre de producteurs déclarés est demeuré stable, mais les revenus en provenance de ce secteur ont connu une progression importante. Ceci s'explique par de meilleur prix de vente et par une augmentation du nombre d'entailles, comme on le constate au tableau 62.

Tableau 62 **Évolution du nombre d'EAE déclarant des revenus acéricoles et revenus totaux, MRC des Laurentides**

	2000	2010
Nombre d'EAE déclarant des revenus acéricole	20	19
Revenu totaux	590 000 \$	980 000 \$

Source : MAPAQ, 2013

Tableau 63 **Évolution du nombre d'exploitation acéricole selon le nombre d'entailles, MRC des Laurentides,**

Année	Nombre d'entailles				Total	Nombre d'entailles totales
	1-2999	3000-9999	10 000- 29 999	30 000 et +		
2000	18	10	2	1	31*	150 585
2010	6	9	3	1	19	170 064

*Inclut 11 érablières qui entaillent mais qui déclarent ne pas avoir de revenus en provenance de leur érablière.

Source : MAPAQ, 2013

10.2 Potentiel acéricole

Bien qu'ayant une certaine importance, le territoire exploité pour la production acéricole représente une infime partie du potentiel, autant pour le territoire de la MRC des Laurentides que de celui de la région administrative. Selon une étude réalisée en 2002, en tenant compte uniquement des terrains ayant un potentiel minimal de 175 entailles à l'hectare, soit un minimum afin d'avoir une certaine rentabilité économique, on estime le potentiel du territoire de la MRC à environ 6,7 millions d'entailles (Horizon multiresource, 2002).

La majorité de ces entailles possibles sont situées sur des sites à haut potentiel (201 à 250 entailles à l'hectare) qui couvrent l'ensemble du territoire de la MRC, alors qu'environ 7% des entailles possibles, soit 459 190, sont situées sur des terrains à très fort potentiel (plus de 250 entailles à l'hectare). Plusieurs de ces terrains sont situés dans la municipalité de La Minerve.

Des conditions doivent évidemment être présentes afin d'exploiter ce potentiel, telles que la présence d'un réseau routier et d'un réseau de

distribution électrique à proximité. L'obtention d'un contingent est également une condition préalable pour la vente des produits de l'éérable à des intermédiaires. Seules les ventes directes du producteur au consommateur ne sont pas régies par le système de contingentement.

Sur le territoire de la MRC des Laurentides, la présence de pentes trop fortes représente l'une des principales limites naturelles à la mise en valeur d'érablières. Cependant, le potentiel se présente souvent sous la forme de massifs, ce qui permet des économies d'échelle. De plus, ces massifs sont généralement situés à proximité du réseau routier ou localisé chez des propriétaires-agriculteurs ayant développé un réseau de chemins dans leur boisé. (Horizon multiresource, 2002).

Tableau 64 **Nombre d'entailles potentielles pour les secteurs de la MRC des Laurentides**

	Répartition du nombre d'entailles potentielles par hectare			TOTAL
	Potentiel viable (175-200)	Haut potentiel (201-250)	Très fort potentiel (>250)	
Municipalités	Nombre d'entailles potentielles totales			TOTAL
Val-Morin, Val-David, Ste-Agathe-des-Monts, Lantier, Ste-Lucie-des-Laurentides, Ivry-sur-le-Lac	592 580	1 071 840	32 370	1 696 790
St-Faustin-Lac-Carré, Lac-Supérieur, Mont-Tremblant, Val-des-Lacs	636 530	1 648 580	50 470	2 335 580
Huberdeau, Brébeuf, Barkmere, Arundel, Amherst, Montcalm	306 990	1 175 860	109 430	1 592 280
La Conception, Labelle, La Minerve	283 560	567 140	266 920	1 117 620
TOTAL	1 819 660	4 463 420	459 190	6 742 270

Source : Horizon multiresource, 2002

Le nombre d'entailles déclarées au MAPAQ pour la MRC des Laurentides est d'un peu plus de 170 000, ce qui correspond à 2,5% du nombre d'entailles potentiel. À titre comparatif, le même exercice d'étude du potentiel acéricole a été fait pour certaines MRC de la région. Les résultats se trouvent au tableau suivant. Il faut cependant noter que le nombre d'entailles est

légèrement sous-estimé puisqu'il inclut uniquement celles déclarées au MAPAQ.

Tableau 65 **Nombre d'entailles déclarées et potentielles pour certaines MRC de la région des Laurentides**

MRC	Nombre d'entailles déclarées	Nombre d'entailles potentiels	Pourcentage du potentiel entaillé
Mirabel	240 330	740 000	32.4%
Deux-Montagnes	175 000	630 000	27.7%
Laurentides	170 064	6 740 000	2.5%
Argenteuil	75 276	3 710 000	2.0%
Pays-d'en-Haut	36 750	2 990 000	1.2%
Antoine-Labelle	341 817	n.d.	
Thérèse-de Blainville	10 200	n.d.	
Rivière-du-Nord	22 350	n.d.	
TOTAL	1 072 287		

Source : Horizon multiresource, 2002, MAPAQ, 2013

Cependant, l'organisation de la mise en marché du sirop d'érable au niveau provincial limite le plein potentiel d'exploitation des érablières à court terme. En effet, la vente de sirop d'érable et produits de l'érable en vrac doit se faire en fonction de l'attribution de contingent émis par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. L'émission de contingent est tributaire de la demande globale pour le sirop d'érable et de l'état de la réserve provinciale de sirop. Bien que cette demande soit croissante, elle augmente à un rythme relativement lent.

Les dernières émissions de contingents d'importance se sont déroulées en 2008 et 2009 et se sont réalisées en fonction de trois catégories;

- Contingent « démarrage »; Réserve pour les nouvelles entreprises, 16% des nouveaux contingents émis.
- Contingent « consolidation »; Pour les producteurs qui souhaitent augmenter leur volume par l'ajout de nouvelles entailles ou par la conversion de leur système vers la tubulure. 53% des nouveaux contingents émis.

- Contingent « croissance »; Pour les producteurs dont le volume de production dépasse leur contingentement initial, bonification maximale de 10% sous certaines conditions. 28% des nouveaux contingents émis.

Il semble donc qu'à court terme, le développement du potentiel acéricole de la MRC des Laurentides passe par la « consolidation » des entreprises existantes (Gagnon, 2013).

Les producteurs faisant directement leur mise en marché c'est-à-dire sans intermédiaire entre le producteur et le consommateur (ex. : vente à la ferme et aux marchés publics du sirop et des produits transformés) n'ont cependant pas à obtenir de contingents. Sans en connaître le nombre exact, un certain nombre de producteurs de la MRC commercialisent leur sirop de cette façon. Rappelons que six exploitations agricoles dont le revenu principal est le sirop d'érable déclarent faire de la vente à la ferme sur le territoire de la MRC des Laurentides. La vente directe peut représenter un revenu d'appoint intéressant dans les réseaux informels (amis, parentés, etc.), mais d'importants efforts doivent y être consentis afin que cette vente directe puisse représenter un revenu d'importance.

Il n'est pas nécessaire non plus de posséder de contingent pour les propriétaires de cabane à sucre servant des repas et qui utilisent le sirop d'érable produit sur place. Le sirop que ces cabanes à sucre achètent et utilisent pour la préparation de repas doit cependant faire l'objet de contingents.

10.3 Agroforesterie

L'agroforesterie permet de combiner de façon intentionnelle l'agriculture à la foresterie de différentes façons. Cette interaction d'arbres ou d'arbustes à des cultures ou à des élevages permet de générer des bénéfices économiques, environnementaux et sociaux. (De Baets, 2007). Par exemple on peut retrouver une culture d'arbres à travers une culture en champs, produire une culture particulière en forêt (ginseng, champignons, etc.) ou procéder à la récolte de plantes indigènes.

On dénombre cinq principaux systèmes agroforestiers dans la littérature, soit les haies brise-vent, les bandes riveraines, les systèmes de culture intercalaire, les systèmes sylvopastoraux et les cultures sous couverts forestiers (Simard, 2009).

Au Québec, la plantation de haies brise-vent et l'établissement de bandes riveraines sont les principales utilisations qui ont été expérimentées par l'agroforesterie. Les haies brise-vent visent d'abord à diminuer l'érosion éolienne, mais ont un impact économique positif en permettant d'augmenter le rendement des cultures par la diminution de l'assèchement causé par le vent, par la diminution des coûts de chauffage des bâtiments protégés du vent et en permettant de récolter la matière ligneuse et non ligneuse des arbres et arbustes. Les projets de bandes riveraines visent quant

à eux la réduction de la pollution diffuse dans les cours d'eau en milieu agricole.

Dans la MRC des Laurentides, 18 entreprises agricoles possèdent des haies brise-vents naturelles ou plantées (Statistiques Canada, 2011), et un certain nombre de projets de végétalisation de bandes riveraines ont été réalisés. L'implantation de haies brise-vents et de bandes riveraines végétalisées peut être une opportunité intéressante pour combiner les effets positifs de ces pratiques agroenvironnementales avec la production de matière ligneuse et non ligneuse associée à l'agroforesterie. Par exemple, l'implantation d'arbres à fruits ou l'implantation de feuillus nobles afin de diversifier le revenu agricole à plus long terme. Cinq espèces ayant un potentiel intéressant pour la cueillette et la transformation alimentaire ont été identifiées lors d'une consultation avec un expert connaissant bien le territoire, soit; Aronia, Argousier, Amélanche, Camerise et Sureau.

L'arrivée récente d'une entreprise spécialisée dans la cueillette et la transformation de produits forestiers à St-Faustin-Lac-Carré, soit le Gourmet Sauvage, représente une occasion intéressante en raison de l'expertise de cette entreprise pour la valorisation des potentiels forestiers et agroforestiers. À notre connaissance, trois autres entreprises possédant une expertise dans la valorisation du potentiel agricole et agroforestier sont situées sur le territoire, soit Croque paysage (Val-David), Pépinière rustique (Val-Morin) et Paysage gourmand (Montcalm).

Plusieurs atouts (conditions biophysiques, terres agroforestières à valoriser, demande pour des produits issus de l'agroforesterie et expertise technique disponible sur le territoire) font en sorte que le potentiel semble important. On compte d'ailleurs une nouvelle entreprise qui a implanté la culture de l'argousier en 2013, alors que d'autres promoteurs potentiellement intéressés ont été identifiés.

10.4 Constats et éléments d'analyse pour la foresterie et l'agroforesterie

Les revenus en provenance du secteur acéricole ont presque doublé entre 2000 et 2010 même si le nombre d'entailles a relativement peu augmenté (+13%).

Un potentiel d'entailles très important est situé sur l'ensemble du territoire, particulièrement dans le secteur nord de la MRC.

- La région des Laurentides a été identifiée comme ayant l'un des potentiels de croissance les plus importants au Québec, et ce potentiel est concentré dans les MRC Laurentides et Antoine-Labelle (Gagnon, 2013).

Le système de contingentement limite la mise en valeur à court terme du potentiel acéricole du territoire.

- La mise en marché directe du producteur au consommateur en petit contenant, à travers la transformation de produits de l'érable à la ferme, est possible mais demande d'importants efforts et représente davantage un revenu d'appoint pour la plupart des producteurs.
- À plus long terme, l'augmentation de la demande pour la consommation de sirop d'érable se traduira par l'émission de contingents.

Des projets innovants pour mettre en valeur l'agroforesterie ont été mis de l'avant ailleurs au Québec, mais pas de projets collectifs d'agroforesterie productive dans la MRC des Laurentides.

- Il y a cependant la présence d'une expertise avec quelques entreprises spécialisées dans ce domaine sur le territoire et à proximité.

11 Compte rendu des rencontres de consultation publique dans le cadre du PDZA

Dans le cadre de son Plan de développement de la zone agricole, la MRC des Laurentides a organisé 3 rencontres publiques de consultation au début de la démarche. Ces rencontres ont eu lieu après qu'un portrait sommaire de la situation de l'agriculture sur le territoire de la MRC ait été réalisé. L'ensemble de la population était invité à ces rencontres.

Les objectifs de ces consultations étaient :

- Expliquer l'ensemble de la démarche proposée pour l'élaboration du PDZA
- Présenter les grandes lignes du portrait actuel de l'agriculture sur le territoire de la MRC des Laurentides
- Recueillir les commentaires et points de vue de la population sur divers sujets reliés à l'agriculture et à l'utilisation actuelle de la zone agricole
- Cerner les principaux enjeux et les préoccupations
- Sensibiliser la population de la MRC des Laurentides à l'importance des enjeux agricoles sur le territoire
- Mobiliser les agriculteurs et les personnes concernées par l'utilisation de la zone agricole et par l'agriculture autour des enjeux principaux identifiés

Pour favoriser la participation et la sensibilisation, les activités suivantes ont été réalisées :

- Envoi d'un communiqué de presse dans les médias locaux pour inviter la population à participer.
- Publication d'un « Dossier Agriculture dans les Laurentides » dans le journal Point de vue des Laurentides du 28 mai 2013. Une série de 4 articles basés en partie sur le portrait présenté aux consultations publiques.
- Le questionnaire envoyé à l'ensemble des agriculteurs dans le cadre de l'enquête téléphonique qui invitait ces derniers à participer aux consultations publiques.

Tableau 66 **Statistiques de participation**
Consultation publiques des 28, 29 mai et 2 juin 2013

Lieu de la consultation	Date	Nombre de participants ayant signé le registre	Nombre d'agriculteurs présents
Labelle (Secteur Nord de la MRC)	28 mai 2013	18*	11
Huberdeau (Secteur Centre et Ouest)	29 mai 2013	18*	9
Arundel (Secteur Ouest et anglophone)	2 juin 2013	12*	8
TOTAL		48*	28

*Un nombre estimé variant de 4 à 8 personnes par consultation ont participé mais n'ont pas signé le registre.

11.1 Conclusion et faits saillants des consultations

- L'agriculture est fragile sur le territoire. Les revenus agricoles sont peu élevés, le prix des terres rend l'accessibilité difficile pour la relève agricole.
- La présence de terres en friche est une préoccupation importante. Il est important de trouver des façons de les valoriser, qu'elles soient incitatives (ex; Banque de terres) ou coercitives (ex; surtaxe, réglementation obligeant l'entretien).
- La présence de la station de Mont-Tremblant et de la villégiature a des impacts positifs et négatifs. La présence importante de visiteurs et de villégiateurs dans la région représente un potentiel important pour l'agrotourisme et la mise en marché de produits à valeur ajoutée. Par contre, cette présence crée certaines difficultés de cohabitation et surtout, entraîne une hausse du prix des terres et des valeurs foncières (hausse de la taxation).
- L'agriculture plutôt extensive et la qualité des paysages et des plans d'eau représentent un atout important pour la région.
- Un besoin important pour la promotion des produits locaux et pour la valorisation du métier d'agriculteur.
- Une volonté de la part d'agriculteurs pour la mise en commun de certains services (ex. mentionnés : transport vers l'abattoir, organisation d'une mise en marché collective pour accéder au marché de la restauration, partage de machineries, promotion des produits commune, cuisine de transformation).

- Une partie importante de la zone agricole est occupée par la foresterie, mais peu de produits transformés de l'érable ou de produits forestiers non ligneux sont exploités.
- La protection de l'environnement et l'agriculture biologique occupent une place importante dans les préoccupations de plusieurs citoyens.
- Des projets mettant en valeur la multifonctionnalité de l'agriculture suscitent de l'intérêt de la part des producteurs et des citoyens.

11.2 Résumé en fonction des principaux enjeux évoqués

11.2.1 Terres en friche

L'enjeu des terres laissées en friche est une préoccupation importante. Parfois pour des raisons différentes, cet enjeu est revenu à plusieurs reprises au cours des consultations. Certains nouveaux propriétaires de terres situées en zone agricole n'entretiennent pas leur terre et refusent de la louer à des agriculteurs ou y attachent des conditions défavorables à l'agriculture. Parmi celles mentionnées par des agriculteurs, on retrouve; interdiction de fertiliser, interdiction d'épandre du fumier, impossibilité de signer un bail sur plus d'une année, etc.

Pour des citoyens et certains élus présents, la présence de friches représente une perte au niveau de la qualité des paysages et vient contrecarrer des efforts de revitalisation. Dans le cas de la municipalité d'Arundel par exemple, dont la culture est étroitement liée à son passé agricole, la présence de friches est vécue par certains comme une perte identitaire.

Lorsqu'interrogés sur les raisons que pourraient avoir ces propriétaires de laisser ces terres à l'abandon, certains participants aux consultations ont évoqué le désir de se retrouver à la campagne et de ne pas se faire déranger, alors que d'autres pensent qu'il s'agit plutôt d'une stratégie délibérée d'abandonner les terres dans l'espoir de les faire exclure de la zone agricole permanente éventuellement, ce qui représente une forme de spéculation. À court terme, la friche permettrait de diminuer l'impôt foncier en diminuant la valeur de la terre.

Pour remédier à cette situation, différentes pistes sont évoquées :

- En apprendre davantage sur les motivations des propriétaires de terres en friche et sur leur intérêt pour l'agriculture.
- Explorer les avenues possibles pour valoriser ces terres, allant de méthodes incitatives comme le projet Banque de terre ou l'agroforesterie, à des méthodes coercitives comme la réglementation municipale obligeant l'entretien minimum des

terres par une fauche annuelle afin de préserver le potentiel agricole.

11.2.2 Spéculation, prix des terres et accessibilité pour la relève

La question du prix élevé des terres est soulevée par plusieurs agriculteurs. La région a un potentiel agronomique plus limité par rapport à plusieurs autres régions du Québec en raison du climat et de la topographie, et pourtant, selon des agriculteurs, le prix des terres agricoles se comparerait à ceux des régions les plus productives du Québec.

Bien que difficile à documenter, ceci pourrait s'expliquer par la présence de la station Mont-Tremblant et de son rayonnement international. En effet, la présence de la station attire une certaine clientèle fortunée parfois désireuse d'acquérir de l'immobilier, que ce soit dans une perspective d'investissement ou simplement dans l'idée de s'offrir une résidence de prestige dans un lieu magnifique. Le marché pour l'acquisition de propriétés agricoles dans la MRC s'en trouve donc faussé puisque le prix de vente des terres repose en partie sur des critères ne relevant pas uniquement du potentiel agronomique du sol.

Des agriculteurs présents ont évoqué leur difficulté à acheter de la terre pour des projets d'expansion. Couplée à certaines difficultés pour l'accès à la location évoquées plus tôt, cette situation fragilise l'agriculture, et rend l'accès à la profession encore plus difficile pour la relève.

Les pistes de solution évoquées, en plus de la Banque de terre, comprennent l'étude de différentes alternatives pour accéder à la terre. Trois initiatives sont évoquées, dont deux situées sur le territoire de la MRC :

- Ferme Morgan. Située à Montcalm, le propriétaire est en train de transférer l'exploitation à une coopérative de solidarité paysanne.
- Ferme Aux p'tits oignons. Située à Mont-Tremblant, les propriétaires ont obtenu l'autorisation de la CPTAQ pour aliéner en sa faveur une parcelle de terre de seulement 4,05 hectares pour un projet de culture maraîchère.
- Ferme Cadet-Roussel. Située à Mont St-Grégoire en Montérégie, le fond de terre a été transféré à une fiducie foncière, qui s'occupe de louer ce dernier aux propriétaires d'une exploitation agricole.

11.2.3 Mise en marché des produits agricoles

La faible disponibilité des produits agricoles de la région a été mentionnée à plusieurs reprises lors des consultations. Bien que les deux marchés publics de la MRC des Laurentides (Mont-Tremblant et Val-David) soient très dynamiques, il est difficile en dehors des heures de marché et en dehors de la saison estivale de se procurer des produits de la région. Bien que certains producteurs aient mentionné qu'ils commercialisaient dans certains restaurants, le menu de ces derniers mentionne rarement la provenance locale des produits.

Mais au-delà de l'identification, un manque au niveau de la promotion est signalé, particulièrement de la part de producteurs ayant un kiosque à la ferme, mais également de la part des citoyens présents. L'idée de faire de la promotion en commun est suggérée, que ce soit par de la publicité commune dans les médias locaux, dans l'élaboration d'un circuit gourmand ou dans le développement d'une signature commune pour les produits de la région. Cette idée reçoit l'assentiment des citoyens qui demandent à être informés, mais un manque de temps, de connaissances et de financement est mentionné par les agriculteurs concernés.

11.2.4 Agrotourisme

Plusieurs participants ont mentionné le potentiel très important, mais peu exploité de l'agrotourisme dans la MRC en comparaison à plusieurs régions du Québec et même à d'autres MRC à l'intérieur de la région des Laurentides.

Un intérêt est manifesté de la part de plusieurs producteurs. Certains ont toutefois émis des réserves. En effet, un partage d'expérience dans la salle avec des agriculteurs ayant déjà eu ou ayant présentement des activités agrotouristiques a permis d'entrevoir certaines difficultés. Des efforts importants, en temps et en argent, doivent être consentis, et les investissements peuvent prendre du temps à se rentabiliser. Une expérience de route gourmande a déjà été tentée, mais s'est arrêtée, notamment en raison du peu de disponibilité des producteurs, dont les priorités n'étaient pas nécessairement orientées vers l'agrotourisme.

Malgré ces mises en garde, plusieurs considèrent que l'agrotourisme est l'une des avenues les plus porteuses pour dynamiser le territoire agricole. Plusieurs atouts du territoire sont évoqués, notamment le fort volume de visiteurs et de villégiateurs, la beauté des paysages et du territoire et le désir d'authenticité manifesté par une partie importante des consommateurs. Une certaine diversité de productions représentées sur le territoire, allant de la production de vin à l'élevage d'animaux non traditionnels, pourrait permettre de jeter les bases d'un circuit agrotouristique.

Il est suggéré de s'inspirer d'expériences vécues dans le passé sur le territoire et ailleurs dans la province afin d'explorer davantage ce potentiel. Encore une fois, l'intérêt est manifesté de la part d'agriculteurs, mais des contraintes de temps, d'argent et de connaissance sont évoquées comme obstacle. Il est donc souhaité par plusieurs que le PDZA traite de cet enjeu et que les autorités concernées (MRC, CLD, MAPAQ) s'impliquent davantage pour soutenir le développement de l'agrotourisme.

11.2.5 Transformation et valeur ajoutée

La présentation du portrait des activités agricoles a permis de constater que somme toute, peu de transformation se faisait sur les fermes du territoire de la MRC. Les kiosques des marchés de Val-David et de Mont-Tremblant comportent un nombre important de producteurs-transformateurs et de transformateurs, mais qui viennent en majorité de l'extérieur de la MRC des Laurentides.

Encore une fois, la demande potentielle pour ce type de produits est évoquée et des producteurs se montrent intéressés, mais les mêmes contraintes que précédemment sont évoquées.

11.2.6 Acériculture, Foresterie et agroforesterie

Il y a eu très peu de participation des producteurs acéricoles du territoire. Les discussions autour du potentiel des secteurs agroforestiers de la zone agricole ont semblé soulever assez peu l'intérêt des gens présents aux consultations. La zone agroforestière représente tout de même environ le 2/3 de la zone agricole, et on peut supposer qu'un nombre important de producteurs agricoles possède un boisé.

Le peu de commentaires recueillis nous porte à croire que ce potentiel est méconnu de la part des producteurs même. Cette impression est confirmée par les résultats de l'enquête téléphonique réalisée auprès des agriculteurs. En effet, une majorité possède un boisé, mais très peu possède un plan d'aménagement forestier.

11.3 Autres sujets abordés

11.3.1 Situation de la relève

Le prix des terres et la difficulté à avoir accès à des terrains de plus petites dimensions, de même que les bas revenus et les coûts élevés de démarrage sont évoqués comme étant des obstacles majeurs pour la relève agricole.

La modification dans le Schéma d'aménagement de la MRC suite à l'article 59 permettra la possibilité de construire une habitation sur des lots vacants de 10 ha (4ha dans certains cas) situés en secteur

viaible est expliqué. Ceci pourrait représenter une opportunité pour la relève, particulièrement pour des projets d'agriculture non conventionnelle exigeant de plus petites surfaces.

L'urgence de la mise en place d'un mécanisme comme la banque de terre semble obtenir l'assentiment des participants, et pourrait aider à attirer la relève agricole. La promotion de la Banque de terre auprès des étudiants dans les écoles agricoles du Québec est proposée.

11.3.2 Aménagement du territoire

Bien que la très grande majorité soit d'accord sur l'importance de protéger et de mettre en valeur la zone agricole, certains évoquent des situations où des producteurs agricoles, souvent situés sur des terres plus marginales où la valeur paysagère est particulièrement intéressante, désirent vendre au plus offrant et comptent sur des offres de la part de non-producteurs pour faire monter les enchères. Le futur agricole de ces terres s'en trouve fortement fragilisé.

Il y a eu présence, lors des consultations de Labelle et d'Arundel, de citoyens et d'ex-producteurs désirant simplement que leur terre soit dézonée afin de pouvoir lotir/construire comme bon leur semble. Bien que minoritaires lors des consultations, ces personnes ont vigoureusement fait entendre leur point de vue.

Les difficultés rencontrées pour avoir accès à des terrains de dimensions plus petits et à obtenir des autorisations pour construire une habitation pour des projets agricoles non conventionnels est évoquée.

11.3.3 Agroenvironnement et agriculture biologique

Les préoccupations environnementales étaient nombreuses lors des consultations publiques. L'acceptabilité sociale de projets agricoles semble très grande pour l'agriculture biologique, et beaucoup plus réservée pour des projets d'agriculture utilisant des intrants chimiques et des OGM.

L'eau et l'environnement non dégradés de façon générale ont été soulignés comme étant une force et une caractéristique de la MRC à préserver et à valoriser.

12 Bilan de l'enquête téléphonique – Sondage auprès des agriculteurs

Afin d'informer les producteurs agricoles enregistrés de la démarche entourant le PDZA, d'obtenir un certain nombre d'informations qualitatives pour compléter le portrait, cerner les principaux enjeux et obtenir un contact direct afin de mobiliser les producteurs pour qu'ils participent activement à la démarche, une enquête téléphonique visant rejoindre l'ensemble des producteurs agricoles a été réalisée dans les étapes préliminaires du PDZA.

Méthodologie :

Les adresses des EAE (Exploitation agricole enregistrée) de la MRC ont été obtenues du service de l'évaluation de la MRC des Laurentides.

Un questionnaire a été élaboré, puis a été soumis pour commentaires au bureau régional du MAPAQ et à celui de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides. Le questionnaire permettait aux producteurs de prendre connaissance des questions, et expliquait qu'un appel leur serait fait afin de recueillir leurs réponses dans les jours suivants (*Voir annexe 2*).

Les coordonnées téléphoniques n'ont pu être obtenues de la part des instances officielles. La recherche dans les bottins téléphoniques et sur Internet a donc été effectuée, et c'est finalement 86 coordonnées d'entreprises avec le nom des propriétaires qui ont été trouvées.

Des envois postaux ont été faits à ces 86 propriétaires à durant le mois de mai 2013 et les appels téléphoniques ont été effectués en très grande majorité les soirs de semaines, entre mai et juin 2013.

Résultats :

42 producteurs ont été consultés directement par téléphone. Les faits saillants regroupent donc les réponses de ces 42 appels.

- Les appels ont duré entre 5 et 20 minutes, la moyenne se situant davantage vers les 15 minutes.
- 8 producteurs n'ayant pas été rejoints par téléphone se sont présentés à l'une des consultations publiques.
- 10 n'ont pu être rejoints en raison d'un mauvais numéro de téléphone ou de mauvaises coordonnées.
- Les autres n'ont pu être rejoints, car: -absence de répondeur ou -message laissé sur répondeur, mais aucun retour d'appels.

12.1 Faits saillants et constats

12.1.1 Vision de l'agriculture

Lorsqu'interrogés sur la vision qu'ils ont de l'agriculture et sur la façon dont ils voient le territoire agricole de la MRC dans 20 ans, les réponses se résument à :

- Il est primordial de tout faire pour maintenir le nombre de fermes existantes. Mis à part les fermes laitières, les producteurs semblent peu optimistes pour le maintien de l'agriculture « traditionnelle », c'est-à-dire les fermes produisant des fourrages et des bovins de boucherie destinés à l'encan.
- L'avenir semble plus prometteur pour les fermes répondant à un besoin du milieu ou ayant développé un créneau particulier tel que le biologique, l'agrotourisme, la transformation et la vente directs, etc.
- Une diversité en termes de taille, mais avec un nombre plus élevé d'entreprises de plus petites tailles. L'importance de l'environnement est mentionnée par plusieurs.
- Les termes « diversifiés », « biologiques », « spécialisés » et « valeurs ajoutées » reviennent souvent.

12.1.2 Entente de location, terres en friche et Banque de terre

- Les ententes pour l'exploitation de terres en location sont majoritairement des ententes verbales. Lorsqu'elles sont écrites, elles ont une durée de plus d'une année.

Tableau 67 Ententes de location et durée

Type d'entente	Nombres
Bail écrit de 1 an	0
Bail écrit de plus d'un an	4
Entente verbale annuelle	5
Entente verbale pluriannuelle	3

- Les producteurs interrogés n'ont pas vraiment de terres en friche, sauf exception. Lorsque celles-ci ne sont pas exploitées, c'est en raison de contraintes biophysiques (affleurement rocheux, milieux humides, fortes pentes, etc.).
- Il y a un intérêt pour un projet de Banque de terres, qui viserait à mettre en relation des promoteurs ayant des projets agricoles avec

des propriétaires prêts à louer leur terre. Plusieurs considèrent que c'est un début de solution pour les terres en friches, même si plusieurs ne sont pas concernés directement (jeune producteur, producteur ayant relève identifiée, pas de projets d'expansion, terres occupées à son plein potentiel, producteurs dont la question de la relève ne se pose pas encore en raison de leur âge, etc.). Quelques-uns seraient intéressés à être recontactés à ce sujet lorsqu'il y aura des développements.

Tableau 68 **Intérêt pour la Banque de terres**

Intérêt pour la Banque de terre en tant que;	Nombre
Propriétaire désirant valoriser sa terre ou une partie de sa terre qui est sous-utilisée	4
Agriculteur ayant un projet pour accroître/diversifier sa production	2
Agriculteur approchant de la retraite qui recherche une relève	3

12.1.3 Boisé agricole

- Même si la très grande majorité possède un boisé, seulement une minorité possède un plan d'aménagement forestier. En excluant les producteurs acéricoles, seulement 5 répondants ont affirmé posséder un tel plan.
- Plusieurs ont mentionné posséder un boisé ayant un potentiel acéricole non exploité. Les raisons évoquées sont le manque de temps, le potentiel faible, le manque de capital.
- La mise en marché où la disponibilité de quotas n'a pas été mentionnée. Il serait intéressant d'en apprendre davantage à ce sujet.
- Il semble y avoir peu d'intérêt, mais également peu de connaissances pour les produits forestiers non ligneux.

12.1.4 Utilisation des ressources et services agricoles

- Une partie importante des producteurs, lorsqu'interrogés sur les ressources et services utilisés dans leurs entreprises, ont mentionné le MAPAQ (services techniques et crédit de taxes foncières) et, dans une moindre mesure, l'UPA (service de comptabilité et de fiscalité).
- Plusieurs producteurs acéricoles font partie du Club de producteurs acéricole des Pays-d'en-Haut.

Cependant, ce qui ressort des entretiens téléphoniques, c'est la méconnaissance de plusieurs services et ressources. Ainsi, le réseau

Agri-conseil, un guichet unique pour les services-conseils et les aides financières, est très peu connu, tout comme les services des collectifs régionaux en formation agricole du Québec (CRFA), les programmes et services offerts par le Centre local de développement (CLD) et la Société d'aide au développement des collectivités (SADC), etc.

Lorsqu'interrogés sur les ressources et services manquants, peu de producteurs sont en mesure d'en identifier.

Ce qui a été identifié comme services manquants; -Notaire spécialisé en agriculture, vétérinaire en soins alternatifs animaux, service de placement de main-d'œuvre temporaire.

12.1.5 Projets d'investissements et obstacles

À court et moyen terme, 7 producteurs ont identifié des projets d'expansion ou d'investissements précis, alors que quelques-uns ont des projets qui restent à définir.

Ces projets concernent, pour la plupart, la construction ou le remplacement de bâtiments agricoles. Ont aussi été mentionné; développement d'un projet agrotouristique, développement d'une activité complémentaire à l'agriculture et implantation d'une nouvelle culture.

Les obstacles identifiés plus d'une fois par les producteurs agricoles pour le maintien ou pour la croissance de leur entreprise sont;

- incertitude pour recruter la main-d'œuvre/réforme de l'assurance-emploi pour les travailleurs saisonniers;
- la relève incertaine;
- des programmes de soutien financier peu adapté;
- le prix élevé des terres et le manque de disponibilité ou les restrictions imposées pour la location des terres (bail à court terme, interdiction d'épandre du fumier, etc.).

Ont aussi été mentionné :

- règlements municipaux pour les nouveaux bâtiments;
- manque de temps en raison de l'occupation d'un travail à temps plein à l'extérieur;
- manque d'argent;
- coûts des équipements;
- admissibilité aux programmes.

12.1.6 Intérêt pour développer certaines activités

Les producteurs ont été sondés sur leur intérêt pour le développement de certaines activités agricoles à valeur ajoutée, notamment : diversifier la production, développer la mise en marché directe, faire de la transformation à la ferme, développer un volet agrotouristique et faire la transition en agriculture biologique.

Un certain nombre sont déjà actifs dans ses créneaux. Ceux qui sont actifs dans un de ces créneaux semblent plus intéressés à occuper d'autres créneaux que les autres.

12.1.7 Enjeux prioritaires

Les enjeux ayant été identifiés par les producteurs comme étant prioritaires concernent majoritairement la présence de terres en

friche, le prix élevé des terres et la spéculation foncière, ainsi que la situation de la relève agricole.

Annexe 1

Membres du Comité directeur du PDZA

M. Gilles Bélanger	La Conception, <i>Producteur agricole (petits fruits et transformation agroalimentaire)</i>
Mme Guylaine Berlinguette	Arundel, <i>Mairesse, <u>membre du CCA</u></i>
Mme Véronique Bouchard	Mont-Tremblant, <i>Administratrice du CLD et productrice agricole (Production maraîchère), <u>membre du CCA</u></i>
Mme Julie Bourgon	<i>CLD des Laurentides, Commissaire au développement économique</i>
M. Guillaume Charest-Hallée	<i>Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides, Aménagiste</i>
M. Pierre Gauthier	Brébeuf, <i>vice-président UPA Laurentides-Pays d'en-Haut et producteur agricole (volailles), <u>membre du CCA</u></i>
M. Jacques Gévry	La Minerve, <i>Producteur agricole (production laitière, acéricole et bois), <u>membre du CCA</u></i>
M. François Handfield	Mont-Tremblant, <i>Président UPA Laurentides-Pays-d'en-Haut et producteur agricole (production maraîchère)</i>
M. Gabriel Lemelin	Mont-Tremblant, <i>Directeur, Service de la culture et des loisirs et responsable du marché public pour Ville Mont-Tremblant</i>
M. Pierre-Olivier Quesnel	<i>MAPAQ, Conseiller en aménagement et développement rural</i>
Mme Anne Poirier	Arundel, <i>Conseillère municipale et productrice agricole (agneaux)</i>
M. Ronald Provost	Brébeuf, <i>Maire, <u>membre du CCA</u></i>
Mme Suzanne St-Pierre	Mont-Tremblant, <i>citoyenne, <u>membre du CCA</u></i>
Mme Julia Stuart	Arundel, <i>conseillère municipale</i>

Personnes ressources à la MRC des Laurentides

M. Jean-Michel Archambault-Cyr	<i>Agent de développement rural et municipal</i>
M. Kaven Davignon	<i>Directeur du service de la planification et de l'aménagement du territoire</i>
Mme Chantal Giroux	<i>Spécialiste en développement et aménagement du territoire</i>

Annexe 2 – Questionnaire pour le sondage aux agriculteurs

Saint-Faustin-Lac-Carré, 29 avril 2013

Madame _____

Objet : Sondage auprès des agriculteurs pour la conception d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Bonjour,

La MRC des Laurentides s'est récemment engagée à réaliser un **Plan de développement de la zone agricole (PDZA)**. Cette démarche, qui vise à dynamiser le territoire agricole de la MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles, sera réalisée par la MRC en concertation avec les acteurs du milieu.

C'est donc en collaboration avec le Comité consultatif agricole (CCA), le syndicat de base UPA Laurentides-Pays-d'en-Haut et le MAPAQ que nous vous consultons aujourd'hui afin d'en connaître davantage sur les enjeux prioritaires qui devraient être mis de l'avant au cours de la démarche.

Nous vous faisons donc parvenir le sondage ci-joint. Par la présente, nous vous demandons simplement d'en prendre connaissance puisque nous vous contacterons par téléphone sous peu, soit d'ici une dizaine de jours, afin de recueillir vos réponses.

En fonction des résultats du sondage, des statistiques déjà disponibles et de différentes consultations qui seront faites avec le milieu, nous visons d'abord à faire un portrait actualisé de la zone agricole, pour ensuite réaliser un diagnostic, et enfin, dégager une vision concertée du développement futur de la zone agricole. Un plan d'action permettant de mettre en œuvre cette vision sera ensuite élaborée. **Sachez que votre participation est donc essentielle** afin d'insuffler un nouveau souffle à l'agriculture de notre région!

Au plaisir de collaborer, et n'hésitez pas à entrer en contact avec moi pour toutes questions/commentaires/suggestions!

Mon poste téléphonique est le 1041 et mon adresse électronique est la suivante : jmarchambaultcyr@mrclarentides.qc.ca.

D'ici là, pour en savoir davantage sur ce qu'est un PDZA, visitez le <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/developpementregional/Pages/PDZA.aspx>.

L'agent de développement rural et municipal,

Jean-Michel Archambault-Cyr

Sondage auprès des agriculteurs de la MRC des Laurentides

Nom de l'exploitant principal : _____

Nom de l'entreprise : _____

Municipalité où est située la ferme : _____

Partie 1 : Portrait

Les enjeux des **terres agricoles en friche** ou sous-utilisés et l'**accessibilité des terres agricoles, particulièrement pour la relève** ressortent clairement comme des défis importants à relever pour l'agriculture dans la MRC. Nous aimerions connaître votre situation et vos suggestions par rapport à ces sujets.

Quel est la superficie de la terre agricole dont vous êtes propriétaire?

_____ acres ou _____ hectares ou _____ (autre mesure : _____)

Si vous exploitez des terres appartenant à un autre propriétaire en 2013, quelle en est la superficie ?

_____ acres ou _____ hectares ou _____ (autre mesure : _____)

ou Ne s'applique pas

Partie 1 : Portrait (suite)

Si vous exploitez des terres appartenant à un autre propriétaire en 2013, quel genre d'entente avez-vous et de quelle durée est-elle?

Bail notarié		Renouvelé annuellement	
Entente écrite (non notarié)		Entre 1 et 5 ans	
Entente verbale		5 à 10 ans	
Autres (précisez)		Autres (précisez)	

Détailler (*en superficie ou en pourcentage*) l'utilisation de l'ensemble des terres que vous possédez et exploitez (soit l'ensemble des terres sous votre responsabilité, y compris celles dont vous êtes non-propriétaire) :

	Superficie ou %		Superficie ou %
Culture (Céréales, légumes, etc.)		Friche (ou sous-utilisé)	
Foin		Boisé acéricole	
Pâturage		Boisé non acéricole	

Si vous avez une friche ou terre sous-utilisée, seriez-vous intéressé à ce que votre terre soit mise en valeur? Oui Non

Si vous possédez un boisé agricole, avez-vous un plan d'aménagement forestier (PAF)?
Oui Non

En Estrie, un projet de *Banque de terres* a vu le jour. Il vise à dynamiser l'utilisation des terres agricoles en permettant de mettre en relation des propriétaires de terres sous-utilisées avec des agriculteurs, souvent issus de la relève. Un guide d'ententes de jumelage agricole est disponible, de même que les services d'un agent facilitateur (pour plus d'information, visitez www.banquedeterres.ca).

Seriez-vous intéressé à participer s'il y avait un projet semblable sur le territoire?
Oui Non Peut-être, besoin de plus d'infos...

Partie 1 : Portrait (suite)

Si oui, en tant que :

- propriétaire désirant valoriser sa terre ou une partie de sa terre qui est sous-utilisée
- agriculteur ayant un projet pour accroître/diversifier sa production
- agriculteur approchant de la retraite qui cherche une relève

*Si vous connaissez des propriétaires/agriculteurs qui pourraient être intéressés par un tel projet, SVP les mettre en contact avec nous ou nous transmettre leurs coordonnées que nous puissions les contacter.

À propos de votre entreprise...

Quel est l'âge du ou des exploitants principaux?	_____ ans	_____ ans	_____ ans	_____ ans
Cette personne sera-t-elle active en agriculture dans 5 ans?	Oui _____ Non _____	Oui _____ Non _____	Oui _____ Non _____	Oui _____ Non _____
Dans 10 ans?	Oui _____ Non _____	Oui _____ Non _____	Oui _____ Non _____	Oui _____ Non _____
Dans 20 ans?	Oui _____ Non _____	Oui _____ Non _____	Oui _____ Non _____	Oui _____ Non _____

Est-ce qu'une personne est actuellement identifiée comme étant la relève? Si oui, SVP donnez des détails (Personne déjà active sur l'entreprise? Est-elle propriétaire déjà en partie? A-t-elle une formation spécifique?)

Selon vous, où en sera l'agriculture dans la MRC des Laurentides dans 10 ans? Dans 25 ans? Quel modèle agricole (*taille des fermes, types de production et d'activités*) serait à privilégier? Comment y arriver?

Partie 2 : Besoins et utilisation des ressources, services et programmes

Nous désirons connaître les ressources professionnelles que vous utilisez, lesquelles sont manquantes, et les raisons pour lesquelles certaines ressources présentes ne sont pas utilisées.

RESSOURCES	QUELLE UTILISATION EN FAITES-VOUS?	SI NON UTILISÉS, POURQUOI? (RAISON FINANCIÈRE, MÉCONNAISSANCE DE LA RESSOURCE, NE CORRESPOND PAS À UN BESOIN, ETC.)	AUTRES COMMENTAIRES
Conseillers techniques en production du MAPAQ			
Groupes-conseils agricoles (conseils technico-économiques)			
Club-conseil en agroenvironnement			
Réseau Agri-conseil (Référencement pour des conseils en gestion et production)			
Collectifs régionaux en formation agricole du Québec (CRFA)			
Service de comptabilité et de fiscalité de l'UPA			

Partie 2 : Besoins et utilisation des ressources, services et programmes

SERVICES ET PROGRAMMES	QUELLE UTILISATION EN FAITES-VOUS?	SI NON UTILISÉS, POURQUOI? (RAISON FINANCIÈRE, MÉCONNAISSANCE DE LA RESSOURCE, ETC.)	AUTRES COMMENTAIRES
MAPAQ -Programme de crédit de taxes foncières agricoles, Prime-Vert, etc.			
La Financière agricole du Québec -ASRA, Assurance-récolte, etc.			
Centre local de développement (CLD) et Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) - soutien technique à la consolidation et à l'expansion d'entreprises, etc.			

Y a-t-il d'autres ressources que vous utilisez? Y en a-t-il qui sont manquantes ou difficilement accessibles dans la région? Lesquelles? Comment en améliorer l'accès selon vous?

Partie 3 : Votre intérêt pour certaines activités/enjeux pour le futur de votre exploitation agricole ou celui de l'agriculture dans la MRC, et vos suggestions.

Activités/enjeux	Comment vous et votre entreprise vous situez par rapport à cela? Intéressé? Besoin de plus d'informations? En fait déjà et aimeraient développer davantage? Serait intéressé à travailler avec d'autres producteurs/intervenants pour développer des projets communs? Ne s'applique pas, pas intéressé, etc.	Indiquez si vous désirez être recontacté à ce sujet...
Diversifier la production (nouvelle culture, nouveau produit, etc.)		
Développer la mise en marché et la vente directe (marché des restaurants, kiosque, etc.)		
Faire de la transformation agroalimentaire et de la valeur ajoutée		
Développer un volet agrotouristique		
Amorcer une transition vers l'agriculture biologique		
Autres...		

Quels sont les freins au développement de votre entreprise agricole?

Avez-vous des projets d'expansion pour votre entreprise?

Partie 3 (suite)

Y a-t-il d'autres enjeux concernant l'agriculture et l'agroalimentaire sur le territoire de la MRC qui vous semble important et dont nous devrions traiter/approfondir dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole? (Veuillez indiquer lesquelles).

<u>ENJEUX</u>	<u>Importance</u> 1= Très important 2 = Important 3 = Peu important 4 = Pas important	<u>ENJEUX</u>	<u>Importance</u> 1= Très important 2 = Important 3 = Peu important 4 = Pas important
Terres en friche		Revenus agricoles à la baisse... et abandon de la profession	
Prix des terres et accaparement par des non-producteurs		Disponibilité des services (aide à l'entreprise, conseils techniques, etc.)	
Place de la relève		Mise en marche	
Diversification des productions		Développer potentiel acéricole et agroforestier	
Autres enjeux (précisez...)		Développement de secteurs à fort potentiel de croissance (production bio, agrotourisme, transformation, production non conventionnelle, etc.)	

13 BIBLIOGRAPHIE

AGECO (2013). « Valeurs des terres agricoles dans les régions du Québec. Édition 2013 ». Groupe AGÉCO et la Financière agricole du Québec. 8 pages. http://www.groupeageco.ca/fr/pdf/stat/val_transac_terres12.pdf

BIOFILIA (2004). « Programme de caractérisation de la Rivière du Diable. Rapport final. » Ville de Mont-Tremblant, 44 p. http://www.villedemont-tremblant.qc.ca/upload/File/Environnement/Rapport_Diable_Web.pdf

Carrefour bioalimentaire du Québec (2013). <http://www.carrefouralimentaire.com/fr/index.html>

CARTV (2013). « Qu'est-ce qu'un produit bio? Information aux consommateurs. » Site Internet du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants. Consulté en novembre 2013. <http://www.cartv.gouv.qc.ca/node/232>

CPTAQ (2012). « Rapport annuel de gestion ». Commission de protection du territoire agricole du Québec 2011-2012. 70 p. http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2011-2012/contenu/pdf/rapport1.pdf

De Baets, N. (2007). « Le potentiel des pratiques agroforestières pour contribuer à la multifonctionnalité de l'agriculture de la MRC du Rocher-Percé : Une étude socioéconomique exploratoire ». Essai de maîtrise des sciences, Université Laval, Québec, Québec, 99 p.

Emploi-Québec (2010). « Profil socioéconomique et caractéristiques du marché du travail. La MRC des Laurentides ». 116 p. http://emploi Quebec.net/publications/pdf/15_imt_profil_Laurentides.pdf

Équiterre (2013). Carte des fermes participantes. <http://www.equiterre.org/solution/fermes-participantes>

Gagnon, Andrée (2013). « Valorisation de la ressource acéricole sur les terres publiques des Laurentides ». Rapport présenté à La Commission des Ressources naturelles de la CRÉ Laurentides, Février 2013. 26 p.

Gouvernement du Québec (2001). « Les orientations du gouvernement en matière d'aménagement. La protection du territoire et des activités agricoles. Document complémentaire révisé. » 10 pages.

Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc (2009). « Concept de mise en valeur de paysage du corridor routier de l'autoroute 15 et de la route 117 ». 76 pages. http://www.cldlaurentides.org/node/doc/PLACEE2010/environnement/GGBB_Concept_mise_en_valeur_A15_117_avril_2009.pdf

Horizon multiresource (2002). « Potentiels acéricoles des forêts privées des MRC les Pays-d'en-haut et les Laurentides ». 39 p. http://www.multiresource.qc.ca/fr/realisations/projet01_01_07_05.pdf

IRDA (2013). « Inventaire des terres du Canada (ARDA) ». Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. <http://www.irda.qc.ca/fr/Inventaire-des-terres-du-Canada-ARDA>

LAURIN, Serge. (1989) « Histoire des Laurentides ». Institut québécois de recherche sur la culture. Collection Les régions du Québec. 892 pages.

MAMROT (2013). Répertoire des municipalités. Les Laurentides. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/mrc/780/>

MAMROT (2013b). Évaluation foncière uniformisée. Tableau par municipalité. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/evaluation-fonciere/donnees-statistiques/>

MAPAQ (2013). « Données pour l'élaboration d'un portrait de l'agriculture dans la MRC des Laurentides. » Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec, Direction régionale des Laurentides.

MAPAQ (2013b). « Données sur l'industrie bioalimentaire dans la MRC des Laurentides ». Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec, Direction régionale des Laurentides.

MAPAQ (2013c). « Bottin statistique de l'alimentation. Édition 2013.». Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec, Direction régionale des Laurentides. http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Bottin_statistique_alimentation.pdf

MAPAQ (2012). « Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec. » Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec, Direction générale du développement régional et du développement durable. 118 pages. http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Publications/Profilregionalbioalimentaire_Complet.pdf

MAPAQ (2011). « Plan de développement de la zone agricole. Guide d'élaboration ». Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. 44 pages. <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/GuidePDZA.pdf>

MAPAQ (2011b). Monographie de l'industrie acéricole du Québec. 2^e édition. Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec, Direction générale des politiques agroalimentaires et Direction du développement et des initiatives économiques. 54 p. http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Monographie_acericole.pdf

MAPAQ (2010). « Des débouchés pour les produits alimentaires québécois dans le secteur institutionnel, mais à quel prix? » Bio Clips +. Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec, Direction régionale des Laurentides. http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips_Plus_Vol_13_no1.pdf

MAPAQ (2009). « Étude de la dynamique et des tendances des marchés au sein du secteur agroalimentaire québécois ». 106

p. http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Etude_tendances_TRANSAQ_2009_5.pdf

MAPAQ (2001). « Profil bioalimentaire de la région des Laurentides ». Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec, Direction régionale des Laurentides. 103

p. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs44560>

MAPAQ (2000). « Le portrait agroenvironnemental des fermes du Québec ». BPR Groupe-conseil et GREPA. 65 pages. <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/Prod73-A.PDF>

MRC Laurentides (2013). Données fournies par le service de l'évaluation de la MRC.

MRC Laurentides (2010). « Demande à portée collective en vertu de l'article 59 de la LPTAA. Document explicatif ». Service de la planification du territoire. 9 pages.

MRC des Laurentides (2004). « Étude sur les îlots déstructurés en zone agricole. Demande à portée collective pour des utilisations à des fins résidentielles - CPTAQ ». Service de la planification du territoire.

MRNF (2006). Portrait territorial Laurentides. Ministère des Ressources naturelles et de la faune. 99 pages. <http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/territoire/planification/portrait-laurentides.pdf>

Organisme de bassins versants des rivières Rouges, Petite Nation et Saumon (2013). « Diagnostic des bassins versants des rivières Rouge, petite Nation et Saumon ». 99 pages. <http://www.rpns.ca/images/Documents/Diagnostic2013.pdf>

PPMV (2001). Plan de protection et de mise en valeur. Forêts privées des Laurentides. Tome 1, document de connaissances. 314 pages. http://www.foret-privee-laurentides.qc.ca/documents/Tome1_Document_de_connaissances_sept_01.pdf

Simard (2009). « L'agroforesterie, une avenue de développement durable pour l'agriculture québécoise? » Essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement en vue de l'obtention du grade de maître en environnement. 116

p. http://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais2012/Simard_J_03-06-2012_.pdf

SOUCY, Danielle (1983). « La Vallée de la Diable. De la hache aux canons à neige ». 112 pages.

STATISTIQUE CANADA (2012). « Recensement de l'agriculture de 2011. » Faits saillants et analyses. Données sur les exploitations et les exploitants agricoles. <http://www.statcan.gc.ca/pub/95-640-x/2012002-fra.htm>

STATISTIQUE CANADA (2013). Données des stations pour le calcul des normales climatiques au Canada de 1971 à 2000. St-Faustin, Québec. http://climat.meteo.gc.ca/climate_normals/results_f.html?stnID=5629&prov=&lang=f&dCo

[de=5&dispBack=1&StationName=st-faustin&SearchType=Contains&province=ALL&provBut=&month1=0&month2=12](#)